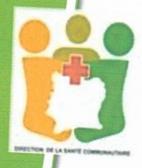


MINISTÈRE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

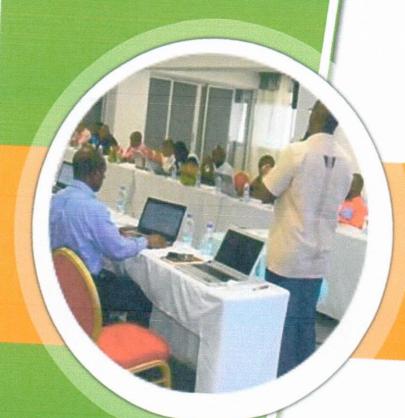
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE COMMINALITAIRE





REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE Union — Discipline — Travail



Tous engagés pour la santé des communautés

PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE D'IVOIRE

PSNSC-CI 2022-2025

www.dsccom-ci.org

5.	2 Cad	dre de performance du PSNSC 2022 – 2025	24
7.	1 Col	llecte de données	33
	7.1.1	Collecte des données de routine	
	7.1.2	Collecte des données non routinières : par enquête et étude	33
7.	2 An	alyse des données	33
7.	3 Con	ntrôle de la qualité des données	34
7.	4 Arc	chivage des données	34
7.	5 Dig	ritalisation des outils de collecte	35
9.	1 Act	tivités de suivi	36
	9.1.1	Les réunions hebdomadaires de staff	36
-	9.1.2	Les activités de supervision	36
	9.1.3	Les activités de formations	36
	9.1.4	Les activités de suivi financier de la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2025 .	36
9.	2 Act	ivités d'évaluation	37
	9.2.1	Une revue à mi-parcours participative de la mise en œuvre du PSNSC	37
	9.2.2	Des enquêtes CAP	37
	9.2.3 etc.)	Une étude sur la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, 37	
	9.2.4	L'évaluation finale du PSNSC 2022-2025	37

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la politique de la santé communautaire, le Ministère en charge de la Santé, à travers la Direction de la santé communautaire et de la Promotion de la santé (DSCPS) a élaboré le Plan Stratégique National de Santé Communautaire (PSNSC) 2022-2025 qui constitue la boussole de l'ensemble des intervenants dans la santé communautaire.

La réussite de la mise en œuvre de ce plan stratégique, nécessite l'élaboration d'un plan de suivi évaluation qui permettra de fournir aux acteurs, décideurs, partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux communautés, des informations fiables et à temps sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PSNSC 2022-2025.

Ce plan de suivi évaluation permettra également d'apporter des solutions aux insuffisances du système de suivi évaluation relevée par l'analyse situationnelle.

Ce document qui décrit le système de suivi évaluation communautaire est un outil de référence pour la collecte, le traitement, l'analyse, le stockage, l'interprétation et la dissémination des informations fiables et à temps sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PSNSC 2022-2025. Il présente toutes les activités du suivi-évaluation du PSNSC 2022-2025 et s'aligne sur le plan stratégique du système national d'information sanitaire 2021-2025.

Cet outil stratégique qui a été élaboré de façon consensuelle par toutes les parties prenantes, doit guider tous les acteurs intervenant dans la mise en œuvre des activités communautés, dans la production des informations utiles pour la prise de décision à tous les niveaux , c'est-à-dire central , régional et opérationnel. D'où l'importance de son appropriation par tous.

1 PRESENTATION DU PSNSC 2022-2025

1.1 Vision

La vision du Plan Stratégique Santé Communautaire 2022-2025 est alignée sur celle de la politique de santé communautaire et celle du PNDS 2021-2025 et se présente comme suit :

« Une Côte d'Ivoire où tous les individus, les ménages et les collectivités ont accès à des services de santé promotionnels, préventifs, curatifs et ré-adaptatifs de qualité, avec leur pleine participation sans aucune forme d'exclusion et dans un partenariat entre les communautés, les services sociaux de base et l'administration locale, pour un meilleur état de santé ».

1.2 Principes

La vision est guidée par les principes suivants :

- Un leadership communautaire fort avec une bonne visibilité et maîtrise des interventions communautaires à tous les niveaux : central, départemental et local ;
- Une meilleure gouvernance locale du secteur sanitaire
- Des prestations de santé de qualité optimale, avec des soins intégrés, continues et rationnelles centrées sur la personne afin d'améliorer l'accès des populations aux services de base de santé préventives, curatives, promotionnelles, et de soutien ;
- Des actions communautaires centrées sur la famille/collectivité et non l'individu ce qui va mieux renforcer la participation communautaire et l'engagement des familles/collectivités à mieux prendre en charge leur santé.
- Le respect des engagements internationaux,
- Le genre : une santé communautaire inclusive pour prendre en compte les questions spécifiques des hommes et des femmes en matière de santé ;
- La participation communautaire : une communauté qui prend une part active au diagnostic, à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi-évaluation et à la pérennisation des interventions menées pour le bien-être de ses membres dans leur diversité, en s'appuyant sur ses propres ressources avec le soutien des autres parties prenantes ;
- L'appropriation : convaincue que la santé est la base de tout développement, la communauté dans sa diversité prend conscience de ses problèmes de santé, de sa responsabilité et de son rôle pour l'assumer, s'implique et se mobilise dans la recherche et la mise en œuvre effective de solutions pérennes en matière de promotion, de prévention et de soins curatifs.
- La décentralisation : la santé communautaire donne aux communautés le pouvoir et la capacité de prendre des décisions afin de se prendre en charge et d'être responsables de leur propre développement en matière de santé.
- Une approche intersectorielle : la santé ne peut être assurée sans l'accès à certains services sociaux de base tels que l'eau, l'hygiène, l'assainissement, l'éducation, etc. Les acteurs de la santé travailleront en étroite collaboration avec ceux des autres secteurs.

1.3 Axes stratégiques

Le plan stratégique de santé communautaire 2022-2025 de la Côte d'Ivoire est structuré autour de 5 axes stratégiques et 5 effets déclinés en 45 16 produits qui sont des extrants portés par 40 stratégies d'intervention pour l'atteinte de l'impact suivant: La santé et le bienêtre des populations sont améliorés avec une forte implication des communautés engagées et responsables.

Axe 1: Renforcement du leadership, gouvernance et engagement communautaire

Effet 1: La gouvernance, le leadership et l'engagement de tous les acteurs sont renforcés à tous les niveaux (central, régional, départemental et local)

Pour réaliser l'effet 1 du premier axe, trois extrants ont été définis.

Produit 1.1 : Cadre juridique, institutionnel et organisationnel de la santé communautaire est favorable

Deux stratégies d'intervention permettront de réaliser le produit 1 : (i) Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel régissant le fonctionnement de la santé communautaire, (ii) Vulgarisation des textes juridiques en santé communautaire.

Produit 1.2 : Les Capacités des acteurs de la santé communautaire sont renforcées en planification pour la mise en œuvre des interventions à tous les niveaux

Les stratégies suivantes permettront d'atteindre ce produit : (i) Renforcement des capacités des acteurs communautaires sur le processus de planification des IBC à tous les niveaux et (ii) Vulgarisation des documents de normes et de politiques (Politique de santé communautaire, Référentiel des IBC et PSNSC 2022-2025 y compris ses annexes)

Produit 1.3 : La coordination des interventions est effective à tous les niveaux

Deux stratégies seront nécessaires pour atteindre ce produit : (i) l'Opérationnalisation des cadres de coordination des interventions en santé communautaire à tous les niveaux et (ii) le Renforcement de la coordination de l'action humanitaire à tous les niveaux.

Produit 1.4 : La participation et l'engagement des communautés sont effectifs

Quatre stratégies sont nécessaires pour atteindre ce produit : (i) Renforcement des capacités des ESCOM; (ii) Renforcement des capacités des COGES, GAC et CVD; (iii) Opérationnalisation des instances de coordination communautaire au niveau local; et (iv) Renforcement de la mobilisation des ressources au niveau local : humaines, financières, matérielles et équipements

Axe 2 : Amélioration de la gestion et développement des ressources humaines de santé communautaire

Effets 2 : Les ressources humaines de la santé communautaire sont disponibles en quantité et qualité à tous les niveaux.

Deux produits contribueront à l'atteinte de l'effet 2 de cet axe.

Produit 2.1 : La Couverture en RH de la santé communautaires est assurée dans tous les secteurs (au moins 80% de taux de couverture)

Les deux stratégies suivantes permettront d'atteindre cet extrant : (i) Amélioration de la couverture des RH de la santé communautaire et (ii) Développement d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire à tous les niveaux.

Produit 2.2 : les RH en santé communautaire sont compétentes pour offrir les interventions de qualité

Ce produit est porté par les deux stratégies d'interventions suivantes : (i) Renforcement des capacités des RH de la santé communautaire à tous les niveaux; (ii) Encadrement et suivi technique des RH de la santé communautaire.

Axe 3 : Amélioration de la qualité des prestations de services communautaires

Effet 3: l'utilisation des services de santé communautaire de qualité par les population est améliorée

Produit 3.1: l'accès aux services de santé avec la pleine participation des communautés est accrue

Le premier extrant de l'effet 3 est porté par quatre stratégies : (i) Vulgarisation des normes, directives et procédures en matière de qualité des services (accueil, communication, temps d'attente, orientation...) de santé communautaire; (ii) Renforcement de capacités des RH de la santé communautaire sur les outils du référentiel (orientation sur le référentiel, planification, suivi des interventions communautaires et évaluation); (iii) Harmonisation du Paquet Minimum d'Activités des acteurs communautaires (PMA) et (iv) Renforcement de l'offre de service communautaire de qualité en milieu rural, urbain et péri urbain.

Produit 3.2 : la disponibilité des médicaments et intrants stratégiques est accrue pour offrir des services de santé de qualité aux communautés

Deux stratégies soutiennent ce produit : (i) Vulgarisation du Guide d'Approvisionnement et de Distribution des Produits de Santé au niveau Communautaire (GADPSC);

(ii) Renforcement du mécanisme d'approvisionnement en produits de santé et en équipements jusqu'au dernier kilomètre

Produit 3.3 : L'Offre de service de santé communautaire est disponible en milieu urbain et rural

(i) Harmonisation du contenu du kit de travail des membres du GAC en tenant compte des acteurs qui interviennent en milieu rural, urbain et péri urbain;

Axe 4 : Amélioration du financement des interventions de santé communautaire

Effets 4 : Les financements des interventions communautaires sont pérennes

Produit 4.1 les besoins financiers sont couverts à 80%

Pour s'assurer de mobiliser 80% des ressources nécessaires à la mise en œuvre du PSNSC, trois stratégies ont été développées : (i) Renforcement et appropriation du cadre juridique en matière de financement de la santé communautaire, (ii) Développement et utilisation optimale des mécanismes pérennes et innovants de financement des interventions communautaires, (iii) accroissement des ressources nationales au financement de la santé communautaire

Produit 4.2: Les ressources mobilisées pour le financement des interventions communautaires sont utilisées de façon effective

Pour atteindre ce produit deux stratégies ont été développés : (i) Mise en place d'un cadre d'harmonisation et de coordination des financements de la santé communautaire ; (ii) Renforcement des mécanismes de redevabilité de l'utilisation des fonds mobilisés.

Produit 4.3 : 80% des acteurs communautaires reçoivent une motivation adéquate

Pour atteindre ce produit deux stratégies ont été développées : (i) Renforcement et appropriation du cadre juridique en matière de motivation des ASC et autres acteurs communautaire et (ii) Mobilisation des ressources nécessaires pour la motivation financière et non financière des ASC et autres acteurs communautaires.

Axe 5 : Renforcement du système de suivi évaluation des interventions communautaires

Effet 5 : les informations sanitaires de qualité sont utilisées pour la prise de décision

Quatre extrants permettront de réaliser le résultat effet de cet axe stratégique.

Produit 5.1 le cadre institutionnel du dispositif suivi évaluation des interventions est renforcé

Le renforcement du cadre institutionnel du système de S&E sera possible à travers (i) Renforcement du cadre de coordination du système de suivi-évaluation des interventions de santé communautaire, (ii) Renforcement des capacités et des compétences des ressources humaines du système de suivi-évaluation des interventions de santé communautaire, (iii) Renforcement des capacités opérationnelles du système de suivi-évaluation des interventions de santé communautaire en équipements et matériels.

Produit 5.2 : les données sanitaires communautaires de routine sont accessibles à tous les niveaux

Deux stratégies pour atteindre cet extrant : (i) Renforcement de la disponibilité en outils de collecte et de gestion physiques et digitaux et (ii) Renforcement du système d'analyse, d'interprétation et d'assurance qualité des données communautaires pour une prise de décision à tous les niveaux.

Produit 5.3 : Les données issues des études et des évaluations sont disponibles à tous les niveaux

Pour atteindre ce produit, ces deux stratégies sont nécessaires : (i) Renforcement de la coordination de la recherche et évaluation et (ii) Vulgarisation des données d'études, d'enquêtes, de surveillance à base communautaire et de bonnes pratiques.

Produit 5.4 : La qualité des données au niveau communautaire est assurée

Pour atteindre ce produit, ces trois stratégies sont nécessaires : (i) Renforcement des mécanismes de contrôle de la qualité des données ; (ii) Renforcement et promotion de la redevabilité à travers la surveillance à base communautaire (suivi dirigé par les communautés : CLM); (iii) Opérationnalisation de la stratégie de la supervision dédiée aux acteurs communautaires

2 ANALYSE SITUATIONNELLE DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE

L'axe du PSNSC 2017-2021 en lien avec le suivi et évaluation avait défini comme actions prioritaires (i) d'élaborer et mettre en œuvre un plan de suivi et évaluation des interventions communautaires avec des indicateurs nationaux, (ii) promouvoir la recherche opérationnelle en santé communautaire à travers des conventions de partenariats avec les institutions de formation et de recherche pour améliorer la qualité et la pérennité des interventions communautaires, (iii) mettre en place des cadres pour le partage des bonnes pratiques afin d'uniformiser et de standardiser les interventions en santé communautaire et (iv) élaborer

un guide national de supervision des ASC par les médecins et les infirmiers y compris les sages-femmes.

L'analyse situationnelle a été faite à l'aide de l'outil des 12 composantes du système de suivi évaluation. Elle a porté sur (i) le cadre institutionnel, (ii) la procédure de collecte des données, (iii) la supervision, le contrôle qualité des informations de santé communautaire, (iv) l'intégration du suivi dirigé par les communautés dans les programmes prioritaires, (v) la promotion de la recherche opérationnelle en santé communautaire et (vi) l'utilisation des données et partage des bonnes pratiques sur les interventions de santé communautaire pour une prise de décision.

2.1 Cadre institutionnel du dispositif du suivi évaluation des interventions communautaires

Le cadre institutionnel du dispositif de suivi évaluation comprend 4 niveaux : le niveau central, le niveau régional, le niveau district et le niveau opérationnel.

Au niveau central: Le décret N°2016-598 du 03 août 2016 portant organisation du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, octroie à la DSC entre autres missions [...] d'assurer le suivi et l'évaluation des actions en matière de promotion de la santé. L'analyse du cadre institutionnel a montré des forces à tous les niveaux avec l'existence d'un service de suivi et évaluation au niveau central, du personnel pour l'animation, ainsi que la mise en place en janvier 2020 du GTT suivi-évaluation santé communautaire du cadre de concertation permanente des activités communautaires. Par ailleurs on note l'existence d'un cadre de collaboration entre la DIIS et la DSC, l'intégration de la santé communautaire dans le SNIS associée à la prise en compte d'indicateurs communautaires dans les plans de suiviévaluation des programmes de santé et des partenaires

Toutefois, il existe des faiblesses, notamment l'absence de plan national de suivi-évaluation, d'un plan de travail national de suivi-évaluation avec une absence de plan de renforcement des capacités des staffs impliqués dans le S&E, l'absence de cadre de redevabilité (Suivi Dirigé par la Communauté ou CLM).

<u>Au niveau régional</u>, l'on note que 62,5% des régions visitées ont affirmé organiser des réunions de coordinations des activités communautaires. Cependant il existe une insuffisance de Coordonnateurs des activités communautaire au niveau des régions sanitaires.

<u>Au niveau district</u>, l'on note la prise en compte des données communautaires dans les rapports SIG communautaires des formations sanitaires, le paramétrage des indicateurs communautaires dans le DHIS 2 et l'intégration des données de santé communautaire dans le SNIS. Ce sont autant d'avancées notables ayant favorisé la disponibilité des données communautaires dans le SNIS.

Les différentes évaluations montrent un manque d'équipements et matériels de travail pour plusieurs CAC (ordinateurs et mobiliers de bureaux). On note également une insuffisance de capacité des personnels à charge des activités communautaires au niveau des districts et ESPC avec seulement 42,9% des districts sanitaires visités disposant d'un plan de suivi-

évaluation des interventions communautaires et 57% des districts qui organisent des réunions de coordination des activités communautaires (Collecte, compilation, saisie, analyse, transmission et stockage des données).

Par ailleurs, plusieurs insuffisances ont été relevées lors des évaluations notamment : (i) Ruptures d'outils de collecte des données programmatiques pour insuffisance des fonds alloués ; (ii) 44 % des ASC ont des difficultés à renseigner les outils (cahier, registre, rapport mensuel d'activités); (iii) 64% des districts sanitaires valident mensuellement les données communautaires avant leur saisie dans le DHIS2; (iv) Faible promptitude (67%) dans la transmission des rapports des ASC; (v) Faible complétude des données communautaires dans le DHIS2; (vi) Insuffisance de rapportage des données communautaires au niveau des ESPC. Ainsi des efforts restent à fournir pour la disponibilité en permanence des outils.

2.2 Contrôle qualité des informations de santé communautaire

Supervision

L'évaluation finale a montré l'existence de grilles et guides de supervisions au niveau central. Aussi, la quasi-totalité des ESPC visités (86,1%) disposent-elles d'une grille de supervision des ASC et plus de la moitié de ces ESPC (63,9%) établissent un programme de supervision des ASC. De plus, tous les ASC visités (100%) produisent des rapports mensuels des activités communautaires et participent à la validation des rapports avec leur Superviseur au centre de santé.

Mais, l'analyse situationnelle a mis en évidence les problèmes suivants : (i) une faible réalisation des activités de supervision au niveau national et régional ;(ii) une faible capacité de l'ECD à encadrer les prestataires des EPSC et les acteurs communautaires ;(iii) une faible réalisation des supervisions y compris la supervision dédiée et des visites de coaching des acteurs communautaires ;(iv) une insuffisance des moyens de locomotion (moto et véhicule).

Contrôle de la qualité des données

L'analyse situationnelle a montré l'existence d'une démarche pour le contrôle de la qualité des données de routine décrite dans un manuel de procédure de gestion des données communautaires pour le système d'information sanitaire.

Cependant on note (i) une insuffisance des supervisions et des missions d'évaluation de la qualité des données communautaires à tous les niveaux ;(ii) Une rupture des grilles de supervision ;(iii) la non intégration de la grille de supervision des activités communautaires à celle des autres activités du District, (iv) l'insuffisance des moyens matériels pour réaliser les supervisions (moto, véhicule, ordinateurs, etc.) ;(v) la non réalisation de l'audit de la qualité des données communautaires ;(vi) la non réalisation de la validation des données communautaires au niveau district.

2.3 Intégration du suivi dirigé par les communautés dans les programmes prioritaires

L'analyse situationnelle a montré l'existence d'une stratégie nationale de suivi dirigé par la communauté (CLM) qui positionne les communautés comme des acteurs majeurs du système de santé. La mise en œuvre du CLM implique la société civile, les groupes affectés

et d'autres entités intervenant dans la communauté, pour recueillir de manière structurée, systématique et régulière des données quantitatives et qualitatives dans les structures de santé et dans la communauté ; ceci pour conduire des plaidoyers en vue d'une amélioration de la qualité des services.

L'Observatoire Communautaire de la Santé en Côte d'Ivoire (OCSCI), qui est l'un des outils du CLM pour lever les barrières d'accès aux services de santé, a été mis en place. Il est une plateforme de veille, d'alerte, de documentation, d'orientation et de réponse, aux incidents de rupture des intrants/médicaments, aux manquements à la qualité des services et aux cas de violations/atteintes aux droits humains dans le cadre de la lutte contre le VIH, la tuberculose, le paludisme et les maladies à potentiel épidémique.

Cependant, l'analyse a montré plusieurs défis entre autres : (i) absence d'outils et de mécanisme pour l'implication de la communauté dans le suivi de la qualité des services de santé ; (ii) la méconnaissance de l'observatoire existant.

2.4 La recherche et évaluation en santé communautaire

Elles sont le maillon faible du système de suivi-évaluation de la santé communautaire en Côte d'Ivoire. On note les insuffisances suivantes : (i) Faible capacité technique des acteurs nationaux de la santé communautaire pour la réalisation des activités de recherche opérationnelle relatives aux interventions en santé communautaire ;(ii) Absence de conventions de partenariat avec les institutions de formation et de recherche ;(iii) absence d'évaluation d'impact des interventions communautaires.

2.5 Diffusion, utilisation des données et partage des bonnes pratiques sur les interventions de santé communautaire pour une prise de décision

L'analyse situationnelle a mis en exergue les points suivants : (i) faible diffusion des données produites ;(ii) absence de rapport sur la situation des interventions communautaires ; (iii) absence de documentation scientifique des données communautaires et les bonnes pratiques issues des interventions communautaires ; (iv) Faible capacité technique des structures communautaires sur la diffusion des résultats et la consolidation des bonnes pratiques ;(v) Faible utilisation des données communautaires pour une prise de décision à tous les niveaux ;(vi) absence de réunion bilan des interventions communautaires au niveau national.

<u>Tableau 9</u> : Synthèse des problèmes liés au suivi des interventions communautaires

Code	VALUATION DES INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRE
Cadre organisationnel et institutionnel du dispositif du suivi évaluation	 L'absence de plan national de suivi et évaluation couvrant la période du PSNSC 2017-2021 par manque de moyens financier L'absence de plan de renforcement des capacités des staffs impliqué dans le suivi évaluation surtout les CAC

Sustàma de celle	 Insuffisance de la tenue des réunions de coordination des activités communautaires à tous les niveaux Non fonctionnalité des sous-groupes thématiques du cadre de concertation au niveau décentralisé Faible implication des DR et DD dans la gestion des données communautaires Insuffisance des capacités techniques et opérationnels des entités nationales et décentralisées de coordination du suivi évaluation des interventions communautaires
Système de collecte, analyse, et stockage des données	 Les ruptures de stocks des outils de collecte des données programmatiques Faible analyse des données communautaires pour une prise de décision dans les districts sanitaires et les ESPC
supervision et contrôle de la qualité des données de santé communautaire	 L'insuffisance de coordination et de supervision des activités communautaires à tous les niveaux Faible réalisation des supervisions y compris la supervision dédiée et des visites de coaching des acteurs communautaires Coordination insuffisante des interventions communautaires au niveau des ESPC Faible capacité de l'ECD à encadrer les prestataires des EPSC et les acteurs communautaires Insuffisance de rapportage des données communautaires au niveau des ESPC Faible complétude des données communautaires dans le DHIS2 Absence d'outils et de mécanisme pour l'implication de la communauté dans le suivi de la qualité des services de santé; Faible promotion du suivi dirigé par la communauté (CLM) et de l'Observatoire Communautaire de la Santé en Côte d'Ivoire (OCSCI).
Promotion de la recherche opé- rationnelle en santé communau- taire	- Faible réalisation des activités de recherche opérationnelle relatives aux interventions en santé communautaire
Utilisation des données et par- tage des bonnes pratiques sur les interventions de santé commu- nautaire pour une prise de déci- sion	 Faible utilisation des données communautaires pour une prise de décision dans les districts sanitaires et les ESPC Faible analyse et utilisation des données pour la prise de décision au niveau district Valorisation insuffisante des interventions communautaires basées sur l'évidence

3 OBJECTIFS DU PLAN DE SUIVI-EVALUATION

3.1 Objectif général

L'objectif du plan de suivi-évaluation est de contribuer à l'amélioration de la performance des interventions communautaires dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique National de Santé Communautaire 2022-2025.

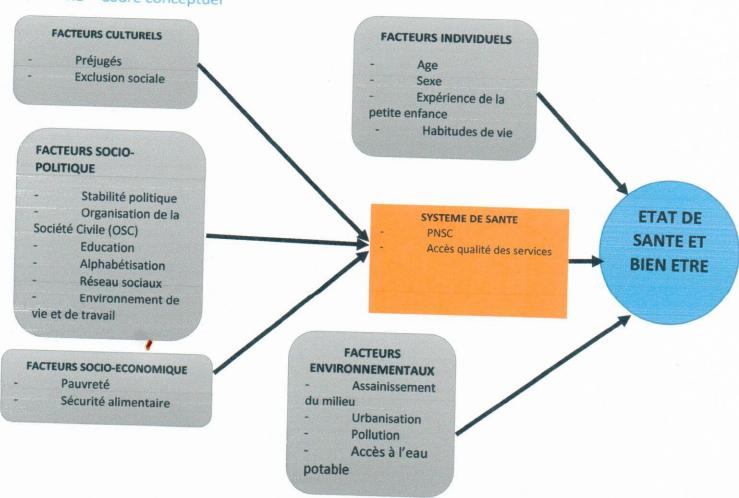
3.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, ce plan de suivi et évaluation vise à :

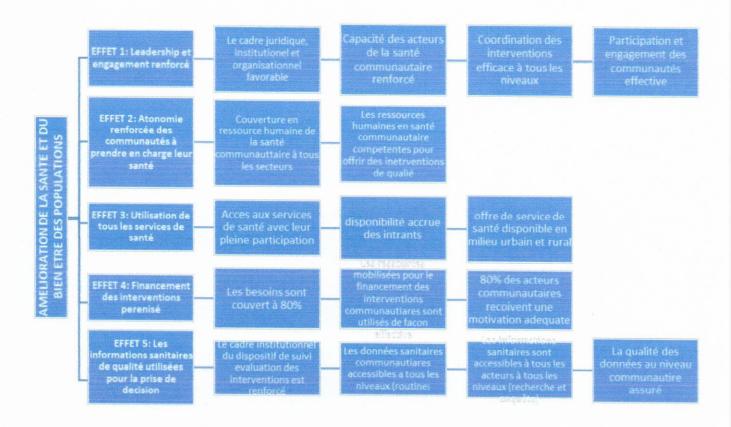
- Décrire le cadre de mise en œuvre du suivi évaluation des interventions communautaires
- Décrire les indicateurs de progrès liés au suivi-évaluation
- Expliquer le mécanisme de gestion des données liées aux interventions communautaires
- Décrire les activités de suivi ,d' évaluation de la mise en œuvre du PSN, de l'analyse et de l'utilisation des données et le chronogramme de leur mise en œuvre
- Décrire les activités d'amélioration de la qualité des données
- Guider les prises de décisions des parties prenantes à partir des données de bonnes qualités

4 CADRES DE SUIVI-EVALUATION

4.1 Cadre conceptuel



4.2 Cadre de résultat de Suivi-Évaluation



5 INDICATEURS

disponibilité des données. Les indicateurs sont choisis en fonction de leur pertinence, de leur utilité pour les décideurs, de leur adaptabilité aux changements et de la

principaux objectifs de la stratégie nationale de santé communautaire et couvriront les intrants, les processus, les produits, les effets et Les indicateurs choisis permettront d'obtenir les informations nécessaires au suivi des progrès et des performances dans l'atteinte des

d'impact. comprennent les indicateurs d'intrants, de processus et de produit et (ii) les indicateurs d'évaluation qui sont les indicateurs d'effet et Les indicateurs retenus pour le suivi et l'évaluation axés sur les résultats seront répartis en deux grands groupes : (i) les indicateurs de suivi qui

5.1 Matrice de suivi des indicateurs

communautés engagées et responsables.	Impact : La santé et le bien-être des populations sont améliorés	Impact/Effets/Produits
Taux de mortalité mater- nelle	Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans	Indicateurs
Enquêtes de ménage	Enquêtes de ménage	Méthode de collecte
N = nombre de décès dus à des causes maternelles D = Nombre de personnes-années exposées au phénomène	N = nombre d'enfants décé- dés D = Nombre d'enfants an- nées exposés	Mode de calcul
EDS/MICS	EDS/MICS	Sources

		Effet 1:La gouvernance, le lea- dership et l'engagement de tous les acteurs sont renforcés à tous les niveaux (central, régional, départemental et local)				
compris ses annexes) éla- borés	pris et appliqués Nombre de documents de normes et directives sur la santé communautaire (Politique de santé communautaire, Référentiel des IBC et PSNSC 2022-2025 y compris ses annexes) élaborés			Nombre de lois en matière de santé communautaire prises et appliquées	Nombre de texte (juridique, institutionnel et organisationnel de la santé communautaire) disponibles	Proportion des acteurs engagés dans les interven- tions de santé communau- taire
	Revue documentaire adminis- trative et juridique		Revue documentaire adminis- trative et juridique	Revue documentaire adminis- trative et juridique	Revue documentaire adminis- trative et juridique	Enquête par revue documentaire
Comptage		Comptage	Comptage	Comptage	N = Acteurs qui mènent des activités communautaires conformément aux direc- tives nationales D = Ensemble des acteurs référencés à la DSC	
	Rapport de la revue documen- taire		Rapport de la revue documen- taire	Rapport de la revue documen- taire	Rapport de la revue documen- taire	Rapport d'enquête par revue documentaire

Produit 1.2: Les Capacités des acteurs de la santé communautaire sont renforcées en planification pour la mise en œuvre des interventions à tous les niveaux			
Nombre de groupe d'actions communautaires formés en planification	Nombre d'organes de coordination crées à tous les niveaux	Nombre d'organes de san- té communautaires (ES- COM, GAC, CVD, etc.) for- mellement créés	Proportion de lois, de dé- crets et d'arrêtés portant sur la santé communau- taire vulgarisés
Revue documentaire	Revue documentaire adminis- trative et juridique	Revue documentaire	Revue documentaire adminis- trative et juridique
Comptage	Comptage	Comptage	N = Nombre de lois, de décrets et d'arrêtés portant sur la santé communautaire vulgarisésD = Nombre de lois, de décrets et d'arrêtés portant sur la santé communautaire vulgarisés planifiés
Rapport de for- mation	Rapport de la revue documen- taire	Rapport de la revue documen- taire	Rapport de la revue documen- taire

Produit 1.4 : participation et engagement des communautés sont effectifs	Produit 1.3 :La coordination des interventions est effective à tous les niveaux	
Nombre de GAC qui trans- mettent des rapports d'ac- tivité à l'aire de santé	Proportion de réunions de coordination organisée par niveau	Proportion de groupe d'actions communautaires formées en planification ayant élaboré un plan d'action intégrant les activités communautaires
Revue documentaire	Revue documentaire	Revue documentaire
Comptage	N = Nombre de réunions de coordination organisé par niveau D = Nombre de réunions de coordination planifiées	Comptage
Rapport d'activi- tés	Rapport d'activi- tés	Rapport d'activi- tés

Produit 1: La Couverture en RH de la santé communautaires est assurée dans tous les secteurs (au moins 80% de taux de couverture)	Effet 2 : Les ressources hu- maines de la santé communau- taire sont disponibles en quan- tité et qualité à tous les ni- veaux		
Proportion des secteurs (publics, privés, associatifs etc) disposant des RH dédiées à la santé communautaire	Proportion des aires de santé qui ont atteint le ratio national ASC/population	Ratio ASC/population (01 ASC/ (250 à 500 pop)	
Revue documentaire	Revue documen- taire/Exploitation de base de données des ASC formés	Revue documen- taire/Exploitation de base de données des ASC formés	
Comptage	N = Nombre d'aires de santé qui ont atteint le ratio natio- nal ASC/population D = Ensemble des aires de santé	N = Nombre d'ASC formésD = Total population	
Rapport de re- vue	Rapport DSC		

Produit 3.2 : la disponibilité des médicaments et intrants de produits traceurs penstratégiques est accrue pour dant la période de rapporoffrir des services de santé de tage	produit 3.1: l'accès aux services de santé avec la pleine partici- pation des populations est ac- cru	Effet 3: l'utilisation des services de santé communautaire de qualité par les population est améliorée	Produit 2 : les RH en santé communautaire sont compé- tentes pour offrir les interven- tions de qualité
Proportion d'ASC disposant de produits traceurs pen- dant la période de rappor- tage	Proportion de COGES fonctionnels	Taux d'utilisation des services de santé	Proportion des RH en santé communautaire compé- tentes (théorique et pra- tique) à offrir les interven- tions de qualité
Revue documentaire	Revue documentaire	Analyse des données de rou- tine	Evaluation rapide des compé- tences
N = Nombre d'ASC disposant de produits traceurs pendant la période de rapportageD = Ensemble des ASC formés	N = Nombre de COGES fonc- tionnels D = Ensemble des COGES recensés	N = Nombre de consultants des différents services D = total population	N = Nombre de ressources humaines formés et ca- pables d'offrir de interven- tions de qualité D = Ensemble des ressources humaines en santé commu- nautaire
Rapports DSC/DHIS 2	Rapport de re- vue	Rapport d'ana- lyse	Rapport de re-

Effet 4: les informations sanitaires de qualité sont utilisées pour la prise de décision		Produit 3.3 : Offre de service de santé communautaire est dis- ponible en milieu urbain et ru- ral	
Score de l'utilisation de l'information	Nombre de cas pris en charge par les ASC dans la communauté par type de pathologies	Proportion des ESPC of- frant des services de santé promotionnel (préventif, curatif et ré adaptif) dans la communauté	Proportion d'ESPC menant des activités communau- taires en rupture de pro- duits traceurs au cours de la période de rapportage
Enquête spécifique + Revue documentaire	En routine	En routine	Revue documentaire
	Comptage	N = Nombre d'ESPC offrant des services de santé promo- tionnel (préventif, curatif et ré adaptif) D = Ensemble des ESPC	N = Nombre d'ESPC menant des activités communau- taires en rupture de produits traceurs au cours de la pé- riode de rapportage D = Ensemble des ESPC
Rapport d'enquête ; rapport de revue documentaire	DHIS 2	DHIS 2	

Produit 4. 3: Les données issues des études et des évaluations sont disponibles à tous les niveaux	taires communautaires de rou- tine sont accessibles à tous les niveaux		Produit 4.1: le cadre institu- tionnel du dispositif suivi éva- luation des interventions est renforcé
Nombre d'études et éva- luations réalisées	Nombre d'acteurs ayant accès aux rapports sur les interventions communau- taires (désagréger par ni- veau)	Nombre d'ESPC ayant accès aux données communau- taires	Nombre de réunion de coordination du groupe suivi Evaluation avec discussion sur les résultats des interventions (Programmes, ONG, etc.)
Revue documentaire	Collecte d'information sur le nombre de personne qui télé- chargent les informations sur le site web	DHIS2	Revue documentaire
Comptage	Comptage	Comptage	Comptage
Rapport de la revue documentaire	Site web DSCPS	Plateforme DHIS2	Rapport de réu- nion de coordi- nation du groupe suivi Eva- luation

interventions communautaires sont pérennes	ualité des don- nu communautaire nancements des communautaires			
Proportion des ressources financières mobilisées auprès des collectivités décentralisées	Taux d'accroissement du budget de l'Etat alloué aux interventions communau- taires	Proportion des ESPC ayant des données communau- taires cohérentes dans DHIS 2	Proportion des ESPC ayant des données communau- taires exactes	Proportion de résultats d'études et enquêtes diffu- sés à tous les niveaux
Collecte active	Revue documentaire	Revue des données du DHIS2	Evaluation de la qualité des données de routine	Revue documentaire
N = Total des ressources fi- nancières mobilisées auprès des collectivités décentrali- sées D = Total des ressources fi- nancières attendues	Par comptage	N: Nombre d'ESPC ayant des données communautaires cohérentes dans le DHIS2 D: nombre total des ESPC dans le DHIS2	N: Nombre d'ESPC ayant des données exactes D: Nombre d'ESPC visités	N: Nombre de résultats d'enquête et étude diffusés par niveau D: Ensemble des enquêtes et études menées sur la période
Rapports financiers / documents administratifs	Rapports financiers / documents administratifs	Rapport d'ana- lyse du DHIS2	Rapport d'Eva- luation	Rapport de la revue documen- taire

Produit 5. 3 : 80% des acteurs communautaires reçoivent une motivation adéquate	Produit 5. 2 : Les ressources mobilisées pour le financement des interventions communau- taires sont utilisées de façon effective	Produit 5. 1 : les besoins finan- ciers sont couverts à 80%
% des acteurs communau- taires recevant une motiva- tion financière équivalent au SMIG	Taux d'absorption des budgets alloués au financement des interventions communautaires	Proportion des besoins financiers couverts
Collecte active	Revue documentaire	Revue documentaire
N: Nombre des acteurs communautaires recevant une motivation financière équivalent au SMIG D/: Ensemble des acteurs communautaires recensés ou interviewés	N = montant consommé pour la mise en œuvre des interventions communautaires Rapp tairesD = Montant total allents loué pour le financement des tratifs activités communautaires	N = montant des besoins satisfaits D = Budget du PSN
Rapport de la collecte active	Rapports financiers / documents administratifs	Rapports financiers / documents administratifs

5.2 Cadre de performance du PSNSC 2022 – 2025

Impact/Effets/Produits	Indicateurs		Donnée	Données de base			Cible	е	
mpact: la canté et le bien àtre		valeur	Année	Source	2022	2023	2024 2025	025	Sources
orés des	les enfants de moins de 74/1000 5 ans	74/1000	2021	2021 EDS 2021				m	EDS/MICS
responsables.	Taux de mortalité ma- ternelle	385/100 000	2021	2021 EDS 2021				m	EDS/MICS
Effet 1:La gouvernance, le leadership et l'engagement de tous les acteurs, y compris les communautés dans les interventions de santé communautaire sont renforcés à tous les niveaux (central, régional, départemental et local)	Proportion des acteurs engagés dans les inter- ventions de santé com- munautaire	ND						q Ra	Rapport d'enquête par revue

	Produit 1.1: Le Cadre juridique, institutionnel et organisationnel de la santé communautaire est favorable					
Proportion de lois, de décrets et d'arrêtés por- tant sur la santé com- munautaires vulgarisés	de normes et directives sur la santé communau- taire (Politique de santé communautaire, Réfé- rentiel des IBC et PSNSC 2022-2025 y compris ses annexes) élaborés	Nombre de textes juri- diques (décrets et arrê- tés) appliqués	nautaire appliquées	Nombre de lois en ma- tière de santé commu- nautaire prises	Nombre de texte (juri- dique, institutionnel et organisationnel de la santé communautaire)	
N D	25		2	2		
	2021					
	programmes (programme de santé, PNOEV et PNDC) et directions (DIIS, DSIM, DMHP, cellule ONG,)					
Rapport de la revue docu- mentaire	Rapport de la revue docu- mentaire	Rapport de la revue docu-mentaire		Rapport de la revue docu-mentaire	Rapport de la revue docu- mentaire	

Produit 1.3: la coordination des interventions est effective à tous les niveaux	cation pour la mise en œuvre des interventions à tous les ni- veaux	Produit 1.2: Les Capacités des acteurs de la santé communautaire sont renforcées en planifi-		
Proportion de réunions de coordination organi- sée par niveau	Proportion de groupe d'actions communau- taires formées en plani- fication ayant élaboré un plan d'action inté- grant les activités com- munautaires	Nombre de groupe d'actions communautaires formés en planification	Nombre d'organes de coordination crées à tous les niveaux	Nombre d'organes de santé communautaires (ESCOM, GAC, CVD, etc.) formellement créés
ND	0	0	147	
			2021	
			archives DGS et direction des services exté- rieurs	
Rapport d'acti- vités	Rapport d'acti- vités	Rapport de formation	Rapport de la revue docu- mentaire	Rapport de la revue docu- mentaire

Produit 1 : La Couverture en RH de la santé communautaires est assurée dans tous les secteurs (au moins 80% de taux de couverture)		Effet 2 : Les ressources hu- maines de la santé communau- taire sont disponibles en quan- tité et à tous les niveaux	Produit 1.4 :la participation et l'engagement des communautés sont effectifs
Proportion des secteurs (publics, privés, associa- tifs etc) disposant des RH dédiées à la santé communautaire	Proportion des aires de santé qui ont atteint le ratio national ASC/population	Ratio ASC/population (01 ASC/ (250 à 500 pop)	Nombre de GAC qui transmettent des rap- ports d'activité à l'aire de santé
	0	1/1400	0
		2021	
		2021 Rapport DSC	
		1/1790	
Rapport de re-			Rapport d'acti- vités

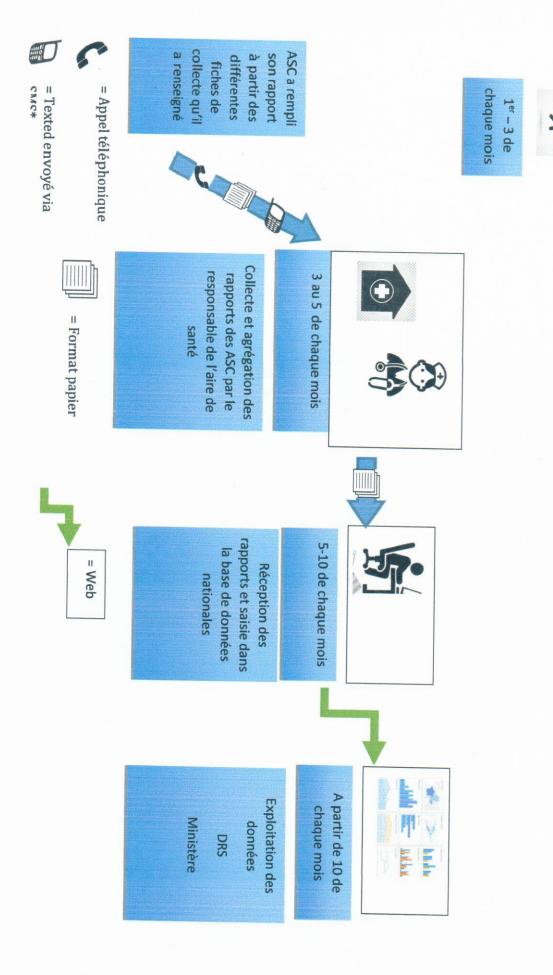
Produit 3.2 : la disponibilité des médicaments et intrants straté- giques est accrue pour offrir des services de santé de qualité aux	produit 3.1: l'accès aux services de santé avec la pleine partici- pation des communautés est accrue	Effet 3: l'utilisation des services de santé communautaire de qualité par les population est améliorée	Produit 2 : les RH en santé communautaire sont compé- tentes pour offrir les interven- tions de qualité
Proportion d'ASC disposant de produits traceurs pendant la période de rapportage	Proportion de COGES fonctionnels	Taux d'utilisation des services de santé	Proportion des RH en santé communautaire compétentes (théorique et pratique) à offrir les interventions de qualité
ND	ND	38,87%	
	4	2020	
	Rapport de re- vue	Rapport d'ana- lyse	Rapport de re- vue

Effet 4: les informations sanitaires de qualité sont utilisées pour la prise de décision		Produit 3.3 : Offre de services de santé communautaire est disponible en milieu urbain et	communautés
Score de l'utilisation de l'information	Nombre de cas pris en charge par les ASC dans la communauté par type de pathologies	Proportion des ESPC offrant des services de santé promotionnel, préventif, curatif et ré adaptif dans la communauté	Proportion d'ESPC me- nant des activités com- munautaires en rupture de produits traceurs au cours de la période de rapportage
16%			ND
2018			
2018 PRISM 2018			
		98%	
Rapport d'enquête ; rapport de revue documentaire	DHIS 2	DHIS 2	

Produit 4. 3: Les données issues	niveaux	Produit 4.1: le cadre institution- nel du dispositif suivi évaluation des interventions est renforcé	
Nombre d'études et évaluations en santé communautaire réali- sées	Nombre d'acteurs ayant accès aux rapports sur les interventions com- munautaires (désagrégé par niveau)	Nombre d'ESPC ayant accès aux données communautaires	Nombre de réunion de coordination du groupe suivi Evaluation avec discussion sur les résultats des interventions (Programmes, ONG, etc.)
0		ω	0
		2021	
	DSC	Rapport mesure Malaria	
			2
			202200
Rapport or revue door mentaire	Site web	Platefori DHIS2	Rapport de ré- union de coor- dination du groupe suivi Evaluation
	Nombre d'études et évaluations en santé communautaire réali-	Nombre d'acteurs ayant accès aux rapports sur les interventions communautaires (désagrégé par niveau) Nombre d'études et évaluations en santé communautaire réali-sées	Nombre d'ESPC ayant accès aux données 3 2021 Rapport mesure communautaires Nombre d'acteurs ayant accès aux rapports sur les interventions communautaires (désagrégé par niveau) Nombre d'études et évaluations en santé communautaire réalisées

Produit 3 : 80% des acteurs communautaires reçoivent une motivation adéquate	Produit 2 : Les ressources mobilisées pour le financement des interventions communautaires sont utilisées de façon effective	Produit 1 : les besoins financiers sont couverts à 80%	sont pérennes	Effet 5: Les financements des	nées au niveau communautaire est assurée	Produit 4.4: La qualité des don-
% des acteurs commu- nautaires recevant une motivation financière équivalent au SMIG	Taux d'absorption des budgets alloués au fi- nancement des inter- ventions communau- taires	Proportion des besoins financiers couverts	Proportion des res- sources financières mo- bilisées auprès des col- lectivités décentralisées	Taux d'accroissement du budget de l'Etat al- loué aux interventions communautaires	Proportion des ESPC ayant des données communautaires cohé- rentes dans DHIS 2	Proportion des ESPC ayant des données communautaires exactes
	ND	ND	ND	ND		
					2021	2021
					2021 dhis2	2021 RDQA
Rapport de la collecte active		Rapports financiers / documents administratifs	Rapports finan- ciers / docu- ments adminis- tratifs	Rapports financiers / documents administratifs	Rapport d'ana- lyse du DHIS2	Rapport d'Eva- luation

6 CIRCUIT DE L'INFORMATION



Source : manuel de procédure de gestion des données communautaires

7 GESTION DES DONNEES

7.1 Collecte de données

7.1.1 Collecte des données de routine

Elle consiste à collecter quotidiennement les données sur toutes les activités menées par les acteurs de santé communautaires (notamment, les ASC, relais et ONG,). Toutes les informations relatives aux activités menées seront collectées systématiquement en routine sur les différents outils de collecte standardisés et harmonisés élaborés à cet effet. Les données de santé communautaire sont transmises dans le DHIS2 qui est la base des données unique du système d'information sanitaire. Ces données validées sont fournies par la Direction en charge de l'Information Sanitaire de façon mensuelle.

Tableau 3 : Outils de collecte des données de santé communautaire

	Outils de collecte	Acteur
Au niveau communautaire	 Cahier de l'ASC pour les activités de promotion de la santé Registre d'activités de l'ASC (prise en charge) Rapport mensuel d'activités de l'ASC 	* ASC
	 Registre d'activités du groupement féminin Rapport mensuel du point focal Rapport mensuel du groupement féminin 	Groupement féminin
Au niveau ESPC	 Rapport de synthèse des groupements féminins Rapport mensuel du Centre de Santé comprenant les données communautaires pour transmission dans DHIS2 	■ ESPC
Au niveau district	 Rapport mensuel d'activité signé par le CSAS à transmettre à la DSC 	District

7.1.2 Collecte des données non routinières : par enquête et étude

L'analyse situationnelle a montré une insuffisance en enquête et étude portant sur la santé communautaire. Ce présent plan prévoit un partenariat avec les départements et structures de santé ainsi que les autres structures de recherche pour disposer d'information non routinières. Il prévoit aussi de compiler toutes les informations provenant des supervisons et visites terrains pour documenter les expériences de terrain et bonnes pratiques.

7.2 Analyse des données

Au niveau central, la Direction de la Santé Communautaire analyse les données produites par la DIIS pour identifier les districts/aires de santé qui ont des problèmes de qualité de données afin de programmer des missions de supervision et de coachings. Les analyses

futures prendront en compte les aspects programmatiques pour identifier les besoins en appui aux acteurs de terrain. Elle prévoit digitaliser les outils de collecte afin de faciliter l'analyse et l'interprétation des données.

Au niveau décentralisé l'analyse des données communautaires sera intégrée lors des réunions de coordination pour toutes les activités sanitaires.

Au niveau des ESPC, il faudra digitaliser les indicateurs de performance pour la visualisation et l'interprétation des données produites à ce niveau.

7.3 Contrôle de la qualité des données

Le DHIS2 contrôle la saisie des données communautaires, elles sont ensuite extraites pour être analysé dans la matrice de cohérence. Au vu des résultats d'incohérence des vérifications sont conduites par courriel et appel téléphonique pour apporter des corrections.

Un manuel de procédure de gestion des données communautaires pour le système d'information sanitaire a été élaboré afin de permettre à tous les acteurs de maitriser tout le processus de contrôle de la qualité des données.

La validation des données communautaires est systématiquement conduite par les ESPC avec tous les acteurs communautaires intervenant dans l'aire de santé.

La DSC coordonne des missions de supervision incluant le contrôle de qualité des données. La compilation de tous les rapports produits permettra de renseigner les indicateurs liés à la qualité des données.

Les audits de la qualité des données conduits de façon semestrielle pour les indicateurs communautaires contractuels vont se poursuivre.

7.4 Archivage des données

i. Archivage physique

Au niveau de l'ESPC : Les outils de collecte de données de l'ASC (rapports et outils primaires) sont archivés dans l'établissement de santé dans un lieu sécurisé

- 1) A l'abri des regards indiscrets.
- 2) A l'abri des intempéries, de l'humidité, de la chaleur et maintenu à une température ambiante de 15 à 25°C
- 3) A l'abri des insectes et rongeurs pour une période de 10 ans.

Au niveau du district : Les rapports produits par les établissements de santé (et communautaires) sont saisis directement dans le DHIS2.

ii. Archivage électronique

Au niveau régional et central : Les données du logiciel DHIS2 et autres logiciels sont sauvegardées sur des supports électroniques de stockages (Disque Dur externe, clé USB, CD, carte mémoire, serveur externe ou interne). La sauvegarde externe est faite selon les règles définies par la DIIS et dans le serveur externe choisi à cet effet.

7.5 Digitalisation des outils de collecte

En vue de garantir la qualité des données, la DIIS a démarré depuis 2021 un processus de digitalisation des outils de collecte de données. Ce processus vise à améliorer la promptitude des données, réduire les risques d'erreur liés aux calculs manuels des indicateurs ainsi que le coût de la reproduction des outils de collecte de données. La DSC va entrer dans ce processus pour la digitalisation des outils de santé communautaires.

8 DIFFUSION ET UTILISATION DES DONNEES

- Diffusion

Au niveau central, elle se fera lors des réunions trimestrielles du sous-groupe thématique SE du cadre permanent de concertation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des interventions de santé communautaire, aussi à travers les rapports d'activités trimestriels et le site web de la DSC (www.dsccom-ci.org)

Au niveau déconcentré elle se fera au cours des réunions trimestrielles de coordination des régions et districts sanitaires

Au niveau des populations les résultats de mise en œuvre des interventions seront présentés aux leaders communautaires

Elle sera faite aussi au cours des colloques et séminaires auxquels la DSC participera.

- Utilisation

Les données communautaires produites seront utilisées pour la planification, la recherche de financement, le plaidoyer, la réorientation des stratégies.

<u>Tableau 6 :</u> Plan de diffusion et d'utilisation des données

Sources de données	Supports	Périodicité	Utilisa- teurs	Modes (canal) de diffusion	Utilisation
Rapports d'activité	 Support papier Support électronique (DHIS2) 	MensuelleTrimestrielle Annuelle	ESPCESPCDistrictRégionDSCONG	 Réu- nion/revues documen- taires Ate- lier/séminaire de dissémina- 	 Planification Réorientation des stratégies et politiques des activités communau- taires Échanges
Rapports d'enquêtes	 Support papier Support électronique 	À miparcours6 mois avant la fin 2025	ESPCDistrictRégionDSCONG	tion Internet Courrier Conférence Publication Radio/télé Presse écrite	d'expérience Plaidoyer Mobilisation de ressources Réallocation du financement Recherche opérationnelle

9 PLAN DE MISE EN ŒUVRE

9.1 Activités de suivi

Il s'agit de l'examen quotidien des activités pendant la mise en œuvre du PSNSC 2020-2025. Le suivi portera sur l'utilisation des ressources, la conduite des activités et les résultats obtenus.

9.1.1 Les réunions hebdomadaires de staff

Elles permettront à la DSC de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités et du budget afin de trouver des solutions rapides aux difficultés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire et sur le terrain.

9.1.2 Les activités de supervision

Les activités de supervision sont importantes pour maintenir la qualité et la performance des activités de santé communautaire. Des grilles de supervision seront élaborées pour servir de support aux différentes supervisions. Quatre types de supervisions seront réalisés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

9.1.3 Les activités de formations

L'opérationnalisation de la santé communautaire nécessite la formation d'acteurs polyvalents que sont les ASC des zones rurales et les relais en milieu urbain et péri-urbains. Ces acteurs seront choisis ou recrutés suivant les procédures retenues dans le Référentiel National des interventions communautaires. Par la suite, ces acteurs recevront des formations basées sur des modules nationaux qui couvrent leurs compétences, telles que recommandées par l'OMS. Les formations en cascade seront réalisées par des formateurs issus du pool des formateurs nationaux. Elles seront exécutées progressivement selon le schéma de passage à l'échelle. Il est prévu la réalisation et l'actualisation régulière d'une base de données (appelée carto.ac) des acteurs formés pour la santé communautaire. Les formations vont porter sur le diagnostic communautaire et l'élaboration d'un plan d'action communautaire. Les formations en suivi évaluation vont se faire pour le staff au niveau central.

Les supports de formations standardisés, développés par la DSC en collaboration avec les autres acteurs seront utilisés pour toutes les formations en santé communautaire.

9.1.4 Les activités de suivi financier de la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2025

Les ressources pour la mise en œuvre du Plan stratégique de santé communautaire 2022-2025 proviendront :

- a) Du financement de l'État à travers le Ministère en charge de la santé et les fonds alloués aux collectivités territoriales
- b) Des fonds propres mobilisés localement par les collectivités territoriales
- c) Les financements des partenaires techniques et financiers.

La sous-direction de suivi-évaluation, en collaboration avec le service financier de la DSC, mettra en place un outil pour assurer la collecte semestrielle des informations sur les financements disponibles, les ressources mobilisées et les ressources dépensées. La synthèse et l'analyse des données financières ainsi collectées permettront d'établir et de mettre à jour régulièrement la situation de financement du Plan stratégique de santé communautaire 2022-2025 ainsi que le gap de financement pour soutenir le plaidoyer pour la mobilisation effective des ressources financières.

9.2 Activités d'évaluation

9.2.1 Une revue à mi-parcours participative de la mise en œuvre du PSNSC

Elle sera menée en juin 2024 avec la participation de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la santé communautaire. Sous la supervision de la Directrice de la DSC, la revue à mi-parcours sera facilitée par l'équipe de suivi & évaluation de la DSC et le GTT Suiviévaluation du cadre de concertation permanent.

9.2.2 Des enquêtes CAP

Elles seront conduites pour évaluer les connaissances, aptitudes et pratiques des populations vulnérables et à risque par rapport à des maladies transmissibles prioritaires (VIH, Tuberculose, Covid-19, paludisme, etc.)

9.2.3 Une étude sur la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)

Elle permettra d'analyser comment plusieurs approches et initiatives de santé communautaires sont ou non complémentaires pour juger de leur pertinence, opportunité, voire leur continuité ou abandon.

9.2.4 L'évaluation finale du PSNSC 2022-2025

Elle se penchera sur la performance tout au long de la période du plan et sera réalisée à partir de juin 2025. Une analyse de la situation sera menée pour guider le prochain plan stratégique.

Un calendrier est décrit à la figure 3 ci-dessous

10 Plan de mise en œuvre

ACTIVITES	CIBLE	RESPON-	PARTE-	PARTE-		ECHEA	NCIER	
	S	SABLE	NAIRES TECHNIQUES	NAIRES FI- NANCIERS	202	202 3	202 4	202 5
COORDINATION								
Organiser une réunion virtuelle mensuelle du sous-groupe thématique suivi-évaluation au niveau central (connexion internet, collation)					X	X	x	X
Doter les instances de coordination au niveau central et régional de matériel bureautique et consommable						x	x	
Doter les instances de coordination au niveau central et régional de 15 kits informatiques (10 ordinateurs portables et 03 Ordinateurs de bureau, 02 imprimantes)						x	X	
Organiser une réunion trimestrielle du sous- groupe thématique suivi-évaluation au ni- veau central (Pro San- té, Directions, PTF, ONG)					x	x	X	x
Organiser une réunion trimestrielle du sous- groupe thématique suivi-évaluation avec les régions						x	x	x

Appuyer les régions, les districts à l'organisation de réu- nion trimestrielle de suivi-évaluation des activités communau- taires						x	X	X
	GESTIC	N DE	S DON	NEES				
Organiser des ateliers d'identification des in- dicateurs communau- taires						x		
Assurer la participation des acteurs communautaires au processus de révision des outils nationaux de collecte de de données communautaires						x		
Doter les CAC régio- naux et de district d'un crédit de connexion Internet mensuelle						x	х	x
Organiser les réunions semestrielles de revues de données commu- nautaires avec les et régions et districts en complément des réu- nions organisées par la DIS					x	x	x	x
Doter les CAC de région et district en kit informatique (146 ordinateurs portables, disque dur)						x	x	

Soutenir l'organisation des ateliers de para- métrage des outils de collecte révisés de données communau- taire (du rapport du centre de santé) dans le DHIS2				x		
Reproduire les outils nationaux de collectes et de gestion de données communautaires physique et digital (outils de collecte des activités communautaires niveau des districts sanitaires, des ESPC et des Acteurs communautaires)					X	
Digitaliser les outils de collecte de données (outils primaires, rapports mensuels de l'ASC, rapport d'activités communautaires du centre de santé en lien avec le DHIS2 (développement d'application, test, pilotage)				x	X	X
Doter les Acteurs communautaires de tablettes pour la col- lecte des données (ASC, Superviseurs dé- diés)				X	X	x
	ACTIVITE	S DE SUIVI				
Assurer le recrutement de 4590 superviseurs dédiés aux ASC et autres acteurs com-	2			x	x	

munautaires					
Doter les CAC de dis- trict en moto (113) pour renforcer les su- pervisions			x	x	
Organiser 811 supervisions des superviseurs dédiés par le district et les IDE			x	x	x
Acquérir des équipements pour la mise en œuvre de la supervision (45 90 motos, 45 90 tablettes, 4590 sacs)			x	X	x
Organiser 14597 sorties de supervision des ASC par les superviseurs dédiés			x	x	x
Assurer les frais de fonctionnement pour la supervision des interventions (carburant moto, assurance moto, vignette, assurance individuelle, crédits de communication, forfait de connexion)			x	x	x
Organiser des réunions mensuelles d'analyse et d'interprétation des données communautaires à tous les niveaux de la pyramide sanitaire (central, région, district, ESPC)			x	x	x

Organiser un atelier semestriel d'analyse et d'interprétation des données communautaires avec les 33 régions et 113 districts			x	x	x
Appuyer la réalisation du monitorage des activités communautaires au niveau des districts			x	x	x
Organiser une mission semestrielle de supervision des ASC et autres acteurs communautaires par le niveau central			×	x	×
Organiser une mission trimestrielle de con- trôle qualité des don- nées communautaires par les équipes régio- nales			x	x	x
Organiser une mission trimestrielle de con- trôle qualité des don- nées communautaires par les équipes cadres du district			x	x	x
Organiser des réunions mensuelles de valida- tion des données avec les ASC			x	x	x
Organiser une mission semestrielle de contrôle qualité des données communautaires par le niveau central	ACTIVITE DE F	ODA 4 A TIOS	x	x	x

Élaborer le cahier des charges des CAC de région (issu du docu- ment technique opéra- tionnel des CAC).				x	x		
Organiser 33 sessions de formation des su- perviseurs sur la tech- nique de la supervision dédiée					x	x	
Organiser 4 sessions éclatées de formation de 03 jours du pool de 113 formateurs niveau départemental sur la supervision dédiée aux acteurs communautaires					x		
Organiser une session de formation de 04 jours du pool de 33 formateurs niveau régional sur la supervision dédiée aux acteurs communautaires					x		
Organier une session de formation de 25 formateurs nationaux superviseurs dédiés					x		
Reproduire 166 exem- plaires du cahier des charges des CAC de région					x		
Organiser un atelier de formation de 25 for- mateurs nationaux sur les outils de collecte des données commu- nautaires sur 05 jours					x		

Organiser 05 sessions de formation des CAC de régions et de dis- tricts sur les outils de collecte de données communautaires sur 05 jours (An 1 et 4)			x	x	
Organiser 113 sessions (38/an) de formation en faveur des superviseurs dédiés au niveau district sur la supervision dédiée (une formation par district)			x	х	х
Organiser 69 (23/an) sessions de formation des agents de santé superviseurs des ASC (2833 ASS des ESPC + 272 formateurs) formation en cascade			x	x	x
Organiser 343 (114/an) sessions de formation des ASC sur les outils de collecte de données communautaires sur 06 jours (30 participants/session)			X	x	x
Doter les instances de coordination au niveau central et régional de 37 véhicules de type 4x4 pour la coordination et le suivi des interventions (fonction de l'état des lieux)			x	x	x
Organiser 05 sessions de formation des CAC de régions et de dis- tricts en suivi-			x	x	x

évaluation sur 05 jours							
	A	CTIVITES D	'EVALUATIO)N			
Recruter 2 experts pour la revue à mi- parcours du PSNSC 2022-2025					х		
Organiser la revue à mi-parcours du PSNSC 2022-2025					×	X	
Reproduire diffuser et disséminer 500 exem- plaires de la revue à mi-parcours du PSNSC 2022-2025					х		
Recruter 2 experts in- ternationaux et organi- ser une mission d'évaluation de la mise en œuvre de la straté- gie CLM					х	x	
Recruter 2 experts pour appuyer l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025							x
Conduire l'évaluation finale du PSN 2022- 2025			2				х
Organiser un atelier de validation de l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025 (40 participants pendant 5 jours à Jacquelin)	æ						x
Reproduire, diffuser et disséminer 500 exem- plaires du rapport de l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025							x

Etablir des accords de partenariat avec les structures d'appui technique et de recherche opérationnelle			x		
Assurer la participation de la DSC à la préparation des enquêtes des ménages pour la prise en compte des indicateurs communautaires				x	x
Former 50 acteurs de la santé communautaire (secteur public, privé, société civile) à la recherche opérationnelle et la documentation des bonnes pratiques			x		
Evaluer la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)				x	
Reproduire, diffuser et disséminer 500 exemplaires du rapport de l'évaluation de la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)			x	x	
Elaborer un plan de diffusion des études, enquêtes et bonnes pratiques			x		
Réaliser au moins 2 diffusions par an dans les revues internatio- nales et nationales			x	x	x

11 MECANISME DE COORDINATION DU PLAN DE SUIVI-EVALUATION

- Au niveau central la coordination sera assurée par le sous-groupe thématique Suivi Evaluation du cadre permanent de concertation. Il assurera le suivi de la mise en œuvre de ce plan dans l'atteinte des objectifs du plan stratégique national.
- Au niveau décentralisé la coordination sera assurée par les Directions Régionales et départementales de la santé.

La fréquence des réunions se fera de façon trimestrielle au niveau central et mensuelle au niveau décentralisé.

12 BUDGET

Cod		Cal	end	rier		Coût	
e ac- tivi- té	Libellé			20 24		total (EN FCFA)	Service Respon- sable
	ACTIVITES DE COORDINATION						
01	Organiser une réunion virtuelle mensuelle du sous-groupe thématique suivi-évaluation au niveau central (connexion internet, collation)						
02	Organiser une réunion trimestrielle du sous-groupe thé- matique suivi-évaluation au niveau central (Prog Santé, Directions, PTF, ONG)	X	X	X	x		
03	Organiser une réunion trimestrielle du sous-groupe thé- matique suivi-évaluation avec les régions	X	X	x	x		
04	Appuyer les régions, les districts à l'organisation de réu- nion trimestrielle de suivi-évaluation des activités com- munautaires	District of the last	×	×	×		
	Sous total Coordination (B)					0	
	GESTION DES DONNEES						
05	Organiser des ateliers d'identification des indicateurs communautaires					0	
06	Assurer la participation des acteurs communautaires au processus de révision des outils nationaux de collecte de de données communautaires	1					
07	Doter les CAC régionaux et de district d'un crédit de connexion Internet mensuelle						
08	Organiser les réunions semestrielles de revues de données communautaires avec les et régions et districts en complément des réunions organisées par la DIS	1					
09	Doter les CAC de région et district en kit informatique (146						

Soutenir l'organisation des ateliers de paramétrage des outils de collecte révisés de données communautaire (du rapport du centre de santé) dans le DHIS2 Reproduire les outils nationaux de collectes et de gestion de données communautaires physique et digital (outils de collecte des activités communautaires niveau des districts sanitaires, des ESPC et des Acteurs communautaires)
outils de collecte révisés de données communautaire (du rapport du centre de santé) dans le DHIS2 Reproduire les outils nationaux de collectes et de gestion de données communautaires physique et digital (outils de collecte des activités communautaires niveau des districts
de données communautaires physique et digital (outils de collecte des activités communautaires niveau des districts
gestion des données (C) 0
FORMATION
Élaborer le cahier des charges des CAC de région (issu du document technique opérationnel des CAC).
Reproduire 166 exemplaires du cahier des charges des CAC de région
Organiser un atelier de formation de 25 formateurs nationaux sur les outils de collecte des données communautaires sur 05 jours
Organiser 05 sessions de formation des CAC de régions et de districts sur les outils de collecte de données communautaires sur 05 jours (An 1 et 4)
Organiser 69 sessions de formation des agents de santé superviseurs des ASC (2833 ASS des ESPC + 272 formateurs)
Organiser 343 sessions de formation des ASC sur les outils de collecte de données communautaires sur 06 jours (30 participants/session)
Organiser 05 sessions de formation des CAC de régions et de districts en suivi-évaluation sur 10 jours
Doter les instances de coordination au niveau central et régional de 37 véhicules de type 4x4 pour la coordination et le suivi des interventions
Doter les instances de coordination au niveau central et régional de 15 kits informatiques (10 ordinateurs portables et 03 Ordinateurs de bureau, 02 imprimantes)
Doter les instances de coordination au niveau central et régional de matériel bureautique et consommable
Doter les CAC de région et district en kit informatique (146 ordinateurs portables, disque dur)
Doter les CAC régionaux et de district d'un crédit de con- nexion Internet mensuelle
Doter les CAC de district en moto (113) pour renforcer les supervisions
Sous total Renforcement des capacités (D)

	ACTIVITES DE SUIVI - SUPERVISION ET CONTRÔLE QUALIT	_		
25	Assurer le recrutement de 4590 superviseurs dédiés aux ASC et autres acteurs communautaires			
26	Organier une session de formation de 25 formateurs na-			
20	tionaux			
	Organiser une session de formation de 04 jours du pool de			
27	33 formateurs niveau régional sur la supervision dédiée			
	aux acteurs communautaires			
28	Organiser 4 sessions éclatées de formation de 03 jours du			
20	pool de 113 formateurs niveau départemental sur la su- pervision dédiée aux acteurs communautaires			
	Organiser 113 sessions de fermetieres			
29	Organiser 113 sessions de formation en faveur des super- viseurs dédiés au niveau district sur la supervision dédiée			
20	Organiser 33 sessions de formation des superviseurs sur la			
30	technique de la supervision dédiée			
31	Organiser 811 supervisions des superviseurs dédiés par le			
31	district et les IDE			
32	Acquérir des équipements pour la mise en œuvre de la			
	supervision (45 900 motos, 45 900 tablettes, 45900 sacs)			
33	Organiser 14597 de sorties de supervision			
	Assurer les frais de fonctionnement pour la supervision			
34	des interventions (carburant moto, assurance moto, vi-			
	gnette, assurance individuelle, crédits de communication, forfait de connexion)			
	Organiser des réunions mensuelles d'analyse et d'inter-			
35	prétation des données communautaires à tous les niveaux			
	de la pyramide sanitaire (central, région, district, ESPC)			
	Organiser un atelier semestriel d'analyse et d'interpréta-			
36	tion des données communautaires avec les 33 régions et			
	113 districts			
37	Appuyer la réalisation du monitorage décentralisé pour			
,	l'action des activités des ESPC et communautaires dans les33 régions et 113 districts			
	Organiser une mission semestrielle de supervision des ASC			
8	et autres acteurs communautaires du niveau central vers		53	
	le niveau déconcentré			
	Organiser une mission trimestrielle de contrôle qualité des			
9	données communautaires du niveau régional vers les dis-			
	tricts			
0	Organiser une mission trimestrielle de contrôle qualité des			-
-	données communautaires du niveau district vers les ESPC			
1	Organiser une mission mensuelle de contrôle qualité des			_
-	données communautaires des ESPC vers les ASC et autres acteurs communautaires			
	acces communactaires			

	Organiser una mission como di III	_				
42	Organiser une mission semestrielle de contrôle qualité des données communautaires du niveau central vers le niveau déconcentré	1				
43	Organiser une mission trimestrielle de supervision des ASC et autres acteurs communautaires du niveau régional vers les districts					
44	Organiser une mission trimestrielle de supervision des ASC et autres acteurs communautaires du niveau district vers les ESPC					
45	Organiser une mission mensuelle de supervision des ASC et autres acteurs communautaires du niveau ESPC					
	Sous total Supervision et contrôle qualité (E) Suivi dirigé par les communautés : CLM			0		
	Elaborer et valider la stratégie de plaidoyer sur le CLM					
51	doyer sur le CLM)					
52	Reproduire et diffuser 200 exemplaires de la stratégie de plaidoyer sur le CLM	1				
53	Organiser 4 ateliers de partage des documents de capitali- sation produits à l'issue de la mise en œuvre des CLM					
54	notes de plaidoyer, 4 PAD audio) Response les outils de plaidoyer (4 films, 8 messages clés, 4 notes de plaidoyer, 4 PAD audio)					
55	Organiser 1 rencontre trimestrielle de présentation de résultats entre les décideurs (DRS, DDS, collectivités locales) et les acteurs communautaires pour la prise de décision					
66	Organiser 2 ateliers d'informations/explications de la stra- tégie CLM aux parties prenantes					3
7	Recruter 02 consultants pour l'élaboration des outils de suivi dirigé par la communauté (CLM)					
8	Organiser un atelier d'élaboration des outils de suivi dirigé par la communauté (CLM)	-				
9	Organiser un atelier de validation des outils CLM					
0	Reproduire et diffuser 200 exemplaires des outils de suivi dirigé par la communauté (CLM)				The same of the sa	
1	Organiser 1 session de formation du pool national des formateurs sur le CLM (28 participants, 5 jours hors d'Abidjan)					
2	Organiser une session de formation de 05 jours du pool de 33 formateurs niveau régional sur le CLM					
3	Organiser 4 sessions éclatées de formation de 03 jours du pool de 113 formateurs niveau Districts sur le CLM					
1	Organiser 2311 sessions de formation des acteurs com- munautaires sur le CLM					

	O			3	
65	Organiser une réunion trimestrielle au niveau central du				
	cadre de coordination unique des interventions CLM sur les 3 ans restants du PSNSC				
	Sous total CLM (F)			0	
	PROMOTION DES BONNES PRATIQUES			10	
	Elaborer un guide d'identification et de documentation		1	T	
66	des bonnes pratiques dans le domaine de la santé com-				
	munautaire (Recrutement de 2 experts + rencontres GTT)				
	Organiser un atelier de validation de 03 jours du guide				
67	d'identification et de documentation des bonnes pra-				
	tiques dans le domaine de la santé communautaire				
68	Reproduire en 500 exemplaires et diffuser le guide				
00	d'identification et de documentation de bonnes pratiques dans le domaine de la santé communautaire				
69	Organiser un atelier trimestriel bilan des interventions communautaires et de partage de bonnes pratiques au				
	niveau DDS				
	Organiser un atelier semestriel et un atelier bilan annuel				
70	et de partage de bonnes pratiques des interventions				
	communautaires au niveau région				
	Organiser un atelier semestriel et un atelier bilan annuel				
71	et de partage de bonnes pratiques des interventions				
	Communautaires au niveau national				
72	Organiser une réunion trimestrielle de partage des bonnes				Townson Co.
	Publier une fois par an les bonnes pratiques dans le do-				
73	maine de la santé communautaire dans les revues scienti-				
	fiques				
	Sous total Bonne pratiques (G)			0	
	EVALUATION - ENQUÊTES				
74	Recruter 2 experts pour la revue à mi-parcours du PSNSC	T			
	2022-2025				
75	Organiser la revue à mi-parcours du PSNSC 2022-2025				
76	Reproduire diffuser et disséminer 500 exemplaires de la				
	revue à mi-parcours du PSNSC 2022-2025				
77	Recruter 2 experts internationaux et organiser une mis-				-
	sion d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie CLM Recruter 5 experts pour appuyer l'évaluation finale du				
78	PSNSC 2022-2025				
	Organiser un atelier de validation de l'évaluation finale du				
79	PSNSC 2022-2025 (40 participants pendant 5 jours à Jac-				-
	queville)				-
80	Reproduire, diffuser et disséminer 500 exemplaires du				
-	rapport de l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025				

81	Etablir des accords de partenariat avec les structures d'appui technique et de recherche opérationnelle			
82	Recruter 3 experts pour conduire 5 enquêtes CAP (VIH, TB, palu, SSR, Vaccination, etc.)			
83	Conduire 5 enquêtes CAP (VIH, TB, palu, SSR, Vaccination, etc.)			
84	Reproduire, diffuser et disséminer 500 exemplaires des rapports des enquêtes CAP			
85	Former 600 acteurs de la santé communautaire (secteur public, privé, société civile) à la recherche opérationnelle et la documentation des bonnes pratiques			
86	Recruter 2 experts pour évaluer la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)			
87	Evaluer la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)			
88	Reproduire, diffuser et disséminer 500 exemplaires du rapport de l'évaluation de la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)			
89	Elaborer un plan de diffusion des études, enquêtes et bonnes pratiques			
90	Développer un partenariat avec les structures de re- cherches pour la diffusion des livrables			
91	Réaliser au moins 2 diffusions par an dans les revues in- ternationales et nationales			
	Sous total évaluation et enquêtes (G)		0	
			是是	
			0	

CONCLUSION

Le présent Plan de suivi et évaluation a été élaboré sur la base des leçons apprises de l'évaluation du PNSSC précédent et de l'analyse situationnelle qui a guidé le nouveau PSNSC 2022-2025. Le dispositif institutionnel qui le soutien est fondé sur une construction efficace de l'approche sectorielle qui permettra à terme à la DSC de renforcer l'esprit de redevabilité dans le secteur de la santé communautaire et de consolider la coordination technique à tous les niveaux de la pyramide sanitaire dans le domaine de la santé communautaire.

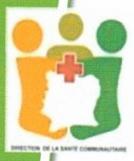
Ce plan détermine la manière dont les données seront collectées, analysées, stockés et diffusées à tous les niveaux du système de santé dans le cade de la mise en œuvre du PSNSC 2022-2025. Il précise également les acteurs impliqués, leurs rôles et responsabilités; le cadre de suivi et évaluation des performances issues de la mise en œuvre du PSNSC sur la base des indicateurs clés de performance. Le défi sera son financement et sa mise en œuvre.



MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYCIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE COMMI MAI MAINTAIDE





REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE Union – Discipline – Travail



Tous engagés pour la santé des communautés

PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE D'IVOIRE

PSNSC-CI 2022-2025

www.dsccom-ci.org

La mise en œuvre du PSNSC 2022-2025 se fera à travers un plan opérationnel national qui décrira les stratégies et les interventions par effets et produits. A la suite de cela des plans opérationnels de 2 ans seront élaborés dès l'adoption du PSNSC 2022-2025 et ainsi que des plans d'actions annuels pour la mise en œuvre des interventions

Ce plan opérationnel décrit les interventions par stratégie, produit et effet qui seront mises œuvre sur la période 2022-2025.

Ce plan opérationnel est accompagné d'un budget global et décliné en produit, stratégies, interventions, sous actions et ressources.

. LES INTERVENTIONS DU PLAN OPERATIONNEL

Tableau 1: Matrice des interventions du plan opérationnel

Elaborer / Réviser les textes juridiques de la santé communautaire (décret N°96-316 du 24 avril 1996 portant organisation du CNAS, loi/décret portant statut socioprofessionnel des ASC et autres acteurs communautaires / arrêté sur les mécanismes de motivation des ASC et autres acteurs communautaires / l'arrêté portant création, organisation et fonctionnement du Cadre de Elaborer des documents de plaidoyer (preuves évidentes de la valeur ajoutée des ASC, le lien entre le cadre permanent et les autres cadres existant notamment le CNAS etc.) à l'endroit des autorités Elaborer le plan de mise en œuvre des interventions communautaires conformément au Effet 1: La gouvernance, le leadership et l'engagement de tous les acteurs, y compris les communautés dans les interventions de santé communautaire et Organiser 146 sessions de formation des acteurs de la santé communautaire sur le plaidoyer Faire un plaidoyer auprès des décideurs pour la prise des textes juridiques élaborés/révisés Concertation Permanent des acteurs Impliqués dans la Santé Communautaire (CCPISC) Elaborer un plan de communication sur la santé communautaire du PSNSC 2022-2025 Faire le suivi régulier auprès des autorités compétentes pour la prise de textes Elaborer le répertoire des OSC et des intervenants communautaires Elaborer la cartographie des OSC et des acteurs communautaires Stratégie 1: Renforcement du compétentes pour la prise de textes juridiques Elaborer le PSNSC 2026-2030 et ses annexes référentiel de MEO **Activités Globales** sont renforcés à tous les niveaux (central, régional, départemental et local) de la santé e régissant réglementaire fonctionnement communautaire institutionnel Stratégies Produit 1 : Le cadre cadre et organisationnel est juridique, institutionnel favorable à la mise en santé <u>e</u> communautaire de **Produits** œuvre

		Reproduire 200 exemplaires du plan de mise en œuvre des interventions communautaires conformément au document de référence
	Stratégie 2: Vulgarisation des textes juridiques en santé communautaire	Reproduire 200 exemplaires du plan de communication sur la santé communautaire Diffuser les textes juridiques de la santé communautaire
		Organiser 146 séances d'orientation des parties prenantes de la santé communautaire sur les textes juridiques de la santé communautaire
		Organiser un atelier d'élaboration du guide de formation des acteurs sur la planification des IBC
	Stratégie 3 . Renforcement des	Organiser des sessions de formation des acteurs communautaires sur la planification des IBC
Droduit 7 . Lee canaditée	Andrew Contract	Conduire 2311 processus d'élaboration de plans d'action communautaires
<u>a</u> <u>a</u>	communautaires sur le processus de planification des IBC à tous les	Apporter un appui à l'élaboration des plans d'action communautaire annuels
communautaire sont renforcées en planification pour la mise en œuvre des	niveaux	Etablir des accords de partenariat avec 05 d'entre elles (instituts de formation, Universités, Cabinets de formation, Agents de développement, etc.) pour le renforcement des capacités des parties prenantes
interventions à tous les niveaux	Stratégie 4: Vulgarisation des documents de normes et de	Diffuser les documents de normes et de politiques (Politique de santé communautaire, Référentiel des IBC et PSNSC 2022-2025 y compris ses annexes,)
	politiques (Politique de sante- communautaire, Référentiel des IBC et PSNSC 2022-2025 y compris ses annexes)	Organiser 600 séances d'information et de sensibilisation des parties prenantes de la santé communautaire sur les documents de normes et de politiques (Politique de santé communautaire, Référentiel des IBC et PSNSC 2022-2025 y compris ses annexes)
		Mettre en place un secrétariat permanent auprès du Cadre de Concertation Permanent de la Santé Communautaire (CCPISC) sous le leadership de la DSC
itio	Stratégie 5: Opérationnalisation	Assurer la motivation des AT du secrétariat permanent
	interventions en santé	Doter le secrétariat permanent de personnel pour la mise en œuvre des interventions
communautaires est efficace à tous les	communautaire à tous les niveaux	Organiser des réunions de coordination trimestriel avec les PMO, les districts sanitaires en intégrant les ONG communautaires (VIH, TB, Paludisme etc.)
		Organiser un atelier d'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables du cadre de concertation permanent (30 participants, 5 jours, à Grand Bassam)

		Reproduire le manuel de procédures administratives, financières et comptables du cadre de concertation permanent
		Renforcer les capacités techniques du secrétariat permanent du CCPISC
		Renforcer les capacités techniques des cadres de coordination des interventions communautaires (CCPISC et autres) en xx mobilier, xx ordinateurs, xx vidéoprojecteurs, etc.
		Elaborer un plan de renforcement des capacités des membres des organes de coordination à tous les niveaux
		Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des membres des organes de coordination à tous les niveaux sous la coordination de la DSCPS
		Réaliser une cartographie des organisations humanitaires intervenant dans la santé
		Organiser la participation des acteurs humanitaires à au moins une conférence internationale humanitaire/mission d'imprégnation par an
	Stratégie 6: Renforcement de la coordination de l'action	Organiser des réunions de coordination multisectorielles des actions humanitaires en situation d'urgence à tous les niveaux (1 réunion/an/niveau)
	humanitaire à tous les niveaux	Organiser 60 sessions de formation à l'endroit de 1500 acteurs communautaires sur l'action humanitaire
		Assurer la participation du personnel des Sous-Direction de l'action humanitaire de la DSCPS à des
		iorniations appointances ou qualifiances
		Realiser une évaluation de l'approche ESCOM
	Stratégie 7: Renforcement des	Elaborer le plan de rentorcement de capacités des ESCOM Mettre en œuvre le plan de renforcement de capacités des ESCOM
Droduit 4	The second second	Réaliser une évaluation sur le renforcement des capacités des ESCOM
participation et		Mettre en place 2311 groupes d'action communautaire (GAC) (1GAC/ESPC)
l'engagement des communautés sont des		Apporter un appui aux 2311 groupes d'action communautaire (GAC) pour l'acquisition d'outils de gestion et matériels de communication et d'assainissement
	capacités des COGES, GAC et CVD	Organiser 2311 sessions d'orientation et de coaching sur les missions des GAC (1 session/GAC)
		or gamiser 23.11 seances de formation a l'endroit de 34 665 membres des GAC (15 membres/GAC) sur la planification des interventions communautaires et autres thématiques essentielles
		Apporter un appui à l'élaboration des plans d'action communautaire annuels (20 participants, 3 jours d'appui, 1 CAC)

Stratége 9: Opérationnalisation Communautaire an l'ivea de la mise ne cource des plans d'actions des instances de coordination Diganiser 2311 réunions des suivi trimestries de la mise ne cource des plans d'actions communautaire au niveau local coordination locale (COGES/GAC/CU). COS) sous la supervision de l'ESPC Coordination locale (COGES/GAC/CU). COS) sous la supervision de l'ESPC Coordination locale (COGES/GAC/CU). COS) sous la supervision de l'ESPC Coordination locale (COGES/GAC/CU). COS) sous la supervision de l'ESPC Coordination locale (COGES/GAC/CU). COS) sous la supervision de l'ESPC Coordination locale (COGES/GAC/CU). COS) sous la supervision de l'ESPC Coordination locale (COGES/GAC/CU). COS) sous la supervision de l'ESPC Coordination locale (COGES/GAC/CU). COS) sous la supervision de l'ESPC Coordination locale (COGES/GAC/CU). COS) sous la supervision de l'ESPC Coordination locale (COGES/GAC/CU). COS) sous la supervision de l'ESPC Coordination locale (COGES/GAC/CU). COS sous la supervision de l'ESPC COORdination locale (COGES/GAC/CU). COS sous la supervision de l'ESPC COORdination locale (COGES/GAC/CU). COS sous la supervision de l'ESPC COORdination locale (COGES/GAC/CU). COS sous la supervision de l'ESPC COORdination locale (COGES/GAC/CU). COS sous la supervision de l'ESPC COORdination locale (COGES/GAC/CU). COS sous la supervision de l'ESPC COORdination locale (COGES/GAC/CU). COS sous la supervision de l'ESPC COORdination de santé communautaire a qualité sous les niveaux de l'Autre de santé communautaire a tous les locales de la mise en cource d'ESPC COCES/CAC/CU). COS sous la santé communautaire à tous les suré (Espcie des compositeurs) communautaire à tous les suré (Espcie des compositeurs) communautaire à tous les suré (Espcie des compositeurs) communautaire à t			Organiser des réunions mensuelles des CVD
Stratégie 9: Opérationnalisation des instances de coordination communautaire au niveau local communautaire au niveau local inveau local inveaux local inveau			Organiser les 2311 réunions mensuelles des GAC, soit 27 732 réunions/an
Produits Produits Stratégie 10: Renforcement de la mobilisation des ressources au niveau local : humaines, financières, matérielles et équipements Stratégie 10: Renforcement de la mobilisation des ressources au niveau local : humaines, financières, matérielles et équipements Stratégie 11: Amélioration de la Stratégie 12: Développement RH de la santé communautaire démarche de gestion (d'une démarche de gestion d'une de la santé e communautaire d'une de la santé e communautaire des communautaire des communautaire des communautaire des communautaire des communes d'une de la santé e commune de la santé e commune d'une d'un		3	Organiser 2311 réunions de suivi trimestriels de la mise en œuvre des plans d'actions communautaires par l'ESPC (1 membre ESPC, 3 jours/trimestre), soit 9 244 sessions/an
Stratégie 10: Renforcement de la mobilisation des ressources au niveau local : humaines, financières, matérielles et équipements Produits Stratégie 11: Amélioration de la Stratégie 12: Développement RH de la santé d'une démarche de gestion (d'une démarche de gestion (d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire à tous les hiveaux uit 2: Les RH de la Stratégie 13: Renforcement des é communautaire capacités des RH de la santé R des communautaire des compétences		des instances de coordination communautaire au niveau local	Organiser 2311 séances d'autoévaluation semestrielles de la mise en œuvre des plans d'actions communautaires par les GAC, soit 4 622 séances/an
Stratégie 10: Renforcement de la mobilisation des ressources au niveau local : humaines, financières, matérielles et équipements Produits Stratégie 11: Amélioration de la Stratégies Stratégie 11: Amélioration de la Couverture des RH de la santé communautaire Stratégie 12: Développement RH de la santé d'une démarche de gestion (prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé E communautaire a tous les b niveaux Iuit 2: Les RH de la Stratégie 13: Renforcement des capacités des RH de la santé R des communautaire capacités des RH de la santé R des communautaire capacités des RH de la santé R des communautaire capacités des RH de la santé R			Evaluer la mise en œuvre des 2311 plans d'actions communautaires annuels par les structures de coordination locale (COGES/GAC/CVD, CDQ) sous la supervision de l'ESPC
Stratégie 10: Renforcement de la mobilisation des ressources au niveau local : humaines, financières, matérielles et équipements Produits Stratégie 11: Au moins 80% Stratégie 12: Développement R couverture des RH de la santé communautaire munautaire d'une démarche de gestion (d'une démarche de la santé emplois des RH de la santé e communautaire emplois des RH de la santé e communautaire es compétences capacités des RH de la santé R capacités des RH de la santé R			Organiser des rencontres avec les OSC pour l'amélioration des interventions communautaires
ts 2: Des ressources humaines de la santé communauta Produits Stratégie 11: Amélioration de la couverture des RH de la santé communautaire localités est couvert RH de la santé d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire à tous les niveaux luit 2: Les RH de la Stratégie 13: Renforcement des capacités des RH de la santé capacités des RH de la santé		Stratégie 10: Renforcement de la mobilisation des ressources au	Organiser des rencontres semestrielles avec le secteur privé pour l'amélioration des interventions communautaires
Produits Stratégie 11: Amélioration de la couverture des RH de la santé communautaire d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire à tous les niveaux luit 2: Les RH de la Stratégie 13: Renforcement des capacités des RH de la santé capacités des RH de la santé		al : humain matérielles	Organiser des séances de plaidoyers auprès des collectivités locales par le GAC Organiser des séances de sensibilisation auprès des leaders communantaires par le GAC
Stratégie 11: Amélioration de la couverture des RH de la santé communautaire d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire à tous les niveaux Luit 2: Les RH de la santé capacités des RH de la santé capacités des RH de la santé capacités des RH de la santé	Effets 2: Des ressources	humaines de la santé communauta	re en quantité et qualité sont disponibles à tous les niveaux
Stratégie 11: Amélioration de la couverture des RH de la santé communautaire RH de la santé d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire à tous les niveaux Luit 2 : Les RH de la santé communautaire à compétences des compétences capacités des RH de la santé capacités des RH de la santé capacités des RH de la santé	Produits	Stratégies	Activités
couverture des RH de la santé communautaire RH de la santé RH de la santé d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire des communautaire des communautaire capacités des RH de la santé communautaire des compétences capacités des RH de la santé			Réaliser la cartographie nationale des acteurs communautaires
localités est couvert RH de la santé munautaire luit 2 : Les RH de la é communautaire des compétences	Produit 1 : Au moins 80%	couverture des RH de la santé communautaire	Organiser la répartition et le déploiement adéquats des RH de la santé communautaire à tous les niveaux (Personnel DSC, CAC, ASC, superviseurs, Conseillers communautaires, etc.)
munautaire prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire à tous les niveaux luit 2 : Les RH de la Stratégie 13 : Renforcement des capacités des RH de la santé capacités des RH de la santé	des localités est couvert		(éaliser une analyse régulière (triennale) des RH existantes et futures à tous les niveaux Simulation des besoins à court et moven terme)
communautaire à tous les niveaux luit 2 : Les RH de la Stratégie 13 : Renforcement des communautaire capacités des RH de la santé capacités des RH de la santé	communautaire	ctifs et	
luit 2 : Les RH de la Stratégie 13 : Renforcement des communautaire capacités des RH de la santé des compétences		emplois des RH de la santé	Elaborer des outils adaptés de développement des RH de la santé communautaire (tableau de bord des effectifs, répertoire des emplois, fiches de poste, etc.)
uit 2 : Les RH de la Stratégie 13 : Renforcement des é communautaire capacités des RH de la santé des compétences		niveaux	
des compétences capacités des RH de la santé	Produit 2 : Les RH de la	Stratégie 13 : Renforcement des	laborer un plan national de formation des RH de la santé communautaire à différents niveaux
	des compétences	capacités des RH de la santé	Reproduire 200 exemplaires du plan national de formation des RH de la santé communautaire à différents niveaux

des interventions de niveaux qualité	de niveaux	avec les modules intégrés et les spécificités en fonction des acteurs à différent niveau)
		Organiser un atelier d'élaboration du curricula de formation des qualifiante ou diplômante en santé communautaire
		Organiser 01 session de formation du pool national de formateurs en tenant compte de la spécificité des interventions en milieu rural, urbain et péri-urbain
		Organiser 20 ateliers de formation des RH de la santé communautaire prenant en compte toutes les spécificités
		Faire l'évaluation des besoins en suivi et encadrement technique (à travers supervision, collecte de données, coordination, GTT etc.)
	Stratégie 14: Encadrement et suivi technique des RH de la santé	Initier/ créer un cadre de rencontres régulières d'échanges avec ces programmes et projets de santé, ONG nationales et internationales et services extérieurs (DRS et DDS).
	Commission	Elaborer le plan de suivi et d'encadrement technique des RH de la santé communautaire
		Elaborer un plan de supervision des acteurs communautaires
Effets 3: L'utilisation de	es services de santé communaut	Effets 3 : L'utilisation des services de santé communautaires de qualité par les populations est améliorée d'ici 2025
Produits	Stratégies	Activités
Produit 1 : Les prestations des services de santé	Les Stratégie 15: Vulgarisation des des normes, directives et santé procédures en matière de	Reproduire et diffuser 1000 documents de normes, directives et procédures en matière de qualité des services (accueil, communication, temps d'attente, orientation) et d'utilisation des acteurs communautaires par les régions/districts
communautaire sont de qualité et accessibles à tous les niveaux	communautaire sont qualité des services (accueil, de qualité et communication, temps accessibles à tous les d'attente, orientation) de niveaux	Organiser 12 atelier de formation des DRS, DDS, CSAS et CAC des régions et districts sur les normes, Directives et procédures en matière de qualité des services dans 12 districts autonomes

		Organiser 3 sessions d'orientation par district des ASS, GAC, ASC sur les normes, directives et procédure en matière de qualité des services (accueil, communication, temps d'attente, orientation) et d'utilisation des acteurs communautaires dans chaque district
		Elaborer un plan national de formation des RH de la santé communautaire
		Elaborer les modules de formation sur le Diagnostic Communautaire (DC) et l'élaboration du Plan d'Action Communautaire (PAC) à l'endroit des membres du GAC
		Organiser la formation d'un pool de formateurs de 25 personnes au niveau national pendant 5 jours sur les outils du référentiel (orientation sur le référentiel, planification.
		suivi des interventions communautaires et évaluation)
<u> </u>	Stratégie 16: Renforcement	
	communautaire sur les outils du référentiel (orientation de sur le référentiel, planification	Organiser 5 sessions formations de 25 personnes au niveau Districts sur 5 jours sur les outils du référentiel (orientation sur le référentiel, planification, suivi des interventions communautaires et évaluation)
S	suivi des interventions	Organiser 94 sessions de formations de 25 personnes au niveau des ESPC sur 5 jours
S - 40	évaluation)	Organiser 640 sessions de formations de 25 personnes au niveau des GAC sur 5 jours
		Organiser 5 sessions de formation de 25 personnes de la société civile pendant 5 jours sur les outils du référentiel (orientation sur le référentiel, planification, suivi des interventions communautaires et évaluation)
		Organiser 7 sessions d'orientation de 25 personnes des DDS et DR et programmes de santé sur 3 jours sur le référentiel et les documents de normes et directives des programmes de santé
		Reproduire 1000 documents (exemplaires) du référentiel

	Organiser une réunion de GTT pour l'intégration du Diagnostic Communautaire (DC) et du Plan d'Action Communautaire (PAC) et de la prise en charge des adultes (paludisme) dans les attributions des acteurs communautaires en milieu rural, urbain et péri-urbain En prenant en compte le one Health (santé animal, humaine, environnementale)
Stratégie 17: Harmonisation du Paquet Minimum	Organiser un atelier national d'harmonisation du PMA des acteurs communautaires intégrant le DC et le PAC en prenant en compte le one Health (santé animal, humaine, environnementale) (1 atelier de 50 personnes en 5 jours)
les s (PN	Organiser la formation d'un pool de formateurs de 25 personnes au niveau National sur 5 jours sur les PMA harmonisés des acteurs communautaires
	Organiser 2 sessions de formation par district des acteurs communautaires et CAC sur les modules communautaires des maladies chroniques (VIH, TB, HTA, maladies métaboliques, etc)
	Organiser 1 session de formation des GAC par district en Soins et Soutien
	Organiser annuellement 4 406 400 séances de sensibilisation des ménages lors des VAD (ASC, GF, EdM, autres acteurs communautaires)
	Organiser annuellement 4 406 400 séances de sensibilisation de la population lors des causeries de groupe (ASC, GF, EdM, autres acteurs communautaires)
Stratégie 18: Renforcement de l'offre de service communautaire de qualité en	Organiser annuellement 27 120 séances de sensibilisation à travers les radios de proximité et 60 diffusions par la télévision
milieu rural, urbain et péri urbain	Organiser annuellement 960 séances de sensibilisation à travers les réseaux sociaux (site web, Facebook, Tweeter, sites de rencontre, etc.)
	Organiser annuellement 488 448 séances de sensibilisation par les pairs (ASC coach TS, HSH, UD, etc.)
	Organiser annuellement 27 120 séances d'éducation sur la consommation d'eau potable

Organiser annuellement 91 800 sorties de dénombrements de la communauté par les ASC et les autres acteurs
Réaliser la référence active de 4 838 511 soit (2022 : 1 011 425 / 2023 : 1 139 769 / 2024 : 1 273 751 / 2025 : 1 413 566) des cas de maladies prioritaires (ICCM, VIH, TB) de la communauté vers les centres de santé
Réaliser annuellement le dépistage de 4 244 257 , soit (2022 : 890 214 / 2023 : 1 000 656 / 2024 : 1 116 237 / 2025 : 1 237 150) maladies chroniques dans la communauté par les acteurs communautaires
Réaliser annuellement la référence d'au moins 80% cas suspects de Maladies Tropicales Négligées (MTN) (lèpre, UB, Pian, Lymphædème, envenimation, maladies de la peau, etc. vers les ESPC
Réaliser l'évaluation nutritionnelle/alimentaires de 575 777 enfants et adultes dans la communauté
Réaliser 575 777 évaluations nutritionnelles/alimentaires des malades chroniques dans la communauté (PM)
Réaliser 4 838 511 soutiens aux malades chroniques (2022 : 1 011 425 / 2023 : 1 139 769 / 2024 : 1 273 751 / 2025 : 1 413 566)
Faire la recherche de 214 666 (2022 : 42 486 / 2023 : 43 590 / 2024 : 43 590 / 2025 : 43 590) femmes enceintes perdues de vue à la CPN
Organiser 904 campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et la prévention des maladies liées au péril fécal réalisées à l'endroit des communautés

Organiser 226 sessions de formations des femmes des localités cibles (50*113) sur les techniques de traitement physique (purification, pratiques recommandées Wash) et sur le stockage de l'eau domestique (eau potable à la maison)
Mettre en place/redynamiser 1130 (10*113) Comités de gestion des points d'eau respectant le genre
Mettre en place dans chaque village 1 Comité d'Amélioration de Quartier (CAQ) organe de gestion de l'approche CADE et en milieu urbain et peri-urbain
Organiser 113 sessions de formation sur le Human Center Design (conception centrée sur l'humain)
Former 1130 Comités de gestion des points d'eau respectant les principes du genre (homme et femme) à la gestion des PMH
Doter 1130 comités de gestion respectant les principes du genre (homme et femme) des points d'eau de kits d'entretien des PMH
Réaliser la distribution de 30 000 000 produits de santé préventifs (MILDA, contraceptifs, Ivermectine, Traitement Préventif de la Tuberculose, traitement préventif de la lèpre, etc.)
Assurer 5 546 345 cas de prise en charge de paludisme simple par les ASC
Assurer 853 283 cas de prise en charge de diarrhée par les ASC
Assurer 711 070 cas de prise en charge de IRA par les ASC
Offrir des soins et soutiens de 201 900 (183 000 PVVIH et 18 900 TB) malades chroniques par les autres acteurs communautaires
Réaliser les séances d'éducation thérapeutique de 201 900 patients chroniques par les autres acteurs communautaires (PM)

		Réaliser la distribution communautaire d'ARV et d'anti tuberculeux à 201 900 Malades par les autres acteurs communautaires
		Notifier 6 000 cas de violation des droits humains (VBG, déclaration de naissance)
	Stratégie 19 : Vulgarisation du	Faire la reprographie de 500 exemplaires du Guide d'Approvisionnement et de Distribution des Produits de Santé au niveau Communautaire (GADPSC)
	es Prod	Organiser 5 sessions d'orientation des pharmaciens et CAC des régions et DDS sur le GADPSC
Produit 2: Les RH de la		Organiser 5 sessions d'orientation des membres de la société civile et des PTFs sur le GADPSC
santé communautaire disposent		Organiser 2 sessions par districts de renforcement des capacités techniques des ASS, ASC
nents, ents stratégiqu	Stratégie 20: Renforcement et du mécanisme es d'approvisionnement en	Coach, Conseillers communautaires, Educateurs de pairs et superviseurs ONG sur le mécanisme d'approvisionnement et de distribution en produits de santé au niveau communautaire conformément au GADPSC
en quantité et qualité	produits de santé et en	Organiser une mission de supervision semestrielle post formation sur le GADPSC
des interventions kilomètre communautaires	des interventions kilomètre communautaires	Mettre à disposition les médicaments et intrants requis conformément à la liste validée dans le GADPSC jusqu'au dernier kilomètre
		Organiser 2 sessions de renforcement des capacités techniques par district des acteurs communautaires sur la gestion des stocks conformément au GADPSC
Produit 3.3 : l'Offre	Produit 3.3 : 1'Offre Stratégie 21: Harmonisation	Organiser un atelier d'harmonisation du contenu du kit de travail des membres du GAC en tenant compte des acteurs intervenant en milieu rural, urbain et péri-urbain
	des membres du GAC en tenant compte des acteurs qui	Faire le plaidoyer auprès des décideurs des différents secteurs pour la prise d'une directive définissant le kit de travail des membres du GAC

disponible en mili urbain et rural	disponible en milieu interviennent en milieu rural, urbain et rural urbain et péri urbain	al, Diffuser la directive portant sur le kit de travail auprès des membres du GAC des différents secteurs
Effet .	4 : D'ici 2025, les informations s	Effet 4 : D'ici 2025, les informations sanitaires communautaires de qualité sont utilisées pour la prise de décision
Produits	Stratégies	Activités
		Elaborer le plan national de suivi-évaluation du PSNSC 2022 - 2025 (32 participants, 5 jours à Jacqueville)
	0.0	Organiser un atelier de validation du plan national de suivi-évaluation du PSNSC 2022 - 2025 (40 participants, 1 jour à Abidjan)
Produit 1: Le cadre		Elaborer les plans de suivi évaluation des DDS
institutionnel du dispositif de suivi-		Reproduire et diffuser 166 exemplaires de plan national de suivi-évaluation du PSNSC 2022 - 2025
Suc	Stratégie Renforcement du cadre	Organiser une mission d'orientation et d'appui à l'élaboration des plans de suivi-évaluation des plans d'action annuels régionaux et départementaux (03 jours par région, 03 personnes, de 02 régions par équipe)
communautaire est renforcé	coordination du système de R suivi-évaluation des de	e de Reproduire et diffuser par région et par département les plans de suivi-évaluation des plans des d'action annuels
	interventions de sante R communautaire	Reproduire et diffuser en version digitale du plan de suivi-évaluation sur le site web de la DSC
		Organiser une réunion virtuelle mensuelle du sous-groupe thématique suivi-évaluation au
		Organiser une réunion trimestrielle du sous-groupe thématique suivi-évaluation au niveau
	0	central (Prog Santé, Directions, PTF, ONG)
	0	Organiser une réunion trimestrielle du sous-groupe thématique suivi-évaluation avec les
	=	regions
	4 7	Appuyer les régions, les districts à l'organisation de réunion trimestrielle de suivi-évaluation
	0	des activites communautaires

Produit 3 : Tous les niveaux du dispositif de santé communautaire ont accès à des informations sanitaires communautaires pour la prise de décisions	Stratégie 27: Renforcement et promotion de la redevabilité à travers le suivi à base communautaire (suivi dirigé par les communautés: CLM) Stratégie Opérationnalisation de la stratégie de la supervision	Elaborer et valider la stratégie de plaidoyer sur le CLM Reproduire et diffuser 200 exemplaires de la stratégie de plaidoyer sur le CLM Reproduire et diffuser 200 exemplaires de la stratégie de plaidoyer sur le CLM Organiser 4 ateliers de partage des documents de capitalisation produits à l'issue de la mise en œuvre des CLM Elaborer les outils de plaidoyer (4 films, 8 messages clés, 4 notes de plaidoyer, 4 PAD audio) Organiser 1 rencontre trimestrielle de présentation de résultats entre les décideurs (DRS, DDS, Organiser 1 sezions de la stratégie CLM aux partises prenantes promotion de la communautaire pour la prise de décision 127: Collectivités locales) et les acteurs communautaires pour la prise de décision Organiser un atelier d'élaboration des outils de suivi dirigé par la communauté (CLM) Suivi à dirigé par les Organiser un atelier d'élaboration des outils de suivi dirigé par la communauté (CLM) Communautaire les communautaire de formation du pool national des formateurs niveau régional sur le CLM Organiser 1 sessions de formation de 05 jours du pool de 33 formateurs niveau régional sur le CLM Organiser une sessions de formation des acteurs communautaires cordination unique des interventions CLMs and results du PSNSC Assurer le recrutement de 4590 superviseurs dédiés aux ASC et autres acteurs communautaires acteurs communautaires de la supervision de la Organiser une session de formation de 25 formateurs national sur restional sur le communautaires acteurs communautaires au le communautaires acteurs communautaires au l'estante le supervision or le la Organiser une session de formation de 25 formateurs nationals sur le clm Organiser une réunion trimestrielle au niveau central du cadre de coordination unique des interventions CLMs un les 3 ans restants du PSNSC Assurer le recrutement de 4590 superviseurs dédiés aux ASC et autres acteurs communautaires une session de formation de 25 formateurs niveaurs acteurs communautaires une session de formation de 25 formateurs niveaurs acteurs communautaires une ses
	dédiée aux acteurs	acteurs la supervision dédiée aux acteurs communautaires
<u> </u>	communautaires	Organiser 4 sessions éclatées de formation de 03 jours du pool de 113 formateurs niveau

		Organiser 113 sessions de formation en faveur des superviseurs dédiés au niveau district sur
		la supervision dédiée
		Organiser 33 sessions de formation des superviseurs sur la technique de la supervision dédiée
		Organiser 811 supervisions des superviseurs dédiés par le district et les IDE
		Acquérir des équipements pour la mise en œuvre de la supervision (45 900 motos, 45 900
		tablettes, 45900 sacs)
		Organiser 14597 de sorties de supervision
		Assurer les frais de fonctionnement pour la supervision des interventions (carburant moto,
		assurance moto, vignette, assurance individuelle, crédits de communication, forfait de
		connexion)
		Elaborer un guide d'identification et de documentation des bonnes pratiques dans le domaine
		de la santé communautaire (Recrutement de 2 experts + rencontres GTT)
		Organiser un atelier de validation de 03 jours du guide d'identification et de documentation
		des bonnes pratiques dans le domaine de la santé communautaire
		Reproduire en 500 exemplaires et diffuser le guide d'identification et de documentation de
		bonnes pratiques dans le domaine de la santé communautaire
	Stratégie 29: Promotion	Organiser un atelier trimestriel bilan des interventions communautaires et de partage de
	des bonnes pratiques en	bonnes pratiques au niveau DDS
	matière de santé	Organiser un atelier semestriel et un atelier bilan annuel et de partage de bonnes pratiques
	communautaire	des interventions communautaires au niveau région
		Organiser un atelier semestriel et un atelier bilan annuel et de partage de bonnes pratiques
		des interventions communautaires au niveau national
		Organiser une réunion trimestrielle de partage des bonnes pratiques dans le domaine de la
		santé communautaire
		Publier une fois par an les bonnes pratiques dans le domaine de la santé communautaire dans
		les revues scientifiques
Produit 4 : Les	Stratégie 30:	Recruter 2 experts pour la revue à mi-parcours du PSNSC 2022-2025
données de qualité Renforcement	Renforcement de la	Organiser la revue à mi-parcours du PSNSC 2022-2025
issues de études et coordination	de la	Reproduire diffuser et disséminer 500 exemplaires de la revue à mi-parcours du PSNSC 2022-
des évaluations sont	des évaluations sont recherche et évaluation	2025

niveaux		
		de la stratégie CLM
		Recruter 5 experts pour appuyer l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025
		Organiser un atelier de validation de l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025 (40 participants
		pendant 5 jours à Jacqueville)
		Reproduire, diffuser et disséminer 500 exemplaires du rapport de l'évaluation finale du PSNSC
		2022-2025
		Etablir des accords de partenariat avec les structures d'appui technique et de recherche
		opérationnelle
		Recruter 3 experts pour conduire 5 enquêtes CAP (VIH, TB, palu, SSR, Vaccination, etc.)
		Conduire 5 enquêtes CAP (VIH, TB, palu, SSR, Vaccination, etc.)
		Reproduire, diffuser et disséminer 500 exemplaires des rapports des enquêtes CAP
		Former 600 acteurs de la santé communautaire (secteur public, privé, société civile) à la
		recherche opérationnelle et la documentation des bonnes pratiques
		Recruter 2 experts pour évaluer la complémentarité des approches communautaires (ASC,
		EDM, GF, etc.)
		Evaluer la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)
		Reproduire, diffuser et disséminer 500 exemplaires du rapport de l'évaluation de la
		complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)
Stratégi des d	Stratégie 31: Vulgarisation des données d'études.	Elaborer un plan de diffusion des études, enquêtes et bonnes pratiques
d'enqué	d'enquêtes, de surveillance	Développer un partenariat avec les structures de recherches pour la diffusion des livrables
à base de bonr	à base communautaire et de bonnes pratiques	Réaliser au moins 2 diffusions par an dans les revues internationales et nationales
Effet	s 4 : Des mécanismes	Effets 4 : Des mécanismes de financement durable de la santé communautaire sont établis
Produits	Stratégies	Activités
Produit 1 : Au moins Stratégie		34: Elaborer le plan de mobilisation des ressources pour le financement du plan stratégique 2022-
80% des ressources Renforcement	et	2025
pour	pp	cadre Reproduire 200 exemplaires du plan de mobilisation des ressources pour le financement du
financement des juridique	en matière de	plan stratégique 2022-2025

interventions		financement de la santé	financement de la santé Elaborer un document national de plaidoyer pour la mobilisation des ressources (2 experts et
communautaires est	est	communautaire	2 ateliers)
mobilisé			Reproduire 200 exemplaires du document national de plaidoyer pour la mobilisation des
			ressources
			Elaborer le plan de perennisation des interventions communautaires
			Reproduire 200 exemplaires du plan de pérennisation des interventions communautaires
			Faire un inventaire de l'ensemble des documents du cadre juridique sur le financement de la
			santé communautaire (textes règlementaires et documents de politiques/cadres, les organes
			et acteurs etc.)
			Reproduire 100 exemplaires de documents du cadre juridique sur le financement de la santé
			communautaire
			Diffuser tous les documents du cadre juridique sur le financement de la santé communautaire
			Organiser 35 séances de vulgarisation du cadre juridique (information, sensibilisation) au
			niveau central et dans chaque région sanitaire
			Former des responsables du niveau central (DSC, DC, Prog Santé) et du niveau déconcentré
			(DRS, DDS, COGES) en plaidoyer et techniques de mobilisation des ressources financières (32
			participants, 5 jours à Yamoussoukro)
			Redynamiser le sous-groupe mobilisation des ressources du cadre de concertation (Redéfinir
			les profils et cahier de charge des membres du sous-groupe mobilisation des ressources /
			Organiser les rencontres thématiques sur le financement de la santé communautaire /
			Assurer le fonctionnement du sous-groupe mobilisation des ressources
			Organiser 99 réunions de coordination entre les structures publiques et collectivités locales et
			entreprises privées en vue de renforcer la collaboration en matière de mobilisation des
			ressources
		Ctrathain 3E.	Réaliser une étude sur l'identification des mécanismes pérennes et innovants de financement
		. cc	de la santé communautaire
		utilisation ontimale dec	Reproduire 200 exemplaires du rapport de l'étude sur l'identification des mécanismes
		opullation of	pérennes et innovants de financement de la santé communautaire
			Réaliser une étude sur la cartographie des ressources disponibles pour la santé
			communautaire

noitnovnotni sob	interventions Boursdijies 200 september of 110 pt 10 110 pt 10 p
ımunautai	disponibles pour la santé communautaire
	Organiser une table ronde pour la mobilisation de ressources pour la santé communautaire
	Faire le suivi des engagements pris lors de la table ronde de mobilisation des ressources
	Elaborer le Dossier d'investissement pour le financement de la santé communautaire
	Reproduire 200 exemplaires du Dossier d'investissement pour le financement de la santé
	communautaire
	Assurer le suivi de la mise en œuvre des mécanismes pérennes et innovants de financement
	des interventions communautaires recensés
	Evaluer la mise en œuvre des mécanismes pérennes et innovants de financement des
	interventions communautaires recensés
	Evaluer la mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources
	Reproduire 200 exemplaires du rapport de l'évaluation la mise en œuvre du plan de
	mobilisation des ressources
	Elaborer des mécanismes de contractualisation des RH de la santé communautaire,
	notamment celles du niveau communautaire (ASC et autres relais communautaires)
	(Consultant, Atelier d'élaboration, Atelier de validation)
	Faire un plaidoyer pour l'intégration des ASC et autres acteurs communautaires dans le
	mécanisme PBF
	Elaborer des documents de plaidoyer pour l'institutionnalisation de nouveaux mécanismes ou
	l'actualisation de mécanismes existants
	Organiser 04 séances de plaidoyer en vue de l'institutionnalisation de nouveaux mécanismes
	ou l'actualisation de mécanismes existant
Accionssement des	Assurer le suivi de la mise en œuvre des mécanismes de financement des interventions
le financement de la canté	communautaires utilisés par l'Etat
comminantaire	Evaluer la mise en œuvre des mécanismes de financement des interventions communautaires
	utilisés par l'Etat
	Reproduire 200 exemplaires du rapport d'évaluation de la mise en œuvre des mécanismes de
	financement des interventions communautaires utilisés par l'Etat

Organiser des séances d'orientation des GAC/CVD/CDO sur les rôles des leaders
Former les Coordonnateurs des Activités Communautaires (CAC) sur le diagnostic des mécanismes locaux de financement de la santé
Réaliser le diagnostic sur les mécanismes locaux de financement de la santé communautaire (1 diagnostic/par ESPC, soit 2311 diagnostics)
Organiser une session d'orientation du corps préfectoral et autres autorités locales sur les mécanismes de financement des interventions communautaires (AGR, AVEC, AUEC)
Organiser des rencontres bilan et de restitution à l'endroit de sa communauté de la mise en œuvre des mécanismes de financement locaux (2 bilans/an/village)
Organiser des rencontres semestrielles sur les mécanismes locaux et les niveaux de
mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des interventions communautaires (2 rencontres/district/an)
Elaborer des documents de plaidoyer à l'endroit des autorités des collectivités territoriales
Reproduire 200 documents de plaidoyer à l'endroit des autorités des collectivités territoriales
Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur le rôle des collectivités territoriales dans le financement de la santé communautaire (2 séance/an)
Renforcer l'implication des collectivités territoriales à l'élaboration des plans de travail annuel des DDS et DRS
Renforcer l'implication des collectivités territoriales dans les cadres de coordination au niveau des DDS et DRS (réunion bilan, coordination, revue du plan de travail)
Mettre à contribution les autorités sanitaires dans la réalisation du diagnostic pour l'identification des besoins de la collectivité (commune, district)
Redynamiser les cadres de collaboration existants (ECD, Conseils des collectivités)
Organiser un atelier d'orientation des DRS/DDS sur les éléments à prendre en compte en
locales

		The state of the s
		collectivités territoriales etc.) pour l'institution de lignes budgétaires consacrées à la santé
		communautaire, à la motivation des ASC
		Organiser 2 séances de plaidoyer par an à l'endroit du ministère de l'intérieur pour la création
		d'une ligne budgétaire au niveau du budget des collectivités territoriales pour la motivation
		des ASC
		Elaborer des documents de plaidoyer pour l'institutionnalisation de nouveaux mécanismes ou
		Organiser 4 séances de plaidoyer auprès des autorités compétentes en vue de
		l'institutionnalisation de nouveaux mécanismes ou l'actualisation de mécanismes existant
		Assurer le suivi de la mise en œuvre des mécanismes de financement des interventions
		communautaires utilisés par le secteur privé
		Evaluer la mise en œuvre des mécanismes de financement des interventions communautaires
		utilisés par le secteur privé
		Reproduire 200 exemplaires du rapport de l'évaluation de la mise en œuvre des mécanismes
		de financement des interventions communautaires utilisés par le secteur privé
		Elaborer des documents de plaidoyers pour la mise en place ou la création/actualisation d'un
		fonds commun ou panier commun
		Faire le plaidoyer auprès des autorités compétentes (assemblée nationale, ministère etc.)
Produit 2 : Les		pour prendre un texte pour la mise en place du panier commun pour la santé communautaire
	Stratégie 37 : Mise en place	
pour	d'un cadre d'harmonisation	Faire le plaidoyer auprès des autorités compétentes pour la prise de texte pour élargir les
financement des		missions des fonds existants (FAC, FNLS) en prenant en compte la santé communautaire
interventions	financements de la canté	Elaborer des manuels de procédures pour la gestion du panier commun
unautaires		Reproduire 200 exemplaires des manuels de procédures pour la gestion du panier commun
sont utilisées de		
manière efficiente		Organiser un atelier de réflexion et de partage d'expérience sur le mécanisme de gestion du
		Panier commun
		Former les acteurs de mise en œuvre à l'utilisation des manuels de procédures du panier
		commun

		Evaluer la mise en œuvre des manuels de procédures
		Mettre à jour les manuels de procédures
		Elaborer des outils de traçage des données financières de santé communautaire
		Faire le suivi de l'utilisation des outils de traçage des données financières de santé
		communautaire
		Elaborer le rapport annuel sur le financement de la santé communautaire
	ŧ	des Reproduire et diffuser 100 exemplaires rapport annuel sur le financement de la santé
	mécanismes de	communautaire
	redevabilité de l'utilisation	redevabilité de l'utilisation Former les acteurs du niveau central (DSC et DAF) à l'utilisation des outils de traçage des
	des fonds mobilisés	données financières de santé communautaire
		Conduire des missions d'audit auprès des organisations impliquées dans la mise en œuvre des
		<u>interventions</u> communautaires
		Reproduire et diffuser 200 exemplaires des rapports d'audit
		Répertorier l'ensemble des documents du cadre juridique sur la motivation des ASC et autres
	Stratégie	acteurs communautaires (textes règlementaires et documents de politiques / cadres, les
	mont	organes et acteurs, etc.)
Produit 3 : Au moins appropriation	np	Reproduire et diffuser 2500 documents du cadre juridique sur la motivation des ASC et autres
80% des acteurs	matiè	acteurs communautaires
utaires	motivation des ASC et	motivation des ASC et Organiser 06 séances d'orientation (information, sensibilisation) au niveau central et dans
reçoivent une	une autres acteurs	acteurs chaque région sanitaire
10	communautaire	Mettre en place un mécanisme (réunions, outils, évaluation, etc.) de suivi de l'application des
(financière et non		mécanismes nationaux de motivation des ASC et autres acteurs communautaires
mise en cenvre des	mise on course des Stratégie 40 : Mahilication	Réaliser une étude sur les mécanismes de financement de la motivation financière des ASC et
artivitée	des ressources pécessires	autres acteurs communautaires
	pour la motivation	Faire le suivi de la mise en œuvre des mécanismes de la motivation financière des ASC et
	ière des A	autres acteurs communautaires
	acteurs communautaires	Evaluer la mise en œuvre des mécanismes de la motivation financière des ASC et autres
		acteurs communautaires

Elaborer des documents de plaidoyer pour l'institutionnalisation de nouveaux mécanismes ou	l'actualisation de mécanismes existant	Organiser 06 séances de plaidoyer en vue de l'institutionnalisation de nouveaux mécanismes	ou l'actualisation de mécanismes existant	

II. LE BUDGET

II.1. Le budget du plan opérationnel par produit

Tableau 2 : budget du plan opérationnel par produit

Résumé du budget (EURO) par produit	2 0 2 2	2 023	2 024	2 025	Total pour 4 ans (FCFA)	Total pour 4 ans (EURO)	%
Le cadre juridique, institutionnel et organisationel est favorable à la mise en œuvre de la santé communautaire	11 783 585	125 100 400	115 283 571	84 429 834	336 597 390	513 139	0,17%
Les capacités des acteurs de la santé communautaire sont renforcées en planification pour la mise en œuvre des interventions à tous les niveaux	622 000 000	4 165 546 650	148 548 625	1 837 300	4 937 932 575	7 527 830	2,43%
La coordination des interventions communautaires est efficace à tous les niveaux	67 055 160	546 310 968	487 979 857	177 315 302	1 278 661 287	1 949 307	0,63%
La participation et l'engagement des communautés sont effectifs	46 053 171	12 123 856 968	9 718 061 552	8 102 158 717	29 990 130 408	45 719 659	14,75%
Au moins 80% des localités est couvert en RH de la santé communautaire	2 205 833 818	2 580 438 168	2 577 362 018	2 602 005 717	9 965 639 721	15 192 520	4,90%
Les RH de la santé communautaire ont des compétences suffisantes pour fournir des interventions de qualité	1 560 000	182 903 151	107 022 650	2 000 000	293 485 801	447 416	0,14%
Les prestations des services de santé communautaire sont de qualité et accessibles à tous les niveaux	7 956 116 671	11 923 204 843	13 792 771 297	12 257 711 000	45 929 803 811	70 019 535	22,59%
Le personnel communautaire dispose d'équipements, médicaments et intrants stratégiques pour la mise en œuvre des interventions communautaires	312 000	2 240 922 045	2 012 615 000	2 001 200 000	6 255 049 045	9 535 761	3,08%

Au moins 80% des ressources nécessaires pour le financement des interventions communautaires est mobilisé	9 294 000	1 419 275 125	793 542 457	292 029 000	2 514 140 582	3 832 783	1,24%
Les ressources mobilisées pour le financement des interventions communautaires sont utilisées de manière efficiente	936 000	75 195 558	119 803 317	67 985 005	263 919 879	402 343	0,13%
Au moins 80% des acteurs communautaires reçoivent une motivation adéquate (financière et non financière) pour la mise en œuvre des activités	0	24 489 503	2 748 000	14 748 000	41 985 503	64 006	0,02%
Le cadre institutionnel du dispositif du suivi évaluation des interventions communautaires est renforcé	257 777 190	3 330 018 988	2 200 810 908	1 038 932 760	6 827 539 845	10 408 517	3,36%
Les données sanitaires Communautaires de qualité sont disponibles à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	863 500 238	5 024 342 783	4 304 220 735	3 577 220 735	13 769 284 490	20 991 139	6,77%
Tous les niveaux de la pyramide sanitaire ont accès à des informations sanitaires communautaires pour la prise de décisions	6 274 173 643	42 618 653 469	20 914 945 046	10 700 474 503	80 508 246 661	122 734 031	39,60%
Les données de qualité issues de études et des évaluations sont disponibles à tous les niveaux	0	33 124 000	210 168 660	169 493 107	412 785 767	629 288	0,20%
Total	18 316 395 475	86 413 382 616	57 505 883 692	41 089 540 980	203 325 202 764	309 967 273	100%

II.2. Le budget du plan opération par stratégie

Tableau 3: budget du plan opérationnel par stratégie

Résumé du budget par Stratégie	2 022	2 023	2 024	2 025	Total pour 4 ans (FCFA)	Total pour 4 ans (EURO)	% par rapport à la stratégie
Le cadre juridique, institutionnel et organisationel est favorable à la mise en œuvre de la santé communautaire	11 783 585	125 100 400	115 283 571	84 429 834	336 597 390	513 139	100%
Renforcement du cadre réglémentaire et institutionnel regissant le fonctionnement de la santé communautaire	11 783 585	122 978 900	87 083 571	53 069 834	274 915 890	419 107	81,67%
Vulgarisation des textes juridiques et documents normatifs en santé communautaire	0	2 121 500	28 200 000	31 360 000	61 681 500	94 033	18,33%
Les capacités des acteurs de la santé communautaire sont renforcées en planification pour la mise en œuvre des interventions à tous les niveaux	622 000 000	4 165 546 650	148 548 625	1 837 300	4 937 932 575	7 527 830	100%
Renforcement des capacités des acteurs communautaires sur le processus de planification des IBC à tous les niveaux	622 000 000	4 069 466 650	52 468 625	1 757 300	4 745 692 575	7 234 762	96,11%
Vulgarisation des documents de normes et de politiques (Politique de santé communautaire, Référentiel des IBC et PSNSC 2022-2025 y compris ses annnexes)	0	000 080 96	000 080 96	80 000	192 240 000	293 068	3,89%
La coordination des interventions communautaires est efficace à tous les niveaux	67 055 160	546 310 968	487 979 857	177 315 302	1 278 661 287	1 949 307	100%

Opérationnalisation des cadres de coordination des interventions en santé communautaire à tous les niveaux	41 683 160	185 647 597	146 196 605	141 000 000	514 527 363	784 392	40,24%
Renforcement de la coordination de l'action humanitaire à tous les niveaux	25 372 000	360 663 371	341 783 252	36 315 302	764 133 925	1 164 915	%92'69
La participation et l'engagement des communautés sont effectifs	46 053 171	12 123 856 968	9 718 061 552	8 102 158 717	29 990 130 408	45 719 659	100%
Renforcement des capacités des ESCOM	22 943 171	25 463 834	18 871 585	16 431 917	83 710 508	127 616	0,28%
Renforcement des capacités des COGES, GAC et CVD	23 110 000	4 678 234 333	2 279 031 167	992 299	7 645 943 500	11 656 166	25,49%
Opérationnalisation des instances de coordination communautaire au niveau local	0	7 420 158 800	7 420 158 800	7 420 158 800	22 260 476 400	33 935 878	74,23%
Au moins 80% des localités est couvert en RH de la santé communautaire	2 205 833 818	2 580 438 168	2 577 362 018	2 602 005 717	9 965 639 721	15 192 520	100%
Amélioration de la couverture des RH de la santé communautaire	2 205 521 818	2 551 046 665	2 576 162 018	2 602 005 717	9 934 736 219	15 145 408	%69'66
Développement d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire à tous les niveaux	312 000	29 391 503	1 200 000	0	30 903 503	47 112	0,31%
Les RH de la santé communautaire ont des compétences suffisantes pour fournir des interventions de qualité	1 560 000	182 903 151	107 022 650	2 000 000	293 485 801	447 416	100%
Renforcement des capacités des RH de la santé communautaire à tous les niveaux	312 000	145 120 146	102 622 650	0	248 054 796	378 157	84,52%

se of the form of the first state of the first s								
et 7956 116 671 11923 204 843 13792 771 297 12 257 711 000 45 84 218 797 2 000 000 11 28 943 171 444 728 547 1 502 400 000 12 255 711 000 43 7927 173 500 11 379 089 500 12 164 902 500 12 255 711 000 43 172 000 2 240 922 045 2 012 615 000 2 001 200 000 6 8 11 379 089 500 19 96 691 188 0 0 12 265 000 11 200 000 11 379 089 500 11 379 089 500 11 2 164 902 500 12 255 711 000 6 8 11 11 379 089 500 11 2 164 902 500 12 201 200 000 6 8 11 11 379 089 500 11 2 164 902 500 12 201 200 000 6 8 11 11 379 089 500 11 2 164 902 500 12 201 200 000 6 8 11 11 379 089 500 11 2 164 902 900 11 2 164 902 900 11 2 164 902 900 11 2 164 902 900 11 2 164 902 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 900 11 2 164 9	Encadrement et suivi technique des ressources humaines en santé communautaire	1 248 000	37 783 005	4 400 000	2 000 000	45 431 005	69 229	15,48%
84 218 797 2 000 000 11 28 943 171 444 728 547 1 502 400 000 0 1 1 255 711 000 43	Les prestations des services de santé communautaire sont de qualité et accessibles à tous les niveaux	7 956 116 671	11 923 204 843	13 792 771 297	12 257 711 000	45 929 803 811	70 019 535	100%
28 943 171 444 728 547 1 502 400 000 0 0 1 7 250 000 1 1 379 089 500 1 2 164 902 500 1 2 255 711 000 4 1 312 000 2 240 922 045 2 012 615 000 2 001 200 000 0 96 691 188 0 0 312 000 19 391 503 365 000 1 200 000	Vulgarisation des normes, directives et procédures en matière de qualité des services (accueil, communication, temps d'attente, orientation) de santé communautaire	0	82 136 797	84 218 797	2 000 000	168 355 593	256 656	0,37%
e 312 000 2 240 922 045 2 012 615 000 1 200 1 200 0 6 2 0 0 1 1 379 089 500 1 2 164 902 500 1 2 255 711 000 6 2 0 0 96 691 188 0 312 000 1 996 691 188 0 0 1 200 000 1 200 000 1 1 200 000	Renforcement de capacités des acteurs sur les outils du référentiel (orientation de sur le référentiel, planification, suivi des interventions communautaires et évaluation)	28 943 171	444 728 547	1 502 400 000	0	1 976 071 718	3 012 502	4,30%
e 312 000 2 240 922 045 2 012 615 000 2 001 200 000 0 0 96 691 188 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Harmonisation du Paquet Minimum d'Activités des acteurs communautaires (PMA)	0	17 250 000	41 250 000	0	58 500 000	89 183	0,13%
at 312 000 2 240 922 045 2 012 615 000 2 001 200 000 000 000 00 96 691 188 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Renforcement de l'offre de service communautaire de qualité en milieu rural, urbain et péri urbain	7 927 173 500	11 379 089 500	12 164 902 500	12 255 711 000	43 726 876 500	66 661 193	95,20%
nt 312 000 19 391 503 365 000 1 200 000	Le personnel communautaire dispose d'équipements, médicaments et intrants stratégiques pour la mise en œuvre des interventions communautaires	312 000	2 240 922 045	2 012 615 000	2 001 200 000	6 255 049 045	9 535 761	100%
at 312 000 19 391 503 365 000 1 200 000	Vulgarisation du Guide d'Approvisionnement et de Distribution des Produits de Santé au niveau Communautaire (GADPSC)	0	96 691 188	0	0	96 691 188	147 405	1,55%
מו ווווומת ותומו מו להיו תוממוו	Harmonisation du contenu du kit de travail des membres du GAC en tenant compte des acteurs qui interviennent en milieu rural, urbain et peri urbain	312 000	19 391 503	365 000	1 200 000	21 268 503	32 424	0,34%

Renforcement du mécanisme d'approvisonnement en équipements et produits de santé	0	2 124 839 355	2 012 250 000	2 000 000 000	6 137 089 355	9 355 932	98,11%
Au moins 80% des ressources nécessaires pour le financement des interventions communautaires est mobilisé	9 294 000	1 419 275 125	793 542 457	292 029 000	2 514 140 582	3 832 783	100%
Renforcement et appropriation du cadre juridique en matière de financement de la santé communautaire	2 046 000	195 552 747	112 609 239	30 715 000	340 922 986	519 734	13,56%
Développement et utilisation optimale des mécanismes pérennes et innovants de financement des interventions communautaires	6 936 000	137 999 340	40 003 503	1 900 000	186 838 842	284 834	7,43%
Accroissement des ressources nationales au financement de la santé communautaire	312 000	1 085 723 039	640 929 715	259 414 000	1 986 378 754	3 028 215	79,01%
Les ressources mobilisées pour le financement des interventions communautaires sont utilisées de manière efficiente	936 000	75 195 558	119 803 317	67 985 005	263 919 879	402 343	100%
Mettre en place un cadre d'harmonisation et de coordination des financements de la santé communautaire	312 000	35 345 005	65 585 814	29 391 503	130 634 322	199 151	49,50%
Renforcement des mécanismes de redevabilté de l'utilisation des fonds mobilisés	624 000	39 850 553	54 217 503	38 593 503	133 285 558	203 193	20,50%
Au moins 80% des acteurs communautaires reçoivent une motivation adéquate (financière et non financière) pour la mise en œuvre des activités	0	24 489 503	2 748 000	14 748 000	41 985 503	64 006	100%

Renforcement et appropriation du cadre juridique en matière de motivation des ASC et autres acteurs communautaire	0	1 624 000	1 274 000	1 274 000	4 172 000	6 360	9,94%
Mobilisation des ressources nécessaires pour la motivation financières des ASC et autres acteurs communautaires	0	22 865 503	1 474 000	13 474 000	37 813 503	57 646	%90'06
Le cadre institutionnel du dispositif du suivi évaluation des interventions communautaires est renforcé	257 777 190	3 330 018 988	2 200 810 908	1 038 932 760	6 827 539 845	10 408 517	100%
Renforcement du cadre de coordiantion du sytème de suivi évaluation	257 465 190	1 490 396 613	1 258 330 935	1 029 860 760	4 036 053 498	6 152 924	59,11%
Renforcement des capacités et des compétences des ressources humaines du système de suivi évaluation de la santé communautaire	312 000	890 767 375	471 319 973	312 000	1 362 711 348	2 077 440	19,96%
Renforcement des capacités du système de suivi évaluation de la santé communautaire en équipements et matériels	0	948 855 000	471 160 000	8 760 000	1 428 775 000	2 178 153	20,93%
Les données sanitaires Communautaires de qualité sont disponibles à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	863 500 238	5 024 342 783	4 304 220 735	3 577 220 735	13 769 284 490	20 991 139	100%
Renforcement de la disponibilité en outils de collecte et de gestion physiques et digitaux	0	1 447 122 048	727 000 000	0	2 174 122 048	3 314 428	15,79%
Renforcement du système d'analyse, d'interprétation et d'assurance qualité des données communautaires pour une prise de décision à tous les niveaux de la pyramide sanitaire (cental, région, district et ESPC)	863 500 238	3 577 220 735	3 577 220 735	3 577 220 735	11 595 162 443	17 676 711	84,21%

							%
100%	1,58%	72,98%	25,44%	100%	%88'96	3,12%	100%
122 734 031	1 939 246	89 566 811	31 227 974	629 288	999 609	19 623	309 967 273
80 508 246 661	1 272 061 940	58 751 976 773	20 484 207 948	412 785 767	399 913 767	12 872 000	203 325 202 764
10 700 474 503	4 726 000	3 890 686 933	6 805 061 570	169 493 107	168 869 107	624 000	41 089 540 980
20 914 945 046	163 428 326	13 931 455 150	6 820 061 570	210 168 660	209 044 660	1 124 000	57 505 883 692
42 618 653 469	1 102 971 615	34 688 436 189	6 827 245 665	33 124 000	22 000 000	11 124 000	86 413 382 616
6 274 173 643	936 000	6 241 398 500	31 839 143	0	0	0	18 316 395 475
Tous les niveaux de la pyramide sanitaire ont acces à des informations sanitaires communautaires pour la prise de decisions	Renforcement et promotion de la rédévabilité à travers la surveillance à base communautaire (suivi dirigé par les communautés:CLM)	Opérationnalisation de la stratégie de la supervision dédiée aux acteurs communautaires	Promotion des bonnes pratiques en matière de santé communautaire	Les données de qualité issues de études et des évaluations sont disponibles à tous les niveaux	Renforcement de la coordination de la recherche et évaluation	Vulgarisation des données d'études, d'enquêtes, de surveillance à base communautaire et de bonnes pratiques	Total

II.3. Le budget du plan opérationnel par activités et actions

Le budget détaillé des activités et des sous actions sont fournies en annexe dans la matrice du budget avec toutes les hypothèses de coûts, les intrants et le processus.

Annexe 1 : Matrice du budget du plan opérationnel



MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE



PLAN DE SUIVI ET EVALUATION

DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE

DE CÔTE D'IVOIRE (PSNSC-CI)

2022-2025

Novembre 2022

SOMMAIRE

INTROI	DUCTION3
1.1	Vision4
1.2	Principes4
1.3	Axes stratégiques5
2.1	Cadre institutionnel du dispositif du suivi évaluation des interventions 9
2.2	Contrôle qualité des informations de santé communautaire
2.3	Intégration du suivi dirigé par les communautés dans les programmes prioritaires 10
2.4	La recherche et évaluation en santé communautaire
2.5	Diffusion, utilisation des données et partage des bonnes pratiques sur les entions de santé communautaire pour une prise de décision
3.1	Objectif général
3.2	Objectifs spécifiques
4.1	Cadre conceptuel
4.2	Cadre de résultat de Suivi-Évaluation14
5.1	Matrice de suivi des indicateurs
5.2	Cadre de performance du PSNSC 2022 – 2025
7.1	Collecte de données
7.1.	1 Collecte des données de routine34
7.1.	Collecte des données non routinières : par enquête et étude34
7.2	Analyse des données
7.3	Contrôle de la qualité des données35
7.4	Archivage des données
7.5	Digitalisation des outils de collecte
9.1	Activités de suivi
9.1.	1 Les réunions hebdomadaires de staff
9.1.	2 Les activités de supervision37
9.1.	3 Les activités de formations
9.1.	Les activités de suivi financier de la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-202537
9.2	Activités d'évaluation
9.2.	1 Une revue à mi-parcours participative de la mise en œuvre du PSNSC38
9.2.	Des enquêtes CAP
9.2. etc.)	
9.2.	4 L'évaluation finale du PSNSC 2022-2025

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la politique de la santé communautaire, le Ministère en charge de la Santé, à travers la Direction de la santé communautaire et de la Promotion de la santé (DSCPS) a élaboré le Plan Stratégique National de Santé Communautaire (PSNSC) 2022-2025 qui constitue la boussole de l'ensemble des intervenants dans la santé communautaire.

La réussite de la mise en œuvre de ce plan stratégique, nécessite l'élaboration d'un plan de suivi évaluation qui permettra de fournir aux acteurs, décideurs, partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux communautés, des informations fiables et à temps sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PSNSC 2022-2025.

Ce plan de suivi évaluation permettra également d'apporter des solutions aux insuffisances du système de suivi évaluation relevée par l'analyse situationnelle.

Ce document qui décrit le système de suivi évaluation communautaire est un outil de référence pour la collecte, le traitement, l'analyse, le stockage, l'interprétation et la dissémination des informations fiables et à temps sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PSNSC 2022-2025. Il présente toutes les activités du suivi-évaluation du PSNSC 2022-2025 et s'aligne sur le plan stratégique du système national d'information sanitaire 2021-2025.

Cet outil stratégique qui a été élaboré de façon consensuelle par toutes les parties prenantes, doit guider tous les acteurs intervenant dans la mise en œuvre des activités communautés, dans la production des informations utiles pour la prise de décision à tous les niveaux , c'est-à-dire central , régional et opérationnel. D'où l'importance de son appropriation par tous.

1 PRESENTATION DU PSNSC 2022-2025

1.1 Vision

La vision du Plan Stratégique Santé Communautaire 2022-2025 est alignée sur celle de la politique de santé communautaire et celle du PNDS 2021-2025 et se présente comme suit :

« Une Côte d'Ivoire où tous les individus, les ménages et les collectivités ont accès à des services de santé promotionnels, préventifs, curatifs et ré-adaptatifs de qualité, avec leur pleine participation sans aucune forme d'exclusion et dans un partenariat entre les communautés, les services sociaux de base et l'administration locale, pour un meilleur état de santé ».

1.2 Principes

La vision est guidée par les principes suivants :

- Un leadership communautaire fort avec une bonne visibilité et maîtrise des interventions communautaires à tous les niveaux : central, départemental et local ;
- Une meilleure gouvernance locale du secteur sanitaire
- Des prestations de santé de qualité optimale, avec des soins intégrés, continues et rationnelles centrées sur la personne afin d'améliorer l'accès des populations aux services de base de santé préventives, curatives, promotionnelles, et de soutien ;
- Des actions communautaires centrées sur la famille/collectivité et non l'individu ce qui va mieux renforcer la participation communautaire et l'engagement des familles/collectivités à mieux prendre en charge leur santé.
- Le respect des engagements internationaux,
- Le genre : une santé communautaire inclusive pour prendre en compte les questions spécifiques des hommes et des femmes en matière de santé ;
- La participation communautaire : une communauté qui prend une part active au diagnostic, à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi-évaluation et à la pérennisation des interventions menées pour le bien-être de ses membres dans leur diversité, en s'appuyant sur ses propres ressources avec le soutien des autres parties prenantes ;
- L'appropriation : convaincue que la santé est la base de tout développement, la communauté dans sa diversité prend conscience de ses problèmes de santé, de sa responsabilité et de son rôle pour l'assumer, s'implique et se mobilise dans la recherche et la mise en œuvre effective de solutions pérennes en matière de promotion, de prévention et de soins curatifs.
- La décentralisation : la santé communautaire donne aux communautés le pouvoir et la capacité de prendre des décisions afin de se prendre en charge et d'être responsables de leur propre développement en matière de santé.
- Une approche intersectorielle : la santé ne peut être assurée sans l'accès à certains services sociaux de base tels que l'eau, l'hygiène, l'assainissement, l'éducation, etc. Les acteurs de la santé travailleront en étroite collaboration avec ceux des autres secteurs.

1.3 Axes stratégiques

Le plan stratégique de santé communautaire 2022-2025 de la Côte d'Ivoire est structuré autour de 5 axes stratégiques et 5 effets déclinés en 15 16 produits qui sont des extrants portés par 40 stratégies d'intervention pour l'atteinte de l'impact suivant: La santé et le bienêtre des populations sont améliorés avec une forte implication des communautés engagées et responsables.

Axe 1 : Renforcement du leadership, gouvernance et engagement communautaire

Effet 1: La gouvernance, le leadership et l'engagement de tous les acteurs sont renforcés à tous les niveaux (central, régional, départemental et local)

Pour réaliser l'effet 1 du premier axe, trois extrants ont été définis.

Produit 1.1 : Cadre juridique, institutionnel et organisationnel de la santé communautaire est favorable

Deux stratégies d'intervention permettront de réaliser le produit 1 : (i) Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel régissant le fonctionnement de la santé communautaire, (ii) Vulgarisation des textes juridiques en santé communautaire.

Produit 1.2 : Les Capacités des acteurs de la santé communautaire sont renforcées en planification pour la mise en œuvre des interventions à tous les niveaux

Les stratégies suivantes permettront d'atteindre ce produit : (i) Renforcement des capacités des acteurs communautaires sur le processus de planification des IBC à tous les niveaux et (ii) Vulgarisation des documents de normes et de politiques (Politique de santé communautaire, Référentiel des IBC et PSNSC 2022-2025 y compris ses annexes)

Produit 1.3: La coordination des interventions est effective à tous les niveaux

Deux stratégies seront nécessaires pour atteindre ce produit : (i) l'Opérationnalisation des cadres de coordination des interventions en santé communautaire à tous les niveaux et (ii) le Renforcement de la coordination de l'action humanitaire à tous les niveaux.

Produit 1.4 : La participation et l'engagement des communautés sont effectifs

Quatre stratégies sont nécessaires pour atteindre ce produit : (i) Renforcement des capacités des ESCOM; (ii) Renforcement des capacités des COGES, GAC et CVD; (iii) Opérationnalisation des instances de coordination communautaire au niveau local; et (iv) Renforcement de la mobilisation des ressources au niveau local : humaines, financières, matérielles et équipements

Axe 2 : Amélioration de la gestion et développement des ressources humaines de santé communautaire

Effets 2 : Les ressources humaines de la santé communautaire sont disponibles en quantité et qualité à tous les niveaux.

Deux produits contribueront à l'atteinte de l'effet 2 de cet axe.

Produit 2.1 : La Couverture en RH de la santé communautaires est assurée dans tous les secteurs (au moins 80% de taux de couverture)

Les deux stratégies suivantes permettront d'atteindre cet extrant : (i) Amélioration de la couverture des RH de la santé communautaire et (ii) Développement d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et emplois des RH de la santé communautaire à tous les niveaux.

Produit 2.2 : les RH en santé communautaire sont compétentes pour offrir les interventions de qualité

Ce produit est porté par les deux stratégies d'interventions suivantes : (i) Renforcement des capacités des RH de la santé communautaire à tous les niveaux; (ii) Encadrement et suivi technique des RH de la santé communautaire.

Axe 3 : Amélioration de la qualité des prestations de services communautaires

Effet 3: l'utilisation des services de santé communautaire de qualité par les population est améliorée

Produit 3.1: l'accès aux services de santé avec la pleine participation des communautés est accrue

Le premier extrant de l'effet 3 est porté par quatre stratégies : (i) Vulgarisation des normes, directives et procédures en matière de qualité des services (accueil, communication, temps d'attente, orientation...) de santé communautaire; (ii) Renforcement de capacités des RH de la santé communautaire sur les outils du référentiel (orientation sur le référentiel, planification, suivi des interventions communautaires et évaluation); (iii) Harmonisation du Paquet Minimum d'Activités des acteurs communautaires (PMA) et (iv) Renforcement de l'offre de service communautaire de qualité en milieu rural, urbain et péri urbain.

Produit 3.2 : la disponibilité des médicaments et intrants stratégiques est accrue pour offrir des services de santé de qualité aux communautés

Deux stratégies soutiennent ce produit : (i) Vulgarisation du Guide d'Approvisionnement et de Distribution des Produits de Santé au niveau Communautaire (GADPSC);

(ii) Renforcement du mécanisme d'approvisionnement en produits de santé et en équipements jusqu'au dernier kilomètre

Produit 3.3 : L'Offre de service de santé communautaire est disponible en milieu urbain et rural

(i) Harmonisation du contenu du kit de travail des membres du GAC en tenant compte des acteurs qui interviennent en milieu rural, urbain et péri urbain;

Axe 4: Amélioration du financement des interventions de santé communautaire

Effets 4 : Les financements des interventions communautaires sont pérennes

Produit 4.1 les besoins financiers sont couverts à 80%

Pour s'assurer de mobiliser 80% des ressources nécessaires à la mise en œuvre du PSNSC, trois stratégies ont été développées : (i) Renforcement et appropriation du cadre juridique en matière de financement de la santé communautaire, (ii) Développement et utilisation optimale des mécanismes pérennes et innovants de financement des interventions communautaires, (iii) accroissement des ressources nationales au financement de la santé communautaire

Produit 4.2: Les ressources mobilisées pour le financement des interventions communautaires sont utilisées de façon effective

Pour atteindre ce produit deux stratégies ont été développés : (i) Mise en place d'un cadre d'harmonisation et de coordination des financements de la santé communautaire ; (ii) Renforcement des mécanismes de redevabilité de l'utilisation des fonds mobilisés.

Produit 4.3 : 80% des acteurs communautaires reçoivent une motivation adéquate

Pour atteindre ce produit deux stratégies ont été développées : (i) Renforcement et appropriation du cadre juridique en matière de motivation des ASC et autres acteurs communautaire et (ii) Mobilisation des ressources nécessaires pour la motivation financière et non financière des ASC et autres acteurs communautaires.

Axe 5 : Renforcement du système de suivi évaluation des interventions communautaires

Effet 5 : les informations sanitaires de qualité sont utilisées pour la prise de décision

Quatre extrants permettront de réaliser le résultat effet de cet axe stratégique.

Produit 5.1 le cadre institutionnel du dispositif suivi évaluation des interventions est renforcé

Le renforcement du cadre institutionnel du système de S&E sera possible à travers (i) Renforcement du cadre de coordination du système de suivi-évaluation des interventions de santé communautaire, (ii) Renforcement des capacités et des compétences des ressources humaines du système de suivi-évaluation des interventions de santé communautaire, (iii) Renforcement des capacités opérationnelles du système de suivi-évaluation des interventions de santé communautaire en équipements et matériels.

Produit 5.2 : les données sanitaires communautaires de routine sont accessibles à tous les niveaux

Deux stratégies pour atteindre cet extrant : (i) Renforcement de la disponibilité en outils de collecte et de gestion physiques et digitaux et (ii) Renforcement du système d'analyse, d'interprétation et d'assurance qualité des données communautaires pour une prise de décision à tous les niveaux.

Produit 5.3 : Les données issues des études et des évaluations sont disponibles à tous les niveaux

Pour atteindre ce produit, ces deux stratégies sont nécessaires : (i) Renforcement de la coordination de la recherche et évaluation et (ii) Vulgarisation des données d'études, d'enquêtes, de surveillance à base communautaire et de bonnes pratiques.

Produit 5.4 : La qualité des données au niveau communautaire est assurée

Pour atteindre ce produit, ces trois stratégies sont nécessaires : (i) Renforcement des mécanismes de contrôle de la qualité des données ; (ii) Renforcement et promotion de la redevabilité à travers la surveillance à base communautaire (suivi dirigé par les communautés : CLM); (iii) Opérationnalisation de la stratégie de la supervision dédiée aux acteurs communautaires

2 ANALYSE SITUATIONNELLE DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE

L'axe du PSNSC 2017-2021 en lien avec le suivi et évaluation avait défini comme actions prioritaires (i) d'élaborer et mettre en œuvre un plan de suivi et évaluation des interventions communautaires avec des indicateurs nationaux, (ii) promouvoir la recherche opérationnelle en santé communautaire à travers des conventions de partenariats avec les institutions de formation et de recherche pour améliorer la qualité et la pérennité des interventions communautaires, (iii) mettre en place des cadres pour le partage des bonnes pratiques afin d'uniformiser et de standardiser les interventions en santé communautaire et (iv) élaborer

un guide national de supervision des ASC par les médecins et les infirmiers y compris les sages-femmes.

L'analyse situationnelle a été faite à l'aide de l'outil des 12 composantes du système de suivi évaluation. Elle a porté sur (i) le cadre institutionnel, (ii) la procédure de collecte des données, (iii) la supervision, le contrôle qualité des informations de santé communautaire, (iv) l'intégration du suivi dirigé par les communautés dans les programmes prioritaires, (v) la promotion de la recherche opérationnelle en santé communautaire et (vi) l'utilisation des données et partage des bonnes pratiques sur les interventions de santé communautaire pour une prise de décision.

2.1 Cadre institutionnel du dispositif du suivi évaluation des interventions communautaires

Le cadre institutionnel du dispositif de suivi évaluation comprend 4 niveaux : le niveau central, le niveau régional, le niveau district et le niveau opérationnel.

<u>Au niveau central</u>: Le décret N°2016-598 du 03 août 2016 portant organisation du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, octroie à la DSC entre autres missions [...] d'assurer le suivi et l'évaluation des actions en matière de promotion de la santé. L'analyse du cadre institutionnel a montré des forces à tous les niveaux avec l'existence d'un service de suivi et évaluation au niveau central, du personnel pour l'animation, ainsi que la mise en place en janvier 2020 du GTT suivi-évaluation santé communautaire du cadre de concertation permanente des activités communautaires. Par ailleurs on note l'existence d'un cadre de collaboration entre la DIIS et la DSC, l'intégration de la santé communautaire dans le SNIS associée à la prise en compte d'indicateurs communautaires dans les plans de suivi-évaluation des programmes de santé et des partenaires

Toutefois, il existe des faiblesses, notamment l'absence de plan national de suivi-évaluation, d'un plan de travail national de suivi-évaluation avec une absence de plan de renforcement des capacités des staffs impliqués dans le S&E, l'absence de cadre de redevabilité (Suivi Dirigé par la Communauté ou CLM).

<u>Au niveau régional</u>, l'on note que 62,5% des régions visitées ont affirmé organiser des réunions de coordinations des activités communautaires. Cependant il existe une insuffisance de Coordonnateurs des activités communautaire au niveau des régions sanitaires.

<u>Au niveau district</u>, l'on note la prise en compte des données communautaires dans les rapports SIG communautaires des formations sanitaires, le paramétrage des indicateurs communautaires dans le DHIS 2 et l'intégration des données de santé communautaire dans le SNIS. Ce sont autant d'avancées notables ayant favorisé la disponibilité des données communautaires dans le SNIS.

Les différentes évaluations montrent un manque d'équipements et matériels de travail pour plusieurs CAC (ordinateurs et mobiliers de bureaux). On note également une insuffisance de capacité des personnels à charge des activités communautaires au niveau des districts et ESPC avec seulement 42,9% des districts sanitaires visités disposant d'un plan de suivi-

évaluation des interventions communautaires et 57% des districts qui organisent des réunions de coordination des activités communautaires (Collecte, compilation, saisie, analyse, transmission et stockage des données).

Par ailleurs, plusieurs insuffisances ont été relevées lors des évaluations notamment : (i) Ruptures d'outils de collecte des données programmatiques pour insuffisance des fonds alloués ; (ii) 44 % des ASC ont des difficultés à renseigner les outils (cahier, registre, rapport mensuel d'activités); (iii) 64% des districts sanitaires valident mensuellement les données communautaires avant leur saisie dans le DHIS2; (iv) Faible promptitude (67%) dans la transmission des rapports des ASC; (v) Faible complétude des données communautaires dans le DHIS2; (vi) Insuffisance de rapportage des données communautaires au niveau des ESPC. Ainsi des efforts restent à fournir pour la disponibilité en permanence des outils.

2.2 Contrôle qualité des informations de santé communautaire

• Supervision

L'évaluation finale a montré l'existence de grilles et guides de supervisions au niveau central. Aussi, la quasi-totalité des ESPC visités (86,1%) disposent-elles d'une grille de supervision des ASC et plus de la moitié de ces ESPC (63,9%) établissent un programme de supervision des ASC. De plus, tous les ASC visités (100%) produisent des rapports mensuels des activités communautaires et participent à la validation des rapports avec leur Superviseur au centre de santé.

Mais, l'analyse situationnelle a mis en évidence les problèmes suivants : (i) une faible réalisation des activités de supervision au niveau national et régional ;(ii) une faible capacité de l'ECD à encadrer les prestataires des EPSC et les acteurs communautaires ;(iii) une faible réalisation des supervisions y compris la supervision dédiée et des visites de coaching des acteurs communautaires ;(iv) une insuffisance des moyens de locomotion (moto et véhicule).

Contrôle de la qualité des données

L'analyse situationnelle a montré l'existence d'une démarche pour le contrôle de la qualité des données de routine décrite dans un manuel de procédure de gestion des données communautaires pour le système d'information sanitaire.

Cependant on note (i) une insuffisance des supervisions et des missions d'évaluation de la qualité des données communautaires à tous les niveaux ;(ii) Une rupture des grilles de supervision ;(iii) la non intégration de la grille de supervision des activités communautaires à celle des autres activités du District, (iv) l'insuffisance des moyens matériels pour réaliser les supervisions (moto, véhicule, ordinateurs, etc.) ;(v) la non réalisation de l'audit de la qualité des données communautaires ;(vi) la non réalisation de la validation des données communautaires au niveau district.

2.3 Intégration du suivi dirigé par les communautés dans les programmes prioritaires L'analyse situationnelle a montré l'existence d'une stratégie nationale de suivi dirigé par la communauté (CLM) qui positionne les communautés comme des acteurs majeurs du système de santé. La mise en œuvre du CLM implique la société civile, les groupes affectés et d'autres entités intervenant dans la communauté, pour recueillir de manière structurée, systématique et régulière des données quantitatives et qualitatives dans les structures de santé et dans la communauté; ceci pour conduire des plaidoyers en vue d'une amélioration de la qualité des services.

L'Observatoire Communautaire de la Santé en Côte d'Ivoire (OCSCI), qui est l'un des outils du CLM pour lever les barrières d'accès aux services de santé, a été mis en place. Il est une plateforme de veille, d'alerte, de documentation, d'orientation et de réponse, aux incidents de rupture des intrants/médicaments, aux manquements à la qualité des services et aux cas de violations/atteintes aux droits humains dans le cadre de la lutte contre le VIH, la tuberculose, le paludisme et les maladies à potentiel épidémique.

Cependant, l'analyse a montré plusieurs défis entre autres : (i) absence d'outils et de mécanisme pour l'implication de la communauté dans le suivi de la qualité des services de santé ; (ii) la méconnaissance de l'observatoire existant.

2.4 La recherche et évaluation en santé communautaire

Elles sont le maillon faible du système de suivi-évaluation de la santé communautaire en Côte d'Ivoire. On note les insuffisances suivantes : (i) Faible capacité technique des acteurs nationaux de la santé communautaire pour la réalisation des activités de recherche opérationnelle relatives aux interventions en santé communautaire ; (ii) Absence de conventions de partenariat avec les institutions de formation et de recherche ; (iii) absence d'évaluation d'impact des interventions communautaires.

2.5 Diffusion, utilisation des données et partage des bonnes pratiques sur les interventions de santé communautaire pour une prise de décision

L'analyse situationnelle a mis en exergue les points suivants : (i) faible diffusion des données produites ;(ii) absence de rapport sur la situation des interventions communautaires ; (iii) absence de documentation scientifique des données communautaires et les bonnes pratiques issues des interventions communautaires ; (iv) Faible capacité technique des structures communautaires sur la diffusion des résultats et la consolidation des bonnes pratiques ;(v) Faible utilisation des données communautaires pour une prise de décision à tous les niveaux ;(vi) absence de réunion bilan des interventions communautaires au niveau national.

<u>Tableau 9</u>: Synthèse des problèmes liés au suivi des interventions communautaires

SUIVI EVALUATION DES INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRE				
Cadre organisationnel et	- L'absence de plan national de suivi et évaluation couvrant la période			
institutionnel du dispositif du du PSNSC 2017-2021 par manque de moyens financier				
suivi évaluation	- L'absence de plan de renforcement des capacités des staffs impliqués			
	dans le suivi évaluation surtout les CAC			

	 Insuffisance de la tenue des réunions de coordination des activités communautaires à tous les niveaux Non fonctionnalité des sous-groupes thématiques du cadre de concertation au niveau décentralisé Faible implication des DR et DD dans la gestion des données communautaires Insuffisance des capacités techniques et opérationnels des entités nationales et décentralisées de coordination du suivi évaluation des interventions communautaires
Système de collecte, analyse, et stockage des données	 Les ruptures de stocks des outils de collecte des données programmatiques Faible analyse des données communautaires pour une prise de décision dans les districts sanitaires et les ESPC
supervision et contrôle de la qualité des données de santé communautaire	 L'insuffisance de coordination et de supervision des activités communautaires à tous les niveaux Faible réalisation des supervisions y compris la supervision dédiée et des visites de coaching des acteurs communautaires Coordination insuffisante des interventions communautaires au niveau des ESPC Faible capacité de l'ECD à encadrer les prestataires des EPSC et les acteurs communautaires Insuffisance de rapportage des données communautaires au niveau des ESPC Faible complétude des données communautaires dans le DHIS2 Absence d'outils et de mécanisme pour l'implication de la communauté dans le suivi de la qualité des services de santé; Faible promotion du suivi dirigé par la communauté (CLM) et de l'Observatoire Communautaire de la Santé en Côte d'Ivoire (OCSCI).
Promotion de la recherche opérationnelle en santé communautaire	- Faible réalisation des activités de recherche opérationnelle relatives aux interventions en santé communautaire
Utilisation des données et par- tage des bonnes pratiques sur les interventions de santé commu- nautaire pour une prise de déci- sion	 Faible utilisation des données communautaires pour une prise de décision dans les districts sanitaires et les ESPC Faible analyse et utilisation des données pour la prise de décision au niveau district Valorisation insuffisante des interventions communautaires basées sur l'évidence

3 OBJECTIFS DU PLAN DE SUIVI-EVALUATION

3.1 Objectif général

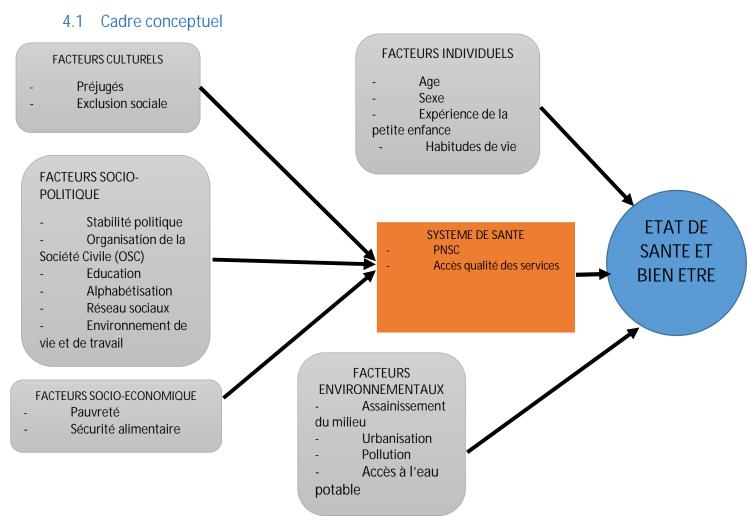
L'objectif du plan de suivi-évaluation est de contribuer à l'amélioration de la performance des interventions communautaires dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique National de Santé Communautaire 2022-2025.

3.2 Objectifs spécifiques

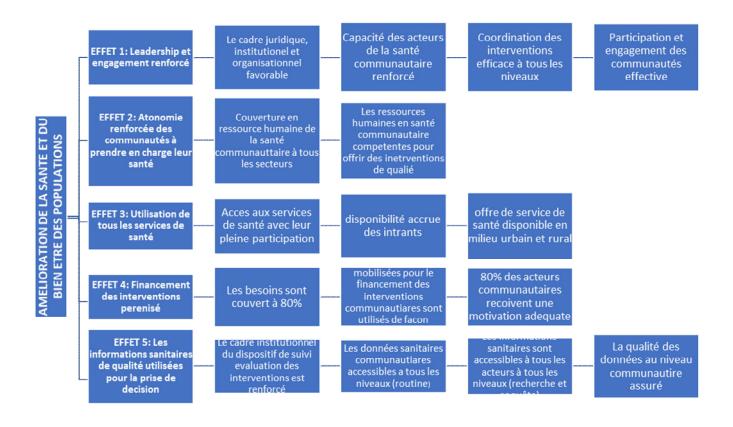
De façon spécifique, ce plan de suivi et évaluation vise à :

- Décrire le cadre de mise en œuvre du suivi évaluation des interventions communautaires
- Décrire les indicateurs de progrès liés au suivi-évaluation
- Expliquer le mécanisme de gestion des données liées aux interventions communautaires
- Décrire les activités de suivi ,d' évaluation de la mise en œuvre du PSN, de l'analyse et de l'utilisation des données et le chronogramme de leur mise en œuvre
- Décrire les activités d'amélioration de la qualité des données
- Guider les prises de décisions des parties prenantes à partir des données de bonnes qualités

4 CADRES DE SUIVI-EVALUATION



4.2 Cadre de résultat de Suivi-Évaluation



5 INDICATEURS

Les indicateurs sont choisis en fonction de leur pertinence, de leur utilité pour les décideurs, de leur adaptabilité aux changements et de la disponibilité des données.

Les indicateurs choisis permettront d'obtenir les informations nécessaires au suivi des progrès et des performances dans l'atteinte des principaux objectifs de la stratégie nationale de santé communautaire et couvriront les intrants, les processus, les produits, les effets et l'impact.

Les indicateurs retenus pour le suivi et l'évaluation axés sur les résultats seront répartis en deux grands groupes : (i) les indicateurs de suivi qui comprennent les indicateurs d'intrants, de processus et de produit et (ii) les indicateurs d'évaluation qui sont les indicateurs d'effet et d'impact.

5.1 Matrice de suivi des indicateurs

Impact/Effets/Produits	Indicateurs	Méthode de collecte	Mode de calcul	Sources
Impact : La santé et le bien-être des populations sont améliorés	Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans	Enquêtes de ménage	N = nombre d'enfants décédés D = Nombre d'enfants an- nées exposés	EDS/MICS
avec une forte implication des communautés engagées et responsables.	Taux de mortalité mater- nelle	Enquêtes de ménage	N = nombre de décès dus à des causes maternelles D = Nombre de personnes- années exposées au phéno- mène	EDS/MICS

Effet 1:La gouvernance, le lea- dership et l'engagement de tous les acteurs sont renforcés à tous les niveaux (central, régional, départemental et local)	Proportion des acteurs engagés dans les interven- tions de santé communau- taire	Enquête par revue documen- taire	N = Acteurs qui mènent des activités communautaires conformément aux direc- tives nationales D = Ensemble des acteurs référencés à la DSC	Rapport d'enquête par revue documentaire
	Nombre de texte (juridique, institutionnel et organisationnel de la santé communautaire) disponibles	Revue documentaire adminis- trative et juridique	Comptage	Rapport de la revue documen- taire
Produit 1.1: Le Cadre juridique,	Nombre de lois en matière de santé communautaire prises et appliquées	Revue documentaire adminis- trative et juridique	Comptage	Rapport de la revue documentaire
institutionnel et organisationnel de la santé communautaire est favorable	Nombre de textes juri- diques (décrets et arrêtés) pris et appliqués	Revue documentaire adminis- trative et juridique	Comptage	Rapport de la revue documen- taire
	Nombre de documents de normes et directives sur la santé communautaire (Po- litique de santé commu- nautaire, Référentiel des IBC et PSNSC 2022-2025 y compris ses annexes) éla- borés	Revue documentaire adminis- trative et juridique	Comptage	Rapport de la revue documen- taire

	Proportion de lois, de dé- crets et d'arrêtés portant sur la santé communau- taire vulgarisés	Revue documentaire adminis- trative et juridique	N = Nombre de lois, de dé- crets et d'arrêtés portant sur la santé communautaire vul- garisésD = Nombre de lois, de décrets et d'arrêtés por- tant sur la santé communau- taire vulgarisés planifiés	Rapport de la revue documentaire
	Nombre d'organes de san- té communautaires (ES- COM, GAC, CVD, etc.) for- mellement créés	Revue documentaire	Comptage	Rapport de la revue documen- taire
	Nombre d'organes de coordination crées à tous les niveaux	Revue documentaire adminis- trative et juridique	Comptage	Rapport de la revue documen- taire
Produit 1.2: Les Capacités des acteurs de la santé communautaire sont renforcées en planification pour la mise en œuvre des interventions à tous les niveaux	Nombre de groupe d'actions communautaires formés en planification	Revue documentaire	Comptage	Rapport de for- mation

	Proportion de groupe d'actions communautaires formées en planification ayant élaboré un plan d'action intégrant les activités communautaires	Revue documentaire	Comptage	Rapport d'activi- tés
Produit 1.3 :La coordination des interventions est effective à tous les niveaux	Proportion de réunions de coordination organisée par niveau	Revue documentaire	N = Nombre de réunions de coordination organisé par niveau D = Nombre de réunions de coordination planifiées	Rapport d'activi- tés
Produit 1.4 : participation et engagement des communautés sont effectifs	Nombre de GAC qui trans- mettent des rapports d'ac- tivité à l'aire de santé	Revue documentaire	Comptage	Rapport d'activi- tés

Effet 2 : Les ressources hu- maines de la santé communau- taire sont disponibles en quan- tité et qualité à tous les ni-	Ratio ASC/population (01 ASC/ (250 à 500 pop)	Revue documen- taire/Exploitation de base de données des ASC formés	N = Nombre d'ASC formésD = Total population	
veaux	Proportion des aires de santé qui ont atteint le ratio national ASC/population	Revue documen- taire/Exploitation de base de données des ASC formés	N = Nombre d'aires de santé qui ont atteint le ratio natio- nal ASC/population D = Ensemble des aires de santé	Rapport DSC
Produit 1 : La Couverture en RH de la santé communautaires est assurée dans tous les secteurs (au moins 80% de taux de cou- verture)	Proportion des secteurs (publics, privés, associatifs etc) disposant des RH dédiées à la santé commu- nautaire	Revue documentaire	Comptage	Rapport de re- vue

Produit 2 : les RH en santé communautaire sont compé- tentes pour offrir les interven- tions de qualité	Proportion des RH en santé communautaire compé- tentes (théorique et pra- tique) à offrir les interven- tions de qualité	Evaluation rapide des compé- tences	N = Nombre de ressources humaines formés et ca- pables d'offrir de interven- tions de qualité D = Ensemble des ressources humaines en santé commu- nautaire	Rapport de re- vue
Effet 3: l'utilisation des services de santé communautaire de qualité par les population est améliorée	Taux d'utilisation des services de santé	Analyse des données de rou- tine	N = Nombre de consultants des différents services D = total population	Rapport d'ana- lyse
produit 3.1: l'accès aux services de santé avec la pleine partici- pation des populations est ac- cru	Proportion de COGES fonc- tionnels	Revue documentaire	N = Nombre de COGES fonc- tionnels D = Ensemble des COGES recensés	Rapport de re- vue
Produit 3.2 : la disponibilité des médicaments et intrants stratégiques est accrue pour offrir des services de santé de	de produits traceurs pen- dant la période de rappor-	Revue documentaire	N = Nombre d'ASC disposant de produits traceurs pendant la période de rapportageD = Ensemble des ASC formés	Rapports DSC/DHIS 2

qualité aux communautés	Proportion d'ESPC menant des activités communau- taires en rupture de pro- duits traceurs au cours de la période de rapportage	Revue documentaire	N = Nombre d'ESPC menant des activités communau- taires en rupture de produits traceurs au cours de la pé- riode de rapportage D = Ensemble des ESPC	
Produit 3.3 : Offre de service de santé communautaire est dis- ponible en milieu urbain et ru-	Proportion des ESPC of- frant des services de santé promotionnel (préventif, curatif et ré adaptif) dans la communauté	En routine	N = Nombre d'ESPC offrant des services de santé promo- tionnel (préventif, curatif et ré adaptif) D = Ensemble des ESPC	DHIS 2
ral	Nombre de cas pris en charge par les ASC dans la communauté par type de pathologies	En routine	Comptage	DHIS 2
Effet 4: les informations sani- taires de qualité sont utilisées pour la prise de décision	Score de l'utilisation de l'information	Enquête spécifique + Revue documentaire		Rapport d'enquête ; rapport de revue documentaire

Produit 4.1: le cadre institu- tionnel du dispositif suivi éva- luation des interventions est renforcé	Nombre de réunion de coordination du groupe suivi Evaluation avec dis- cussion sur les résultats des interventions (Pro- grammes, ONG, etc.)	Revue documentaire	Comptage	Rapport de réu- nion de coordi- nation du groupe suivi Eva- luation
	Nombre d'ESPC ayant accès aux données communau- taires	DHIS2	Comptage	Plateforme DHIS2
Produit 4.2: les données sanitaires communautaires de routine sont accessibles à tous les niveaux	Nombre d'acteurs ayant accès aux rapports sur les interventions communau- taires (désagréger par ni- veau)	Collecte d'information sur le nombre de personne qui télé- chargent les informations sur le site web	Comptage	Site web DSCPS
Produit 4. 3: Les données issues des études et des évaluations sont disponibles à tous les ni- veaux	Nombre d'études et éva- luations réalisées	Revue documentaire	Comptage	Rapport de la revue documen- taire

		Proportion de résultats d'études et enquêtes diffu- sés à tous les niveaux	Revue documentaire	N: Nombre de résultats d'enquête et étude diffusés par niveau D : Ensemble des enquêtes et études menées sur la période	Rapport de la revue documen- taire
		Proportion des ESPC ayant des données communau- taires exactes	Evaluation de la qualité des données de routine	N: Nombre d'ESPC ayant des données exactes D: Nombre d'ESPC visités	Rapport d'Eva- luation
	Produit 4.4: qualité des don- nées au niveau communautaire est assurée	Proportion des ESPC ayant des données communau- taires cohérentes dans DHIS 2	Revue des données du DHIS2	N: Nombre d'ESPC ayant des données communautaires cohérentes dans le DHIS2 D : nombre total des ESPC dans le DHIS2	Rapport d'ana- lyse du DHIS2
•	Effet 5 : Les financements des	Taux d'accroissement du budget de l'Etat alloué aux interventions communau- taires	Revue documentaire	Par comptage	Rapports finan- ciers / docu- ments adminis- tratifs
inte	terventions communautaires ont pérennes	Proportion des ressources financières mobilisées au- près des collectivités dé- centralisées	Collecte active	N = Total des ressources fi- nancières mobilisées auprès des collectivités décentrali- sées D = Total des ressources fi- nancières attendues	Rapports finan- ciers / docu- ments adminis- tratifs

Produit 5. 1 : les besoins financiers sont couverts à 80%	Proportion des besoins financiers couverts	Revue documentaire	N = montant des besoins satisfaits D = Budget du PSN	Rapports finan- ciers / docu- ments adminis- tratifs
Produit 5. 2 : Les ressources mobilisées pour le financement des interventions communau- taires sont utilisées de façon effective	Taux d'absorption des bud- gets alloués au finance- ment des interventions communautaires	Revue documentaire	N = montant consommé pour la mise en œuvre des interventions communau- tairesD = Montant total al- loué pour le financement des activités communautaires	Rapports finan- ciers / docu- ments adminis- tratifs
Produit 5. 3 : 80% des acteurs communautaires reçoivent une motivation adéquate	% des acteurs communau- taires recevant une motiva- tion financière équivalent au SMIG	Collecte active	N: Nombre des acteurs communautaires recevant une motivation financière équivalent au SMIG D/: Ensemble des acteurs com- munautaires recensés ou interviewés	Rapport de la collecte active

5.2 Cadre de performance du PSNSC 2022 – 2025

Impact/Effets/Dreduits	Indicatours		Donnée	s de base	Cible					
Impact/Effets/Produits	Indicateurs	valeur	Année	Source	2022	2023	2024	2025	Sources	
Impact : La santé et le bien-être des populations sont améliorés avec une forte implication des	Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans	74/1000	2021	EDS 2021					EDS/MICS	
communautés engagées et responsables.	utés engagées et Taux de mortalité ma-		2021	EDS 2021					EDS/MICS	
Effet 1:La gouvernance, le leadership et l'engagement de tous les acteurs, y compris les communautés dans les interventions de santé communautaire sont renforcés à tous les niveaux (central, régional, départemental et local)	Proportion des acteurs engagés dans les inter- ventions de santé com- munautaire	ND							Rapport d'enquête par revue documentaire	

	Nombre de texte (juri- dique, institutionnel et organisationnel de la santé communautaire) disponibles					Rapport de la revue docu- mentaire
	Nombre de lois en ma- tière de santé commu- nautaire prises	2				Rapport de la revue docu-mentaire
	Nombre de lois en ma- tière de santé commu- nautaire appliquées	2				
Produit 1.1: Le Cadre juridique, institutionnel et organisationnel	Nombre de textes juri- diques (décrets et arrê- tés) appliqués					Rapport de la revue docu-mentaire
de la santé communautaire est favorable	Nombre de documents de normes et directives sur la santé communau- taire (Politique de santé communautaire, Réfé- rentiel des IBC et PSNSC 2022-2025 y compris ses annexes) élaborés	25	2021	archives des programmes (programme de santé, PNOEV et PNDC) et direc- tions (DIIS, DSIM, DMHP, cellule ONG,)		Rapport de la revue docu- mentaire
	Proportion de lois, de décrets et d'arrêtés por- tant sur la santé com- munautaires vulgarisés	ND				Rapport de la revue docu- mentaire

	Nombre d'organes de santé communautaires (ESCOM, GAC, CVD, etc.) formellement créés					Rapport de la revue docu- mentaire
	Nombre d'organes de coordination crées à tous les niveaux	147	2021	archives DGS et direction des services exté- rieurs		Rapport de la revue docu- mentaire
Produit 1.2: Les Capacités des acteurs de la santé communautaire sont renforcées en planification pour la mise en œuvre des interventions à tous les niveaux	Nombre de groupe d'actions communautaires formés en planification	0				Rapport de formation
	Proportion de groupe d'actions communau- taires formées en plani- fication ayant élaboré un plan d'action inté- grant les activités com- munautaires	0				Rapport d'acti- vités
Produit 1.3 : la coordination des interventions est effective à tous les niveaux	Proportion de réunions de coordination organi- sée par niveau	ND				Rapport d'acti- vités

Produit 1.4 : la participation et l'engagement des communautés sont effectifs	Nombre de GAC qui transmettent des rap- ports d'activité à l'aire de santé	0					Rapport d'activités
Effet 2 : Les ressources hu- maines de la santé communau- taire sont disponibles en quan- tité et à tous les niveaux	Ratio ASC/population (01 ASC/ (250 à 500 pop)	1/1400	2021	Rapport DSC	1/1790		
	Proportion des aires de santé qui ont atteint le ratio national ASC/population	0					
Produit 1 : La Couverture en RH de la santé communautaires est assurée dans tous les secteurs (au moins 80% de taux de cou- verture)	Proportion des secteurs (publics, privés, associa- tifs etc) disposant des RH dédiées à la santé communautaire						Rapport de re- vue

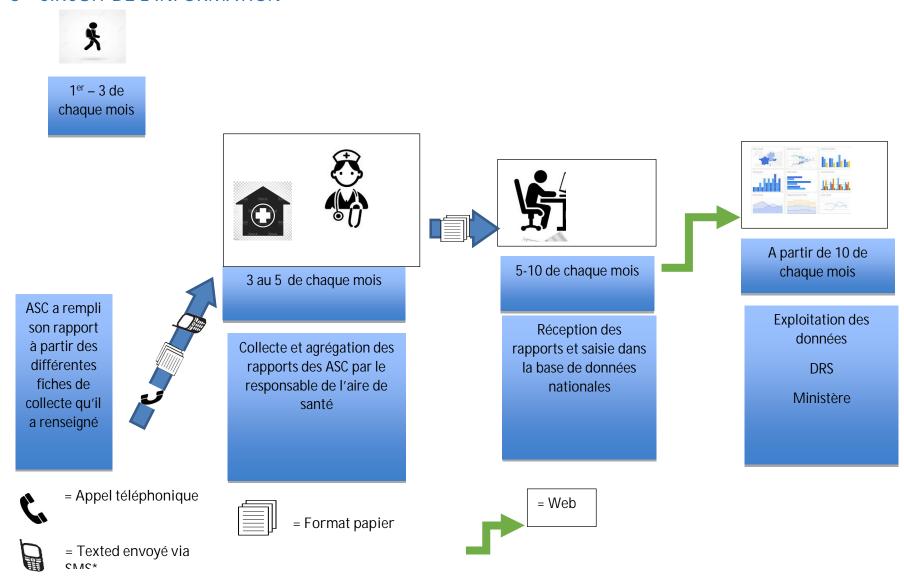
Produit 2 : les RH en santé communautaire sont compé- tentes pour offrir les interven- tions de qualité	Proportion des RH en santé communautaire compétentes (théorique et pratique) à offrir les interventions de qualité					Rapport de revue
Effet 3: l'utilisation des services de santé communautaire de qualité par les population est améliorée	Taux d'utilisation des services de santé	38,87%	2020			Rapport d'ana- lyse
produit 3.1: l'accès aux services de santé avec la pleine partici- pation des communautés est accrue	Proportion de COGES fonctionnels	ND				Rapport de re- vue
Produit 3.2 : la disponibilité des médicaments et intrants straté- giques est accrue pour offrir des services de santé de qualité aux	Proportion d'ASC disposant de produits traceurs pendant la période de rapportage	ND				

communautés	Proportion d'ESPC me- nant des activités com- munautaires en rupture de produits traceurs au cours de la période de rapportage	ND					
Produit 3.3 : Offre de services de santé communautaire est disponible en milieu urbain et	Proportion des ESPC offrant des services de santé promotionnel, préventif, curatif et ré adaptif dans la commu- nauté				98%		DHIS 2
rural	Nombre de cas pris en charge par les ASC dans la communauté par type de pathologies						DHIS 2
Effet 4: les informations sani- taires de qualité sont utilisées pour la prise de décision	Score de l'utilisation de l'information	16%	2018	PRISM 2018			Rapport d'enquête ; rapport de revue documentaire

Produit 4.1: le cadre institution- nel du dispositif suivi évaluation des interventions est renforcé	Nombre de réunion de coordination du groupe suivi Evaluation avec discussion sur les résul- tats des interventions (Programmes, ONG, etc.)	0			2	202200	Rapport de ré- union de coor- dination du groupe suivi Evaluation
Produit 4.2: les données sani- taires communautaires de rou-	Nombre d'ESPC ayant accès aux données communautaires	3	2021	Rapport mesure Malaria			Plateforme DHIS2
tine sont accessibles à tous les niveaux	Nombre d'acteurs ayant accès aux rapports sur les interventions com- munautaires (désagrégé par niveau)			DSC			Site web DSCPS
Produit 4. 3: Les données issues des études et des évaluations sont disponibles à tous les ni- veaux	Nombre d'études et évaluations en santé communautaire réali- sées	0					Rapport de la revue docu-mentaire
	Proportion de résultats d'études et enquêtes diffusés à tous les ni- veaux	0					Rapport de la revue docu-mentaire

Produit 4.4: La qualité des don-	Proportion des ESPC ayant des données communautaires exactes		2021	RDQA	Rapport d'Eva- luation
nées au niveau communautaire est assurée	Proportion des ESPC ayant des données communautaires cohé- rentes dans DHIS 2		2021	dhis2	Rapport d'ana- lyse du DHIS2
Effet 5 : Les financements des interventions communautaires	Taux d'accroissement du budget de l'Etat al- loué aux interventions communautaires	ND			Rapports finan- ciers / docu- ments adminis- tratifs
interventions communautaires sont pérennes	Proportion des res- sources financières mo- bilisées auprès des col- lectivités décentralisées	ND			Rapports finan- ciers / docu- ments adminis- tratifs
Produit 1 : les besoins financiers sont couverts à 80%	Proportion des besoins financiers couverts	ND			Rapports finan- ciers / docu- ments adminis- tratifs
Produit 2 : Les ressources mobilisées pour le financement des interventions communautaires sont utilisées de façon effective	Taux d'absorption des budgets alloués au fi- nancement des inter- ventions communau- taires	ND			
Produit 3 : 80% des acteurs communautaires reçoivent une motivation adéquate	% des acteurs commu- nautaires recevant une motivation financière équivalent au SMIG				Rapport de la collecte active

6 CIRCUIT DE L'INFORMATION



Source : manuel de procédure de gestion des données communautaires

7 GESTION DES DONNEES

7.1 Collecte de données

7.1.1 Collecte des données de routine

Elle consiste à collecter quotidiennement les données sur toutes les activités menées par les acteurs de santé communautaires (notamment, les ASC, relais et ONG,). Toutes les informations relatives aux activités menées seront collectées systématiquement en routine sur les différents outils de collecte standardisés et harmonisés élaborés à cet effet. Les données de santé communautaire sont transmises dans le DHIS2 qui est la base des données unique du système d'information sanitaire. Ces données validées sont fournies par la Direction en charge de l'Information Sanitaire de façon mensuelle.

Tableau 3 : Outils de collecte des données de santé communautaire

	Outils de collecte	Acteur
Au niveau communautaire	 Cahier de l'ASC pour les activités de promotion de la santé Registre d'activités de l'ASC (prise en charge) Rapport mensuel d'activités de l'ASC 	• ASC
	 Registre d'activités du groupement féminin Rapport mensuel du point focal Rapport mensuel du groupement féminin 	Groupement féminin
Au niveau ESPC	 Rapport de synthèse des groupements féminins Rapport mensuel du Centre de Santé comprenant les données communautaires pour transmission dans DHIS2 	ESPC
Au niveau dis- trict	 Rapport mensuel d'activité signé par le CSAS à transmettre à la DSC 	District

7.1.2 Collecte des données non routinières : par enquête et étude

L'analyse situationnelle a montré une insuffisance en enquête et étude portant sur la santé communautaire. Ce présent plan prévoit un partenariat avec les départements et structures de santé ainsi que les autres structures de recherche pour disposer d'information non routinières. Il prévoit aussi de compiler toutes les informations provenant des supervisons et visites terrains pour documenter les expériences de terrain et bonnes pratiques.

7.2 Analyse des données

Au niveau central, la Direction de la Santé Communautaire analyse les données produites par la DIIS pour identifier les districts/aires de santé qui ont des problèmes de qualité de données afin de programmer des missions de supervision et de coachings. Les analyses

futures prendront en compte les aspects programmatiques pour identifier les besoins en appui aux acteurs de terrain. Elle prévoit digitaliser les outils de collecte afin de faciliter l'analyse et l'interprétation des données.

Au niveau décentralisé l'analyse des données communautaires sera intégrée lors des réunions de coordination pour toutes les activités sanitaires.

Au niveau des ESPC, il faudra digitaliser les indicateurs de performance pour la visualisation et l'interprétation des données produites à ce niveau.

7.3 Contrôle de la qualité des données

Le DHIS2 contrôle la saisie des données communautaires, elles sont ensuite extraites pour être analysé dans la matrice de cohérence. Au vu des résultats d'incohérence des vérifications sont conduites par courriel et appel téléphonique pour apporter des corrections.

Un manuel de procédure de gestion des données communautaires pour le système d'information sanitaire a été élaboré afin de permettre à tous les acteurs de maitriser tout le processus de contrôle de la qualité des données.

La validation des données communautaires est systématiquement conduite par les ESPC avec tous les acteurs communautaires intervenant dans l'aire de santé.

La DSC coordonne des missions de supervision incluant le contrôle de qualité des données. La compilation de tous les rapports produits permettra de renseigner les indicateurs liés à la qualité des données.

Les audits de la qualité des données conduits de façon semestrielle pour les indicateurs communautaires contractuels vont se poursuivre.

7.4 Archivage des données

i. Archivage physique

Au niveau de l'ESPC : Les outils de collecte de données de l'ASC (rapports et outils primaires) sont archivés dans l'établissement de santé dans un lieu sécurisé

- 1) A l'abri des regards indiscrets.
- 2) A l'abri des intempéries, de l'humidité, de la chaleur et maintenu à une température ambiante de 15 à 25°C
- 3) A l'abri des insectes et rongeurs pour une période de 10 ans.

Au niveau du district : Les rapports produits par les établissements de santé (et communautaires) sont saisis directement dans le DHIS2.

ii. Archivage électronique

Au niveau régional et central : Les données du logiciel DHIS2 et autres logiciels sont sauvegardées sur des supports électroniques de stockages (Disque Dur externe, clé USB, CD, carte mémoire, serveur externe ou interne). La sauvegarde externe est faite selon les règles définies par la DIIS et dans le serveur externe choisi à cet effet.

7.5 Digitalisation des outils de collecte

En vue de garantir la qualité des données, la DIIS a démarré depuis 2021 un processus de digitalisation des outils de collecte de données. Ce processus vise à améliorer la promptitude des données, réduire les risques d'erreur liés aux calculs manuels des indicateurs ainsi que le coût de la reproduction des outils de collecte de données. La DSC va entrer dans ce processus pour la digitalisation des outils de santé communautaires.

8 DIFFUSION ET UTILISATION DES DONNEES

- Diffusion

Au niveau central, elle se fera lors des réunions trimestrielles du sous-groupe thématique SE du cadre permanent de concertation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des interventions de santé communautaire, aussi à travers les rapports d'activités trimestriels et le site web de la DSC (www.dsccom-ci.org)

Au niveau déconcentré elle se fera au cours des réunions trimestrielles de coordination des régions et districts sanitaires

Au niveau des populations les résultats de mise en œuvre des interventions seront présentés aux leaders communautaires

Elle sera faite aussi au cours des colloques et séminaires auxquels la DSC participera.

- Utilisation

Les données communautaires produites seront utilisées pour la planification, la recherche de financement, le plaidoyer, la réorientation des stratégies.

<u>Tableau 6 :</u> Plan de diffusion et d'utilisation des données

Sources de données	Supports	Périodicité	Utilisa- teurs	Modes (canal) de diffusion	Utilisation
Rapports d'activité	 Support papier Support électronique (DHIS2) 	MensuelleTrimestrielle Annuelle	ESPCESPCDistrictRégionDSCONG	 Réu- nion/revues documen- taires Ate- lier/séminaire de dissémina- tion 	 Planification Réorientation des stratégies et politiques des activités communau- taires Échanges
Rapports d'enquêtes	Support papierSupport électronique	À mi- parcours6 mois avant la fin 2025	ESPCDistrictRégionDSCONG	 Internet Courrier Conférence Publication Radio/télé Presse écrite 	 d'expérience Plaidoyer Mobilisation de ressources Réallocation du financement Recherche opérationnelle

9 PLAN DE MISE EN ŒUVRE

9.1 Activités de suivi

Il s'agit de l'examen quotidien des activités pendant la mise en œuvre du PSNSC 2020-2025. Le suivi portera sur l'utilisation des ressources, la conduite des activités et les résultats obtenus.

9.1.1 Les réunions hebdomadaires de staff

Elles permettront à la DSC de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités et du budget afin de trouver des solutions rapides aux difficultés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire et sur le terrain.

9.1.2 Les activités de supervision

Les activités de supervision sont importantes pour maintenir la qualité et la performance des activités de santé communautaire. Des grilles de supervision seront élaborées pour servir de support aux différentes supervisions. Quatre types de supervisions seront réalisés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

9.1.3 Les activités de formations

L'opérationnalisation de la santé communautaire nécessite la formation d'acteurs polyvalents que sont les ASC des zones rurales et les relais en milieu urbain et péri-urbains. Ces acteurs seront choisis ou recrutés suivant les procédures retenues dans le Référentiel National des interventions communautaires. Par la suite, ces acteurs recevront des formations basées sur des modules nationaux qui couvrent leurs compétences, telles que recommandées par l'OMS. Les formations en cascade seront réalisées par des formateurs issus du pool des formateurs nationaux. Elles seront exécutées progressivement selon le schéma de passage à l'échelle. Il est prévu la réalisation et l'actualisation régulière d'une base de données (appelée carto.ac) des acteurs formés pour la santé communautaire. Les formations vont porter sur le diagnostic communautaire et l'élaboration d'un plan d'action communautaire. Les formations en suivi évaluation vont se faire pour le staff au niveau central.

Les supports de formations standardisés, développés par la DSC en collaboration avec les autres acteurs seront utilisés pour toutes les formations en santé communautaire.

9.1.4 Les activités de suivi financier de la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2025 Les ressources pour la mise en œuvre du Plan stratégique de santé communautaire 2022-2025 proviendront :

- a) Du financement de l'État à travers le Ministère en charge de la santé et les fonds alloués aux collectivités territoriales
- b) Des fonds propres mobilisés localement par les collectivités territoriales
- c) Les financements des partenaires techniques et financiers.

La sous-direction de suivi-évaluation, en collaboration avec le service financier de la DSC, mettra en place un outil pour assurer la collecte semestrielle des informations sur les financements disponibles, les ressources mobilisées et les ressources dépensées. La synthèse et l'analyse des données financières ainsi collectées permettront d'établir et de mettre à jour régulièrement la situation de financement du Plan stratégique de santé communautaire 2022-2025 ainsi que le gap de financement pour soutenir le plaidoyer pour la mobilisation effective des ressources financières.

9.2 Activités d'évaluation

9.2.1 Une revue à mi-parcours participative de la mise en œuvre du PSNSC

Elle sera menée en juin 2024 avec la participation de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la santé communautaire. Sous la supervision de la Directrice de la DSC, la revue à mi-parcours sera facilitée par l'équipe de suivi & évaluation de la DSC et le GTT Suivi-évaluation du cadre de concertation permanent.

9.2.2 Des enquêtes CAP

Elles seront conduites pour évaluer les connaissances, aptitudes et pratiques des populations vulnérables et à risque par rapport à des maladies transmissibles prioritaires (VIH, Tuberculose, Covid-19, paludisme, etc.)

9.2.3 Une étude sur la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)

Elle permettra d'analyser comment plusieurs approches et initiatives de santé communautaires sont ou non complémentaires pour juger de leur pertinence, opportunité, voire leur continuité ou abandon.

9.2.4 L'évaluation finale du PSNSC 2022-2025

Elle se penchera sur la performance tout au long de la période du plan et sera réalisée à partir de juin 2025. Une analyse de la situation sera menée pour guider le prochain plan stratégique.

Un calendrier est décrit à la figure 3 ci-dessous

10 Plan de mise en œuvre

ACTIVITES	CIBLE	RESPON-	PARTE-	PARTE-		ECHEA	NCIER	
	S	SABLE	NAIRES TECHNIQUES	NAIRES FI- NANCIERS	202	202	202	202
COORDINATION			120111112023	TW TOTERS	2	3	4	5
Organiser une réunion virtuelle mensuelle du sous-groupe thématique suivi-évaluation au niveau central (connexion internet, colla-					X	X	X	Х
tion) Doter les instances de coordination au niveau central et régional de matériel bureautique et consommable						X	X	
Doter les instances de coordination au niveau central et régional de 15 kits informatiques (10 ordinateurs portables et 03 Ordinateurs de bureau, 02 imprimantes)						Х	X	
Organiser une réunion trimestrielle du sous- groupe thématique suivi-évaluation au ni- veau central (Pro San- té, Directions, PTF, ONG)					X	X	X	X
Organiser une réunion trimestrielle du sous- groupe thématique suivi-évaluation avec les régions						Х	Х	Х

Appuyer les régions, les districts à l'organisation de réu- nion trimestrielle de suivi-évaluation des activités communau- taires					Χ	X	X
	GESTION D	ES DONNEES	3	ı			
Organiser des ateliers d'identification des indicateurs communautaires					Х		
Assurer la participation des acteurs communautaires au processus de révision des outils nationaux de collecte de de données communautaires					Х		
Doter les CAC régio- naux et de district d'un crédit de connexion Internet mensuelle					Χ	X	Х
Organiser les réunions semestrielles de revues de données commu- nautaires avec les et régions et districts en complément des réu- nions organisées par la DIS				Х	X	X	X
Doter les CAC de région et district en kit informatique (146 ordinateurs portables, disque dur)					Χ	X	

Soutenir l'organisation des ateliers de para- métrage des outils de collecte révisés de données communau- taire (du rapport du centre de santé) dans le DHIS2					X		
Reproduire les outils nationaux de collectes et de gestion de données communautaires physique et digital (outils de collecte des activités communautaires niveau des districts sanitaires, des ESPC et des Acteurs communautaires)						X	
Digitaliser les outils de collecte de données (outils primaires, rapports mensuels de l'ASC, rapport d'activités communautaires du centre de santé en lien avec le DHIS2 (développement d'application, test, pilotage)					X	X	X
Doter les Acteurs communautaires de tablettes pour la col- lecte des données (ASC, Superviseurs dé- diés)					Х	Х	X
	l I	ACTIVITES	S DE SUIVI				
Assurer le recrutement de 4590 superviseurs dédiés aux ASC et autres acteurs com-					Х	Х	

munautaires					
Doter les CAC de district en moto (113) pour renforcer les supervisions			Х	Х	
Organiser 811 supervisions des superviseurs dédiés par le district et les IDE			Х	Х	Х
Acquérir des équipements pour la mise en œuvre de la supervision (45 90 motos, 45 90 tablettes, 4590 sacs)			X	X	Х
Organiser 14597 sorties de supervision des ASC par les superviseurs dédiés			Х	Х	Х
Assurer les frais de fonctionnement pour la supervision des interventions (carburant moto, assurance moto, vignette, assurance individuelle, crédits de communication, forfait de connexion)			X	X	X
Organiser des réunions mensuelles d'analyse et d'interprétation des données communau- taires à tous les ni- veaux de la pyramide sanitaire (central, ré- gion, district, ESPC)			Х	Х	X

Organiser un atelier semestriel d'analyse et d'interprétation des données communau- taires avec les 33 ré- gions et 113 districts				>		(X
Appuyer la réalisation du monitorage des ac- tivités communau- taires au niveau des districts				>		(Х
Organiser une mission semestrielle de supervision des ASC et autres acteurs communautaires par le niveau central				>		(Х
Organiser une mission trimestrielle de con- trôle qualité des don- nées communautaires par les équipes régio- nales				>	.)	(X
Organiser une mission trimestrielle de con- trôle qualité des don- nées communautaires par les équipes cadres du district				>		(Х
Organiser des réunions mensuelles de valida- tion des données avec les ASC				>		(Х
Organiser une mission semestrielle de contrôle qualité des données communautaires par le niveau central	ACTIVITE	DE FORMATIO	ON.	>)	(х

Élaborer le cahier des charges des CAC de région (issu du docu- ment technique opéra- tionnel des CAC).			Х	X		
Organiser 33 sessions de formation des su- perviseurs sur la tech- nique de la supervision dédiée				X	X	
Organiser 4 sessions éclatées de formation de 03 jours du pool de 113 formateurs niveau départemental sur la supervision dédiée aux acteurs communau- taires				X		
Organiser une session de formation de 04 jours du pool de 33 formateurs niveau ré- gional sur la supervi- sion dédiée aux acteurs communautaires				X		
Organier une session de formation de 25 formateurs nationaux superviseurs dédiés				Х		
Reproduire 166 exem- plaires du cahier des charges des CAC de région				Х		
Organiser un atelier de formation de 25 for- mateurs nationaux sur les outils de collecte des données commu- nautaires sur 05 jours				Х		

Organiser 05 sessions de formation des CAC de régions et de dis- tricts sur les outils de collecte de données communautaires sur 05 jours (An 1 et 4)			X	X	
Organiser 113 sessions (38/an) de formation en faveur des superviseurs dédiés au niveau district sur la supervision dédiée (une formation par district)			X	Х	х
Organiser 69 (23/an) sessions de formation des agents de santé superviseurs des ASC (2833 ASS des ESPC + 272 formateurs) formation en cascade			Х	Х	х
Organiser 343 (114/an) sessions de formation des ASC sur les outils de collecte de données communautaires sur 06 jours (30 participants/session)			X	X	X
Doter les instances de coordination au niveau central et régional de 37 véhicules de type 4x4 pour la coordination et le suivi des interventions (fonction de l'état des lieux)			X	X	X
Organiser 05 sessions de formation des CAC de régions et de dis- tricts en suivi-			Х	Х	Х

évaluation sur 05 jours							
	A	CTIVITES D	 EVALUATIO	N			
Recruter 2 experts pour la revue à mi- parcours du PSNSC 2022-2025					Х		
Organiser la revue à mi-parcours du PSNSC 2022-2025					Х		
Reproduire diffuser et disséminer 500 exem- plaires de la revue à mi-parcours du PSNSC 2022-2025					Х		
Recruter 2 experts in- ternationaux et organi- ser une mission d'évaluation de la mise en œuvre de la straté- gie CLM					X	X	
Recruter 2 experts pour appuyer l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025							Х
Conduire l'évaluation finale du PSN 2022-2025							Х
Organiser un atelier de validation de l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025 (40 participants pendant 5 jours à Jacquelin)							Х
Reproduire, diffuser et disséminer 500 exem- plaires du rapport de l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025							Х

Etablir des accords de partenariat avec les structures d'appui technique et de recherche opérationnelle			Х		
Assurer la participation de la DSC à la prépara- tion des enquêtes des ménages pour la prise en compte des indica- teurs communautaires				X	Х
Former 50 acteurs de la santé communautaire (secteur public, privé, société civile) à la recherche opérationnelle et la documentation des bonnes pratiques			Х		
Evaluer la complémen- tarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)				Х	
Reproduire, diffuser et disséminer 500 exemplaires du rapport de l'évaluation de la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)			Х	Х	
Elaborer un plan de diffusion des études, enquêtes et bonnes pratiques			Х		
Réaliser au moins 2 diffusions par an dans les revues internatio- nales et nationales			Х	Х	Х

11 MECANISME DE COORDINATION DU PLAN DE SUIVI-EVALUATION

- Au niveau central la coordination sera assurée par le sous-groupe thématique Suivi Evaluation du cadre permanent de concertation. Il assurera le suivi de la mise en œuvre de ce plan dans l'atteinte des objectifs du plan stratégique national.
- Au niveau décentralisé la coordination sera assurée par les Directions Régionales et départementales de la santé.

La fréquence des réunions se fera de façon trimestrielle au niveau central et mensuelle au niveau décentralisé.

12 BUDGET

Cod		Cal	end	rier		Coût	
e ac- tivi- té	Libellé	20 22	20 23	20 24	20 25	total (EN FCFA)	Service Respon- sable
	ACTIVITES DE COORDINATION						
01	Organiser une réunion virtuelle mensuelle du sous-groupe thématique suivi-évaluation au niveau central (connexion internet, collation)						
02	Organiser une réunion trimestrielle du sous-groupe thé- matique suivi-évaluation au niveau central (Prog Santé, Directions, PTF, ONG)		x	x	Х		
03	Organiser une réunion trimestrielle du sous-groupe thématique suivi-évaluation avec les régions	Х	Х	Х	Х		
04	Appuyer les régions, les districts à l'organisation de réunion trimestrielle de suivi-évaluation des activités communautaires		х	Х	Х		
	Sous total Coordination (B)					0	
	GESTION DES DONNEES						
05	Organiser des ateliers d'identification des indicateurs communautaires					0	
06	Assurer la participation des acteurs communautaires au processus de révision des outils nationaux de collecte de de données communautaires						
07	Doter les CAC régionaux et de district d'un crédit de connexion Internet mensuelle						
08	Organiser les réunions semestrielles de revues de données communautaires avec les et régions et districts en complément des réunions organisées par la DIS						
09	Doter les CAC de région et district en kit informatique (146						

	ordinateurs portables, disque dur)				
10	Soutenir l'organisation des ateliers de paramétrage des outils de collecte révisés de données communautaire (du rapport du centre de santé) dans le DHIS2				
11	Reproduire les outils nationaux de collectes et de gestion de données communautaires physique et digital (outils de collecte des activités communautaires niveau des districts sanitaires, des ESPC et des Acteurs communautaires)				
	gestion des données (C)			0	
	FORMATION				
12	Élaborer le cahier des charges des CAC de région (issu du document technique opérationnel des CAC).				
13	Reproduire 166 exemplaires du cahier des charges des CAC de région				
14	Organiser un atelier de formation de 25 formateurs nationaux sur les outils de collecte des données communautaires sur 05 jours				
15	Organiser 05 sessions de formation des CAC de régions et de districts sur les outils de collecte de données commu- nautaires sur 05 jours (An 1 et 4)				
16	Organiser 69 sessions de formation des agents de santé superviseurs des ASC (2833 ASS des ESPC + 272 formateurs)				
17	Organiser 343 sessions de formation des ASC sur les outils de collecte de données communautaires sur 06 jours (30 participants/session)				
18	Organiser 05 sessions de formation des CAC de régions et de districts en suivi-évaluation sur 10 jours				
19	Doter les instances de coordination au niveau central et régional de 37 véhicules de type 4x4 pour la coordination et le suivi des interventions				
20	Doter les instances de coordination au niveau central et régional de 15 kits informatiques (10 ordinateurs por- tables et 03 Ordinateurs de bureau, 02 imprimantes)				
21	Doter les instances de coordination au niveau central et régional de matériel bureautique et consommable				
22	Doter les CAC de région et district en kit informatique (146 ordinateurs portables, disque dur)				
23	Doter les CAC régionaux et de district d'un crédit de con- nexion Internet mensuelle				
24	Doter les CAC de district en moto (113) pour renforcer les supervisions				
	Sous total Renforcement des capacités (D)			0	

	ACTIVITES DE SUIVI - SUPERVISION ET CONTRÔLE QUALITÉ	·		
25	Assurer le recrutement de 4590 superviseurs dédiés aux ASC et autres acteurs communautaires			
26	Organier une session de formation de 25 formateurs nationaux			
27	Organiser une session de formation de 04 jours du pool de 33 formateurs niveau régional sur la supervision dédiée aux acteurs communautaires			
28	Organiser 4 sessions éclatées de formation de 03 jours du pool de 113 formateurs niveau départemental sur la su- pervision dédiée aux acteurs communautaires			
29	Organiser 113 sessions de formation en faveur des superviseurs dédiés au niveau district sur la supervision dédiée			
30	Organiser 33 sessions de formation des superviseurs sur la technique de la supervision dédiée			
31	Organiser 811 supervisions des superviseurs dédiés par le district et les IDE			
32	Acquérir des équipements pour la mise en œuvre de la supervision (45 900 motos, 45 900 tablettes, 45900 sacs)			
33	Organiser 14597 de sorties de supervision			
34	Assurer les frais de fonctionnement pour la supervision des interventions (carburant moto, assurance moto, vignette, assurance individuelle, crédits de communication, forfait de connexion)			
35	Organiser des réunions mensuelles d'analyse et d'inter- prétation des données communautaires à tous les niveaux de la pyramide sanitaire (central, région, district, ESPC)			
36	Organiser un atelier semestriel d'analyse et d'interprétation des données communautaires avec les 33 régions et 113 districts			
37	Appuyer la réalisation du monitorage décentralisé pour l'action des activités des ESPC et communautaires dans les33 régions et 113 districts			
38	Organiser une mission semestrielle de supervision des ASC et autres acteurs communautaires du niveau central vers le niveau déconcentré			
39	Organiser une mission trimestrielle de contrôle qualité des données communautaires du niveau régional vers les dis- tricts			
40	Organiser une mission trimestrielle de contrôle qualité des données communautaires du niveau district vers les ESPC			
41	Organiser une mission mensuelle de contrôle qualité des données communautaires des ESPC vers les ASC et autres acteurs communautaires			

42	Organiser une mission semestrielle de contrôle qualité des données communautaires du niveau central vers le niveau déconcentré				
43	Organiser une mission trimestrielle de supervision des ASC et autres acteurs communautaires du niveau régional vers les districts				
44	Organiser une mission trimestrielle de supervision des ASC et autres acteurs communautaires du niveau district vers les ESPC				
45	Organiser une mission mensuelle de supervision des ASC et autres acteurs communautaires du niveau ESPC Sous total Supervision et contrôle qualité (E)			0	
	Suivi dirigé par les communautés : CLM			U	
			1		
51	Elaborer et valider la stratégie de plaidoyer sur le CLM (Recruter 01 consultant pour élaborer la stratégie de plaidoyer sur le CLM)				
52	Reproduire et diffuser 200 exemplaires de la stratégie de plaidoyer sur le CLM				
53	Organiser 4 ateliers de partage des documents de capitalisation produits à l'issue de la mise en œuvre des CLM				
54	Elaborer les outils de plaidoyer (4 films, 8 messages clés, 4 notes de plaidoyer, 4 PAD audio)				
55	Organiser 1 rencontre trimestrielle de présentation de résultats entre les décideurs (DRS, DDS, collectivités lo- cales) et les acteurs communautaires pour la prise de dé- cision				
56	Organiser 2 ateliers d'informations/explications de la stra- tégie CLM aux parties prenantes				
57	Recruter 02 consultants pour l'élaboration des outils de suivi dirigé par la communauté (CLM)				
58	Organiser un atelier d'élaboration des outils de suivi dirigé par la communauté (CLM)				
59	Organiser un atelier de validation des outils CLM				
60	Reproduire et diffuser 200 exemplaires des outils de suivi dirigé par la communauté (CLM)				
61	Organiser 1 session de formation du pool national des formateurs sur le CLM (28 participants, 5 jours hors d'Abidjan)				
62	Organiser une session de formation de 05 jours du pool de 33 formateurs niveau régional sur le CLM				
63	Organiser 4 sessions éclatées de formation de 03 jours du pool de 113 formateurs niveau Districts sur le CLM				
64	Organiser 2311 sessions de formation des acteurs communautaires sur le CLM				

65	Organiser une réunion trimestrielle au niveau central du cadre de coordination unique des interventions CLM sur				
	les 3 ans restants du PSNSC Sous total CLM (F)			0	
	PROMOTION DES BONNES PRATIQUES			U	
	Elaborer un guide d'identification et de documentation				
66	des bonnes pratiques dans le domaine de la santé communautaire (Recrutement de 2 experts + rencontres GTT)				
67	Organiser un atelier de validation de 03 jours du guide d'identification et de documentation des bonnes pratiques dans le domaine de la santé communautaire				
68	Reproduire en 500 exemplaires et diffuser le guide d'identification et de documentation de bonnes pratiques dans le domaine de la santé communautaire				
69	Organiser un atelier trimestriel bilan des interventions communautaires et de partage de bonnes pratiques au niveau DDS				
70	Organiser un atelier semestriel et un atelier bilan annuel et de partage de bonnes pratiques des interventions communautaires au niveau région				
71	Organiser un atelier semestriel et un atelier bilan annuel et de partage de bonnes pratiques des interventions communautaires au niveau national				
72	Organiser une réunion trimestrielle de partage des bonnes pratiques dans le domaine de la santé communautaire				
73	Publier une fois par an les bonnes pratiques dans le do- maine de la santé communautaire dans les revues scienti- fiques				
	Sous total Bonne pratiques (G)			0	
	EVALUATION - ENQUÊTES				
74	Recruter 2 experts pour la revue à mi-parcours du PSNSC 2022-2025				
75	Organiser la revue à mi-parcours du PSNSC 2022-2025				
76	Reproduire diffuser et disséminer 500 exemplaires de la revue à mi-parcours du PSNSC 2022-2025				
77	Recruter 2 experts internationaux et organiser une mission d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie CLM				
78	Recruter 5 experts pour appuyer l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025				
79	Organiser un atelier de validation de l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025 (40 participants pendant 5 jours à Jacqueville)				
80	Reproduire, diffuser et disséminer 500 exemplaires du rapport de l'évaluation finale du PSNSC 2022-2025				

81	Etablir des accords de partenariat avec les structures d'appui technique et de recherche opérationnelle				
82	Recruter 3 experts pour conduire 5 enquêtes CAP (VIH, TB, palu, SSR, Vaccination, etc.)				
83	Conduire 5 enquêtes CAP (VIH, TB, palu, SSR, Vaccination, etc.)				
84	Reproduire, diffuser et disséminer 500 exemplaires des rapports des enquêtes CAP				
85	Former 600 acteurs de la santé communautaire (secteur public, privé, société civile) à la recherche opérationnelle et la documentation des bonnes pratiques				
86	Recruter 2 experts pour évaluer la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)				
87	Evaluer la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)				
88	Reproduire, diffuser et disséminer 500 exemplaires du rapport de l'évaluation de la complémentarité des approches communautaires (ASC, EDM, GF, etc.)				
89	Elaborer un plan de diffusion des études, enquêtes et bonnes pratiques				
90	Développer un partenariat avec les structures de re- cherches pour la diffusion des livrables				
91	Réaliser au moins 2 diffusions par an dans les revues internationales et nationales				
	Sous total évaluation et enquêtes (G)			0	
				0	

CONCLUSION

Le présent Plan de suivi et évaluation a été élaboré sur la base des leçons apprises de l'évaluation du PNSSC précédent et de l'analyse situationnelle qui a guidé le nouveau PSNSC 2022-2025. Le dispositif institutionnel qui le soutien est fondé sur une construction efficace de l'approche sectorielle qui permettra à terme à la DSC de renforcer l'esprit de redevabilité dans le secteur de la santé communautaire et de consolider la coordination technique à tous les niveaux de la pyramide sanitaire dans le domaine de la santé communautaire.

Ce plan détermine la manière dont les données seront collectées, analysées, stockés et diffusées à tous les niveaux du système de santé dans le cade de la mise en œuvre du PSNSC 2022-2025. Il précise également les acteurs impliqués, leurs rôles et responsabilités ; le cadre de suivi et évaluation des performances issues de la mise en œuvre du PSNSC sur la base des indicateurs clés de performance. Le défi sera son financement et sa mise en œuvre.